

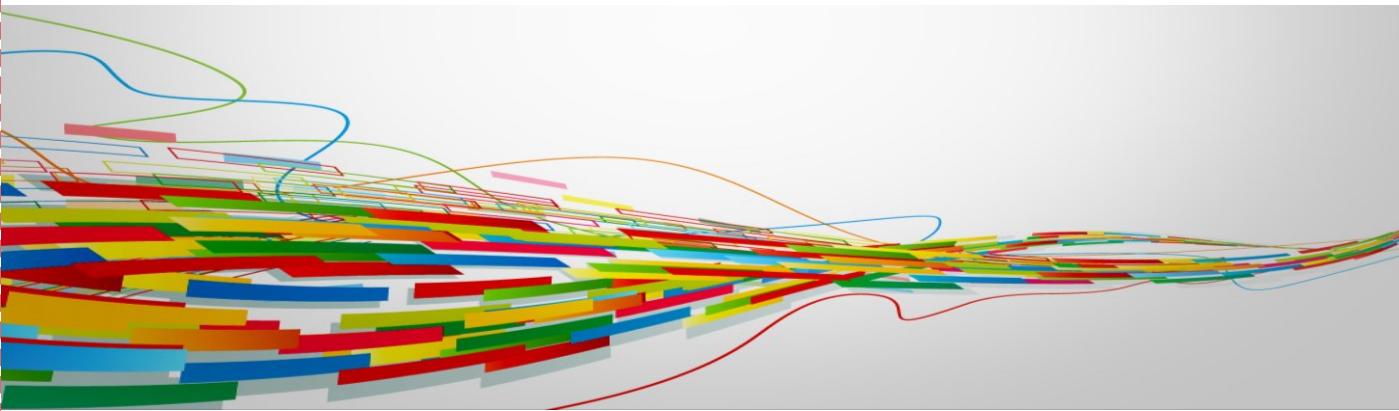


Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Rapport final

Etude bilan et analyse prospective du secteur de la culture au Burkina Faso : 2007-2020

-Bureau de la Coopération Suisse au Burkina Faso-



Septembre 2021

Dr Jacob Y. Yarabatioula
Sociologue-Consultant indépendant
Ouagadougou, Burkina Faso (Afrique de l'Ouest)
N° IFU : 00067426M
15 BP 214 Ouagadougou 15
Tél : +226 70 32 11 50
E-mail : jacobyara@gmail.com

Assistants du Consultant :
Justin Rouamba
Salfo Ouédraogo

Table des matières

Table des tableaux et graphiques	5
Sigles et abréviations.....	3
Résumé de l'étude bilan et analyse prospective	3
Introduction.....	7
Notes méthodologiques.....	7
I. Contextes de mise en œuvre du PASEC	12
1. Les contextes sociopolitique, économique et culturel.....	12
1.1 Le contexte sociopolitique	12
1.2 Contexte économique	13
1.3 Contexte culturel.....	14
2. La coopération culturelle au Burkina Faso	16
II. Profil historique du Programme d'appui au secteur de la Culture.....	18
1. La coopération culturelle suisse.....	18
2. Principes et objectifs du PASEC.....	19
2.1 Principes du PASEC.....	19
2.2 Les objectifs du PASEC.....	19
3. Les opérateurs au fil des PASEC	21
3.1 Les pionniers du Programme d'appui au secteur de la culture	22
3.2 Les opérateurs culturels de la deuxième et troisième vague	23
3.3 Les bénéficiaires ponctuels	25
4. Evolution du profil historique : succès et défis du programme.....	25
4.1 Succès et défis du PASEC 1 & 2	25
4.2 Succès et défis du PASEC 3	25
4.3 Succès et défis du PASEC 4	26
4.4 Succès et défis du PASEC 5	26
5. Analyse des questions transversales	28
5.1 La question du genre	28
5.2 La question de la jeunesse	28
5.3 La question de la décentralisation	29
6. La coordination et le suivi du PASEC	29
6.1 Le cadre de suivi du PASEC	29
6.2 Les initiatives de coordination menées par le BUCO.....	30
III. Performances du programme d'appui au secteur de la culture	31
1. Analyse de la pertinence du programme	31
1.1 La pertinence en lien avec les politiques publiques.....	31
1.2 La pertinence en lien avec les défis et les attentes des acteurs	31
2. Analyse des effets du programme d'appui au secteur de la culture	32
2.1 Les effets du PASEC 1 & 2.....	32
2.2 Rappel des effets du PASEC 3.....	33
2.3 Rappel des effets du PASEC 4.....	34
2.4 Les effets du PASEC 5	35
3. Performances financières du programme	36
3.1 Performances financières du CITO	37
3.2 Performances financières du CARTEL	38
3.3 Performances financières de l'Institut Imagine	39
3.4 Performances financières de SCBF.....	40
3.5 Performances financières du Collectif Génération créative	41
3.6 Performances financières du FDCT.....	41

IV. Analyse de l'impact du programme et perceptions des acteurs	43
1. Analyse de l'impact du programme	43
1.1 Impact sur les opérateurs	43
1.2 Impact sur les filières	45
1.3 Impact sur les publics	46
1.4 Témoignages de bénéficiaires directs	46
1.5 Témoignages de bénéficiaires indirects	47
2. Perceptions des acteurs sur l'influence de l'apport de la Coopération Suisse	47
3. Perceptions particulières sur le FDCT	49
V. Bonnes pratiques et leçons tirées	51
1. Description des bonnes pratiques et leçons tirées	51
1.1 Bonne pratique et leçons tirées n°1 : Montage institutionnel et procédures de gestion	51
1.2 Bonne pratique et leçons tirées n°2 : La question du genre et de la jeunesse	53
1.3 Bonne pratique et leçons tirées n°3 : La question de la décentralisation culturelle	54
1.4 Bonne pratique et leçons tirées n°4 : Le consortium Plus loin ensemble	55
2. Stratégies de valorisation des bonnes pratiques et des leçons apprises	56
2.1 Stratégies générales	56
2.2 Stratégies spécifiques	56
VI. Analyse prospective : Les dynamiques sociétales et culturelles	58
1. Les enjeux actuels du secteur culturel au Burkina Faso	58
1.1 Enjeux politiques	58
1.2 Enjeux sociaux et sécuritaires	58
1.3 Enjeux économiques	59
1.4 Enjeux artistiques et culturels	59
1.5 Autres enjeux	59
2. Les défis actuels du secteur culturel au Burkina Faso	60
2.1 Le défi de renforcement de la structuration et de la professionnalisation	60
2.2 Le défi de renforcement des infrastructures et équipements	60
2.3 Le défi de l'économie de la culture	60
2.4 Le défi de la collaboration intergénérationnelle	62
3. Dynamiques culturelles et positionnement des acteurs	62
3.1 Le choix des filières et des disciplines artistiques	62
3.2 Les secteurs porteurs de dynamiques positives	63
3.3 Le positionnement des acteurs	63
VII. Recommandations	66
1. Les recommandations de la mission	66
1.1 A l'endroit de la Coopération Suisse	66
1.2 A l'endroit de l'Etat Burkinabè	66
2. Les problématiques à approfondir	67
2.1 La structuration des acteurs	67
2.2 Le financement de la culture	67
2.3 La décentralisation culturelle et la question des publics	67
2.4 La formation artistique	68
2.5 Le numérique et les questions de droits d'auteurs	68
2.6 Autres problématiques transversales à considérer	68
3. Les scénarios à considérer pour un nouveau cycle de soutien au secteur de la culture	70
3.1 Les scénarios possibles à considérer	70
3.2 Des précautions à prendre	71
Conclusion	72
Annexes	74

Table des tableaux et graphiques

– Tableaux

Tableau 1: Résultats obtenus par indicateurs du PASEC	4
Tableau 2: Les réalisations financières sans les autres initiatives culturelles financées par le BUCO	5
Tableau 3: Répartition des enquêtés selon le sexe et l'âge	8
Tableau 4: Répartition des enquêtés selon la profession	8
Tableau 5 : Tableau récapitulatif de l'échantillon	9
Tableau 6: Tableau récapitulatif des opérateurs soutenus ponctuellement	25
Tableau 7: Synthèse des succès du PASEC	26
Tableau 8: Synthèse des défis du PASEC	27
Tableau 9: Récapitulatif des cibles atteintes-PASEC 3	33
Tableau 10: Récapitulatif des cibles atteintes-PASEC 4	34
Tableau 11: Récapitulatif des cibles atteintes-PASEC 5	35
Tableau 12: Récapitulatif général des performances des PASEC	36
Tableau 13: Financement des opérateurs durant la période de mise en œuvre du PASEC	36
Tableau 14: Aperçu de la part contributive du BUCO par rapport au budget global du MCAT	37
Tableau 15: Taux d'absorption du budget par PASEC	38
Tableau 16: Taux d'exécution du budget Cartel	39
Tableau 17: Taux d'exécution du budget Institut Imagine	40
Tableau 18: Taux d'exécution du budget SCBF	41
Tableau 19: Subventions reçues par le CGC	41
Tableau 20: Subventions reçues par le FDCT	41
Tableau 21: Appel à projets BUCO/FDCT 2020	42
Tableau 22: Dossiers soumis par les femmes en 2020	42
Tableau 23: Effort de mobilisation des ressources par les opérateurs lors des PASEC 1 à 5	45
Tableau 24: Analyse des avantages et des inconvénients de chaque scénario	70
Tableau 26: Résultats obtenus par indicateurs du PASEC	90
Tableau 27: Récapitulatif des performances par phase	90
Tableau 28: Performances du CITO par indicateur et par phase du PASEC	91
Tableau 29: Performances du CARTEL par indicateur et par phase du PASEC	91
Tableau 30: Performances de l'Institut Imagine par indicateur et par phase du PASEC	91
Tableau 31: Performances de SCBF par indicateur et par phase du PASEC	92
Tableau 32: Performances du CGC par indicateur et par phase du PASEC	92

– Graphiques

Graphique 1: Présentation des objectifs généraux du PASEC	20
Graphique 2: Les objectifs spécifiques des PASEC	21
Graphique 3: Résultats du PASEC 1:	32
Graphique 4: Evolution de l'appui financier du BUCO	37
Graphique 5: Montant du financement reçu par la Fédération du Cartel	39
Graphique 6: Montant du financement reçu par l'Institut Imagine	40
Graphique 7: Montant du financement reçu par succès cinéma	41
Graphique 8: Perception des enquêtés sur l'influence ou pas de l'intervention de la Coopération Suisse	48
Graphique 9: Appréciation de l'apport de la Coopération Suisse dans le secteur de la culture au Burkina	49
Graphique 10: Répartition des enquêtés selon leur satisfaction vis-à-vis de l'apport du Bureau de la Coopération Suisse dans le secteur de la culture au Burkina	49

– **Encadrés**

Encadré 1: Les pionniers du soutien du BUCO	22
Encadré 2: Bénéficiaires de la 2e et 3e vague	24

– **Figures**

Figure 1: Les Opérateurs bénéficiaires des 5 phases du PASEC	22
Figure 2: Evolution des allocations budgétaires reçues par le CITO.....	38

Sigles et abréviations

AFANAC	: Association Faso Neré Arts et Cirque
ARPIC	: Programme d'appui au renforcement des politiques et industries culturelles
ATB	: Atelier théâtre burkinabè
BBDA	: Bureau burkinabè du droit d'auteur
BUCO	: Bureau de la Coopération Suisse
CEDEAO	: Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest
CFRAV	: Centre de formation et de recherche en arts vivants
CGC	: Collectif Génération Créative
CITO	: Carrefour international de théâtre de Ouagadougou
CNC	: Confédération Nationale de la Culture
CRAC	: Cellules relais d'action culturelle
CSLP	: Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DDC	: Direction du Développement et de la Coopération
DGESSION	: Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGFR	: Direction générale de la formation et de la recherche
ENP	: Etude Nationale Prospective
FDCT	: Fonds de développement culturel et touristique
FENATHEB	: Fédération Nationale du Théâtre du Burkinabè
FESPACO	: Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou
FIRHO	: Festival international du rire et de l'humour
ICC	: Industries culturelles et créatives
IDH	: Indice du Développement Humain
INAFEC	: Institut africain d'études cinématographiques
MCAT	: Ministère de la culture, des arts et du tourisme
MCIA	: Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat
MINEFID	: Ministère de l'économie, des finances et du développement
ND – NA	: Non Déclaré ou Non Applicable
OIF	: Organisation Internationale de la Francophonie
PAIC GC	: Programme d'appui aux industries créatives et à la gouvernance de la culture
PAS	: Programmes d'ajustement structurel
PASC	: Programme Cadre d'Appui au Secteur de la Culture
PASEC	: Programme d'appui au secteur de la culture
PIB	: Produit intérieur brut
PLE	: Plus loin ensemble

PNC	: Politique nationale de la culture
PNDES	: Plan national de développement économique et social
PPD	: Programme populaire de développement
PQDP	: Plan quinquennal de développement populaire
PRODOC	: Document de programme
PS CTSL	: Politique sectorielle culture, tourisme, sports et loisirs
PTF	: Partenaires techniques et financiers
RND	: Référentiel national de développement
SCADD	: Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
SCBF	: Association des producteurs burkinabè pour la gestion du Fonds de soutien Succès cinéma Burkina Faso
SIAO	: Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou
SNC	: Semaine nationale de la culture
SNCT	: Stratégie nationale de la culture et du tourisme
UE	: Union Européenne
UEMOA	: Union économique et monétaire ouest-africaine
UNCB	: l'Union nationale des cinéastes du Burkina
UNESCO	: Organisation des nations-unies pour l'éducation, la science et la culture

Résumé de l'étude bilan et analyse prospective

Le contexte

La Coopération Suisse accompagne le secteur de la culture au Burkina depuis plusieurs années à travers le Programme d'appui au secteur de la culture du Burkina Faso (PASEC).

En effet, depuis 2007 sous forme d'appui-programme, des opérateurs culturels ont bénéficié de l'appui de ce fonds et ont contribué à la **consolidation de la démocratie, l'éducation citoyenne, la bonne gouvernance, la cohésion sociale et la paix**. Il s'agit du Carrefour international de théâtre de Ouagadougou (CITO), de la Fédération du CARTEL, de l'Institut Imagine, de l'Association des producteurs burkinabè pour la gestion du Fonds de soutien Succès cinéma Burkina Faso (SCBF), du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT), du Collectif Génération Creative(CGC), de la compagnie Falinga et du Centre de formation et de recherche en arts vivants (CFRAV) de l'Espace culturel Gambidi.

La Coopération Suisse a commandité l'étude bilan et l'analyse prospective sur le Programme d'appui au secteur de la culture en vue d'apprécier d'une part, l'influence de son apport dans le secteur de la culture au Burkina Faso durant la période de 2007 à 2020 et d'autre part, de prospecter de nouvelles pistes d'un cycle de son appui au secteur de la culture au Burkina Faso.

La méthode

La méthodologie d'ensemble s'est voulue inclusive en plaçant les acteurs au cœur de la démarche. La mission de l'étude bilan et analyse prospective a travaillé en s'appuyant essentiellement sur les données secondaires produites par les opérateurs culturels bénéficiaires du PASEC et celles produites par la Coopération Suisse. La mission a aussi fait recours à une collecte de données auprès des bénéficiaires afin d'apprécier les acquis et les insuffisances, d'identifier les bonnes pratiques et de formuler des recommandations ainsi que des perspectives à envisager pour la mise en œuvre d'un nouveau cycle d'appui au secteur de la culture.

Les principaux résultats de l'étude bilan

- De la pertinence du programme

Le PASEC est une contribution de la Coopération Suisse au secteur de la culture. Le Burkina Faso est confronté à d'énormes défis de développement social, politique et économique. Il est, depuis les Indépendances, à la recherche de repères solides pour ancrer ces différents processus de développement. Dans ce contexte, le facteur culturel joue un rôle de premier plan. En effet, tout développement social, politique ou économique constitue une expression de choix, de façon de penser et d'agir en lien direct avec les substrats culturels. La culture est ce qui sous-tend tous les processus de développement portés par les populations, elle participe à la construction d'une citoyenneté responsable et assumée.

Fort de tout ce qui précède, la mission a relevé la pertinence du programme et confirmé son efficacité dans la consolidation de la citoyenneté et la promotion d'un développement économique et social durable. Le PASEC est par ailleurs en adéquation avec les différentes politiques nationales de développement et les politiques sectorielles de la culture. C'est une réponse aux préoccupations des acteurs du secteur de la culture. Ces préoccupations sont entre autres, le financement culturel, la structuration et l'organisation des acteurs, la formation et la professionnalisation des acteurs, la création et la diffusion d'œuvres culturelles et artistiques de qualité, la construction d'un environnement juridique et règlementaire favorable et adapté au secteur de la culture, la constitution d'un public voire d'un marché local et international qui permettrait aux créateurs de vivre de leur art...

– Du profil historique du PASEC

Le profil historique d'intervention de la Coopération Suisse dans le secteur de la culture révèle des succès mais aussi des défis à relever. Plusieurs succès ont été relevé parmi lesquels on peut citer l'amélioration continue du système de planification et de l'atteinte des résultats ; le soutien des initiatives portées sur les jeunes et les femmes ; l'appui d'actions de décentralisation culturelle et diffusion internationale des œuvres créées ; la bonne qualité des créations, des productions et des formations ; la philosophie de réduction de la dépendance et actions de diversification des sources de financement ou développement de nouveaux partenariats ; une logique de partenariat établie entre acteurs étatiques et non étatiques qui suggère le dialogue au lieu de la méfiance mutuelle ; un bon degré de liberté laissé aux opérateurs pour l'identification de leurs besoins et la définition des priorités (flexibilité) ; la prise en compte systématique de l'approche genre et jeunesse.

La mission a aussi documenté des points qui constituent encore aujourd'hui des défis dont le renforcement de l'autonomie financière de certains Opérateurs directs ; l'amélioration de la planification des activités et du budget en lien avec les capacités intrinsèques de chaque opérateur direct à mobiliser la contrepartie exigée par la Coopération Suisse ; la stabilisation du FDCT comme réponse structurelle et pérenne de la problématique du financement de la culture au Burkina Faso ; la décentralisation culturelle dans la perspective d'impliquer et de responsabiliser les élus locaux ; la prise en compte effective de la formation artistique et culturelle dans les ordres d'enseignement ; l'appropriation du numérique comme réponse aux questions de création, de production et de diffusion des œuvres culturelles ; la question des droits d'auteurs comme moyen de structuration de l'économie de la culture.

– Des performances du PASEC

La performance globale, comme l'indique la synthèse ci-dessous, est très satisfaisante. La mission dénombre 304 œuvres en théâtre et en cinéma créées au cours de la mise en œuvre des cinq phases du PASEC ; 836 formations ont été organisées en faveur des acteurs ; on dénombre également 13 088 996 de personnes touchées par les diffusions des œuvres créées dont 2 578 333 femmes.

Tableau 1: Résultats obtenus par indicateurs du PASEC

Indicateurs	Nombre total réalisé	Nombre total prévu
Nombre d'œuvres créées ou réalisées	304	210
Nombre d'œuvres diffusées	583	150
Nombre d'œuvres diffusées à Ouaga	333	0
Nombre d'œuvres diffusées en province	111	0
Nombre d'œuvres diffusées à l'étranger	32	0
Nombre de personnes touchées par les diffusions	13 088 996	1 443 600
Nombre de femmes ayant participé à des diffusions	2 578 333	313080
Nombre de jeunes ayant participé à des diffusions	3 220	0
Nombre de formation	836	0
Nombre de personnes formées	7 582	11077
Nombre de femmes formées	2055	4045
Nombre de jeunes formés	570	3000

Source : Enquête de terrain, juin 2021

Les performances financières du programme sont éloquentes. En effet c'est pratiquement plus de 3 milliards de FCFA qui ont été investis dans le secteur culturel à travers le PASEC. La mission note la progression dans les montants des subventions allouées aux opérateurs d'un PASEC à un autre. Le taux d'absorption est particulièrement acceptable quand on considère les contextes sociopolitiques que le Burkina Faso a traversés ces cinq dernières années.

Tableau 2: Les réalisations financières sans les autres initiatives culturelles financées par le BUCO

Opérateurs	Total		Ecart	Ecart	Taux d'absorption
	Budget prévisionnel	Budget d'exécution			
CITO	930 284 740	909 800 000	20 484 740	2%	98%
CARTEL	649 115 325	618 002 699	31 112 626	5%	95%
Institut Imagine	720 000 000	704 500 000	15 500 000	2%	98%
SCBF	237 000 000	216 000 000	21 000 000	9%	91%
CGC	129 600 000	122 937 500	6 662 500	5%	95%
FDCT	459 200 000	399 200 000	60 000 000	13%	87%
TOTAL GENERAL	3 125 200 065	2 970 440 199	154 759 866	5%	95%

Source : Enquête de terrain, juin 2021

La mission a relevé de bonnes pratiques dans le cadre de la mise en œuvre du PASEC qui sont en lien avec le montage institutionnel et les procédures de gestion, la prise en compte de la question du genre et de la jeunesse, la décentralisation des activités des opérateurs

Les principaux résultats de l'analyse prospective

- Les enjeux et les défis du secteur culturel

L'analyse prospective réaffirme les enjeux et défis actuels du secteur culturel qui sont principalement d'ordre politique, social et sécuritaire, économique, artistique et culturel. A ces enjeux, les défis tels que le renforcement de la structuration et de la professionnalisation, le renforcement des infrastructures et équipements culturels, l'économie de la culture (financement, conquête des marchés, les publics et le pouvoir d'achat des consommateurs, le numérique et le droit d'auteur) et la collaboration intergénérationnelle entre les acteurs culturels sont à prendre en compte dans des interventions actuelles et futures.

- Secteurs porteurs de dynamiques et positionnement des acteurs

Les secteurs culturels porteurs de dynamique positive sont ceux qui font usage des éléments du patrimoine et du numérique pour des créations originales, respectueuses de l'environnement et orientées vers le marché local et international. On peut citer l'humour, le conte, le slam, le cinéma d'animation, les jeux vidéo, la mode & textile, le design et les arts plastiques.

Tenant compte des dynamiques actuelles dans le secteur de la culture, la mission a identifié des acteurs dont le positionnement actuel ou désiré pourrait influencer le développement du secteur culturel au Burkina Faso. Il s'agit des faîtières de la culture avec les efforts d'organisation des acteurs ces dernières années. C'est aussi, l'Etat et les collectivités territoriales comme acteurs de facilitation et d'orientation des politiques publiques en matière de culture. L'autre acteur c'est le FDCT qui se positionne aujourd'hui comme une réponse à l'épineuse question du financement de la culture malgré les difficultés de mise en route optimale du mécanisme. Les PTF sont des acteurs qui ont contribué à faire bouger les lignes en matière de développement de la culture ; le meilleur positionnement des PTF pourrait créer des synergies d'actions efficaces pour le secteur de la culture.

- Les principales recommandations

Au terme de la mission, l'équipe propose trois scénarios la « rupture », « l'ouverture ou de l'équité » et « le relai », dans lesquels la Coopération Suisse passe successivement d'une intervention directe (statut quo) à une intervention déléguée en s'appuyant durablement sur le Fonds de développement culturel et touristique (FDCT).

Par ailleurs la mission pense qu'au regard de l'expérience assez solide du BUCO, il pourrait conduire des actions de plaidoyers auprès des PTF pour les engager dans une action plus forte en faveur du financement de la culture, la formation et la meilleure structuration des acteurs en particulier les faîtières.

La mission estime que la formation devrait demeurer le rôle régalien de l'Etat ; dans ce sens, la Coopération Suisse peut s'engager à accompagner l'Etat à assumer ce rôle en poursuivant entre autres les démarches de certification engagées. Dans une certaine mesure, les opérateurs qui ont une expérience confirmée dans une ou une autre discipline pourraient bénéficier du statut de structure ou d'établissement de formation conventionné par l'Etat.

Les thématiques à approfondir sont entre autres celles relatives au financement, l'équipement technique, le numérique, les droits d'auteurs, l'approche genre et la question de la prise en compte de la jeunesse, la connaissance des publics, la décentralisation culturelle et le rôle des élus locaux...

En conclusion de cette étude bilan et analyse prospective, il ressort que la Coopération Suisse est très active dans le financement de la culture au Burkina Faso. La mission encourage l'élaboration dans une perspective inclusive d'un nouveau cycle de soutien au secteur de la culture.

Introduction

La coopération entre la Suisse et le Burkina Faso s'est formalisée le 22 septembre 1978 et s'est progressivement renforcée et structurée à partir de 2007 par la mise en œuvre des différentes phases du Programme d'appui au secteur de la culture. La culture et la migration sont des thèmes dits complémentaires¹.

Le Programme d'appui au secteur de la culture (PASEC) est en cohérence avec le principe du pourcentage culturel qui consiste à accorder au moins 1 % du budget global de la coopération pour l'appui du secteur culturel. À travers le PASEC, la Coopération Suisse voudrait consolider, professionnaliser et diversifier les démarches créatives pour les filières porteuses. Depuis l'année 2007, la Suisse soutient le secteur de la culture au Burkina Faso dans une démarche de programmation pluriannuelle. Cet appui a certes permis d'obtenir des résultats tangibles et structurants mais des défis subsistent encore pour les opérateurs culturels. Pour avoir une vision critique de la plus-value de la contribution suisse et entrevoir les perspectives à privilégier dans le cadre d'un nouveau cycle de programme, le Bureau de la Coopération Suisse a instruit la présente mission pour réaliser une étude bilan et d'analyse prospective de son intervention dans le secteur de la culture.

Le rapport aborde dans une première partie, l'étude bilan de l'intervention de la Coopération Suisse dans le secteur de la culture et dans une deuxième partie, l'analyse prospective pour un nouveau cycle de soutien de la Coopération Suisse au secteur de la culture. La première partie évoque le contexte et le profil y compris les impacts, les bonnes pratiques, les leçons tirées de la mise en œuvre des différentes phases du Programme d'appui au secteur de la culture. La seconde partie aborde les dynamiques sociétales et culturelles en termes d'enjeux et défis d'une part et de dynamiques positives et les recommandations majeures d'autre part.

Notes méthodologiques

De la méthode et des techniques

– Les méthodes

L'équipe de la mission a combiné plusieurs approches pour capter les extrants, les effets et impacts clés du programme et discerner les voies qui s'offrent aujourd'hui au Bureau de la Coopération Suisse pour imaginer un nouveau cycle de programmation en faveur du secteur de la culture.

La revue documentaire

Elle a permis de faire une revue des analyses existantes, à savoir les rapports soumis par les opérateurs, et aussi des évaluations préexistantes. Elle a surtout permis de relever entre autres, les forces et les faiblesses du PASEC documentées au fil des ans, les leçons et les bonnes pratiques acquises par les différents acteurs y compris la Coopération Suisse ; et de compiler des données quantitatives qui expriment les progrès et les effets d'un PASEC à un autre.

L'approche qualitative

Le recours à l'approche qualitative a permis d'apprécier l'influence de l'apport du Bureau de la Coopération Suisse dans le secteur de la culture au Burkina Faso durant la période de 2007-2020. Les entretiens semi-directifs et les focus groupes ont été les principales techniques utilisées pour identifier et analyser les forces et les faiblesses du profil historique de l'intervention de la Coopération Suisse, identifier et décrire les bonnes pratiques à vulgariser ainsi que les leçons principales à tirer de la mise en œuvre du PASEC.

¹ Les secteurs prioritaires de la DDC sont : développement économique local, l'éducation de base et la formation professionnelle, l'appui macroéconomique, la gouvernance et la démocratie

L'approche quantitative

La revue documentaire a offert l'essentiel des données quantitatives dont la mission avait besoin. Il s'agissait des données en lien avec les *outputs* et les *outcomes*. Mais la mission a vu la nécessité d'effectuer un sondage sur l'influence de l'intervention de la Coopération Suisse sur le secteur de la culture.

L'iconographie

C'est une démarche particulière de traduire, voire d'illustrer des questions complexes. C'est par exemple les cas des scénarios de financement de la culture, de perception des mécanismes de soutien de la culture et des opérateurs, etc.

Pour ce faire, la mission a fait appel aux services d'un jeune artiste caricaturiste qui s'affirme dans la peinture numérique.

– Outils et techniques de collecte

Les principaux outils utilisés sont les **guides d'entretien semi-directifs** et les **focus groupes**. Les premiers ont été utilisés pour la collecte de données auprès des PTF et des bénéficiaires indirects ; les focus groupes ont été utilisés pour la collecte de données auprès des opérateurs culturels bénéficiaires du PASEC et des faitières de la culture.

La mission a organisé un **atelier méthodologique** avec pour objectif de capter et d'approfondir certaines problématiques d'une part et de conforter la mission sur les orientations et formulations provisoires, d'autre part. C'est notamment la question de l'initiative Plus loin ensemble (PLE), celle des publics, la question du rôle des acteurs artistiques dans la crise sécuritaire et sanitaire actuelle et celle des perspectives futures et des recommandations pour l'appui futur du secteur de la culture.

Le dernier outil utilisé est le **questionnaire**. Il a servi à collecter des données sur l'influence perçue de l'intervention de la Coopération Suisse dans le secteur de la culture. Les caractéristiques sociologiques des enquêtés sont présentées dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 3: Répartition des enquêtés selon le sexe et l'âge

	Sexe		Age					
	H	F	18-35	36-45	46-55	56-65	+66	
Effectif	52	18	31	26	8	4	1	
Pourcentage	74%	26%	44%	37%	8%	4%	1%	

Source : Enquête de terrain, juin 2021

Tableau 4: Répartition des enquêtés selon la profession

Profession	Artiste	Entrepreneur culturel	Fonctionnaire	Etudiants en art et culture
Effectif	26	15	17	12
Pourcentage	37%	21%	24%	18%

Source : Enquête de terrain, juin 2021

Quant aux techniques, la mission a fait recours aux techniques classiques d'entretien et de focus groupes. La plupart des entretiens ont été réalisés *in situ* notamment les focus groupes. D'autres données comme les entretiens avec les partenaires techniques et financiers ont été cependant collectées à distance via des outils comme *Zoom meeting* ou *WhatsApp*. Pour l'administration du questionnaire, la mission a principalement utilisé l'Internet. En effet, le questionnaire conçu a été implanté par *Google forms* et envoyé aux adresses mail des personnes identifiées selon le profil suivant : auteurs/créateurs ; entrepreneurs culturels, fonctionnaire de l'administration publique culturelle. Pour avoir des retours, la mission a fait recours à son carnet d'adresse et passé des coups de fils aux cibles pour encourager leur réponse au sondage. Pour être pragmatique, la mission a préféré simplifier les questions et limité leur nombre à trois principales questions : *Pensez-vous que la Coopération Suisse au Burkina joue-t-elle un rôle important dans le soutien des acteurs culturels ?* ; *Quelle est votre appréciation de l'apport de la*

Coopération Suisse dans le secteur de la culture au Burkina ; Comment évaluez-vous votre satisfaction vis-à-vis de l'apport du Bureau de la Coopération Suisse dans le secteur de la culture au Burkina ?

Echantillon, durée et zone de l'étude bilan et prospective

La mission n'a pas procédé à la définition *ex-ante* d'un échantillon pour les entretiens et les focus groupes mais s'est fixée comme objectif de donner la parole à un maximum d'acteurs et structures clés. C'est ainsi qu'il a été organisé des entretiens et focus groupes en plusieurs classes. La classe des opérateurs culturels bénéficiaires du PASEC, la classe des bénéficiaires indirects des actions des opérateurs directs, celle des Partenaires Techniques et Financiers installés au Burkina et hors du pays, celle des structures étatiques. Des acteurs culturels organisés en associations ou faîtières ont été également touchés par l'enquête.

Pour la cible des opérateurs culturels bénéficiaires directs, nous avons dans la mesure du possible rencontré tous les leaders des structures y compris leurs proches collaborateurs. Quant à la cible « bénéficiaires indirects » rencontrée dans la plupart des cas en province, les leaders des associations bénéficiaires et les artistes bénéficiaires d'actions précises (formation par exemple) ont été rencontrés sur la base des listes fournies par les opérateurs culturels bénéficiaires directs.

L'échantillon du sondage est aléatoire. Nous l'avons constitué sur la base de notre mailing groupe personnel et du réseau des acteurs culturels en passant par les leaders des faîtières de la culture. On constatera dans le tableau n°1 la faible représentativité des femmes. Cette situation pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs mais les plus pertinents sont : le faible nombre de femmes entreprenant dans le secteur de la culture, les limites techniques voire technologiques. Certaines personnes en effet ont confessé ne pas savoir comment répondre au questionnaire en ligne ; d'autres ont aperçu le questionnaire longtemps après. La fracture numérique est aussi sexuellement structurée !

Le tableau² ci-dessous fait un récapitulatif des personnes touchées par les entretiens, les focus groupes et le questionnaire.

Tableau 5 : Tableau récapitulatif de l'échantillon

	Effectif	Observations
Entretiens semi-directifs	49	Entretiens bilatéraux
Focus groupes	11	Nombre de focus
Questionnaires administrés	70	Entretiens réalisés uniquement en ligne
Total	130	

Source : Enquête de terrain, juin 2021

L'enquête de terrain a duré environ quatre semaines en fonction de la disponibilité des acteurs. Quatre sorties ont été effectuées pour réaliser les entretiens et les focus groupes.

Les zones d'enquête ont essentiellement concerné les régions du Centre, du Centre-Ouest, des Hauts-Bassins, du Centre-Nord et du Centre-Est. Ces localités ont été choisies par rapport aux critères de maillage du territoire et présence de bénéficiaires directs ou indirects des PASEC.

Difficultés et limites objectives de la méthode et des techniques

– Les difficultés rencontrées

Les contraintes majeures de cette étude bilan et d'analyse prospective sont liées à la nature de l'exercice qui se veut rétrospective et prospective. Le profil du PASEC ayant évolué au fil des années, la mission n'a pas toujours pu établir des éléments cohérents de comparaison. Des constances ont toujours existé dans la mise en œuvre du PASEC (comme le renforcement des capacités des acteurs culturels, l'aide à la création et la diffusion des œuvres artistiques...) mais pour les besoins de comparaison, des indicateurs ont souvent été sans données sur une

² Une liste indicative des personnes interviewées en placée en annexe

période précise. C'est le cas du nombre d'opérateurs, les données désagrégées en sexe, âge et profession par exemple.

La mission a considéré que les disparités et les points de rupture entre les phases du PASEC, au lieu d'être perçus comme étant des contraintes méthodologiques, sont des indicateurs de l'évolution du profil historique du Programme d'appui au secteur de la culture.

Aussi, les contextes sanitaire et sécuritaire n'ont pas facilité le travail de la mission. Les difficultés liées à la connexion internet ont par ailleurs joué sur les entretiens qui se sont réalisés en ligne et sur la coordination générale de la mission. Enfin, l'expérience d'une équipe culturellement et géographiquement éloignée, n'a pas été concluante. En effet, la coordination n'a pas été capable de concilier les agendas et les contraintes de terrain.

Pour surmonter toutes ces contraintes objectives et garantir la qualité et la fiabilité des résultats, la mission a pris les initiatives suivantes avec l'aide de l'équipe du Bureau de la Coopération Suisse.

Pour ce qui concerne les données, la mission a considéré que loin d'être un problème l'absence de données souhaitées au niveau des PASEC 1 et 2, serait une preuve de la bonne évolution du programme. Il a su évoluer et s'adapter à son environnement. Aussi, la mission a procédé à plusieurs reprises à des requêtes de données auprès des opérateurs culturels. C'est le lieu de remercier chacun d'eux pour la disponibilité et la franche collaboration.

Pour les questions de coordination, le commanditaire a trouvé une solution qui a permis la bonne exécution de l'étude.

– *Les limites méthodologiques*

Elles sont surtout situées à deux niveaux. D'abord les techniques de collecte de données. Certains entretiens ont été réalisés à distance ; c'est une posture qui ne garantit pas une parfaite compréhension du discours non verbal de l'interviewé. Aussi, on a de la peine à prendre beaucoup de temps avec un enquêté au téléphone. Cette situation a tendance à pousser l'interviewer à aller vite et donc ne parvient pas toujours à approfondir certaines questions avec l'interviewé. Ensuite le sondage n'a pas permis aux enquêtés de produire un discours raisonné sur le choix d'une modalité par rapport à une autre. Les questions étaient toutes fermées en vue de produire des données quantitatives.

Pour remédier à ces limites, la mission a pris des mesures palliatives en organisant des ateliers et en procédant à une triangulation des informations recueillies. En effet, lors des deux ateliers que nous avons organisés, les informations collectées à distance ont été à nouveau appréciées voire validées par les participants. C'est par exemple les questions liées aux données quantitatives sur les créations, les diffusions, les formations, les publics touchés... ; les questions relatives aux défis du secteur culturel et les recommandations fortes préconisées.

Etude bilan

I. Contextes de mise en œuvre du PASEC

1. Les contextes sociopolitique, économique et culturel

1.1 Le contexte sociopolitique³

Le Burkina Faso, situé au cœur de l'Afrique Occidentale compte plus de 20 millions d'habitants. C'est un pays multiethnique où cohabitent plus de soixante groupes ethniques, caractérisée par plusieurs formes d'organisations sociales et de plusieurs confessions religieuses, réparties sur l'ensemble du territoire. Ces peuplements ont développé des mécanismes de régulations sociales comme «la parenté à plaisanterie » favorisant une coexistence pacifique et renforçant la cohésion et le sentiment d'appartenance nationale.

La diversité culturelle qui caractérise particulièrement le Burkina Faso a été pendant longtemps ancrée sur le partage de valeurs telles que le caractère sacré de la famille élargie, le culte des ancêtres, la solidarité, l'hospitalité, la primauté de la société et de la famille sur l'individu...

C'est dans ce contexte social que les différents régimes politiques qui se sont succédés depuis les indépendances ont tenté de bâtir le développement du pays.

Mais l'histoire du pays sur le plan sociopolitique n'a pas été toujours tranquille et favorable au développement durable. En effet, les tensions sociales se sont exacerbées sous la IV^e République avec l'assassinat du Président Thomas Sankara, la mise en œuvre des Programmes d'ajustement structurel, la mort du journaliste Norbert Zongo pour ne citer que ces événements sociopolitiques. Les effets de toute cette crise généralisée de l'Etat ont accouché une insurrection populaire en octobre 2014 mettant fin au régime et au règne de 27 ans du Président Blaise Compaoré contraint du même coup à l'exil.

Depuis lors, les relations entre l'Etat et ses administrés sont basées sur la méfiance et la défiance se traduisant souvent par des actes violents et mouvements sociaux paralysants. C'est d'ailleurs sur ce terreau fertile que le Nord et le Sahel du Burkina Faso ont basculé à partir de 2012 dans l'extrême violence et le terrorisme. Des groupes terroristes avec des leaders comme Ibrahim Dicko ont développé leur stratégie en critiquant la réponse des pouvoirs publics à la question du chômage des jeunes, des services sociaux de base et en traitant de tous les maux, les responsables traditionnels, les hiérarchies traditionnelles qui organisaient la société et la gouvernance politique. En mettant des mots sur des souffrances enfouies et en réveillant le sentiment d'injustice et de stigmatisation, les Groupes Armées Terroristes (GAT) ont su donner corps aux revendications historiques et ont exploité la demande de justice sociale pour entamer la campagne violente contre l'Etat et par la suite contre les populations civiles.

C'est sur cette même vague d'indignation et de frustrations enfouies que les mouvements sociaux (portés par les syndicats, les Organisations de la Société Civile et dans certains cas par les formations politiques de l'opposition) se sont exaspérés sans donner la chance à la négociation et au bon sens dans la résolution des questions sociétales.

On note donc que depuis la IV^e République, le Burkina Faso est en mal avec sa gouvernance globale. La situation sociopolitique globale s'est aggravée avec le contexte sécuritaire dans la bande Sahélo-Sahélienne avec comme corollaire la terreur semée un peu partout et des victimes collatérales par milliers. On note avec impuissance le départ des populations de leur terroir vers les centres urbains, la perturbation du système éducatif dans les régions en proie au terrorisme et bien entendue les nouvelles tensions sociales qui menacent chaque jour la cohésion sociale et le vivre-ensemble harmonieux.

³ Cette section s'inspire du Référentiel National de Développement 2021-2025

A la date du 30 Juin 2021⁴, le Burkina Faso connaît une croissance du nombre de déplacés internes estimé à 1 312 071 soit une augmentation de 4,7 % par rapport au mois précédent. Cette augmentation du nombre est due essentiellement à l'augmentation des incidents sécuritaires. Cet accroissement non prévisible et sans précédent des incidents ciblant principalement les populations civiles s'est observé depuis le début du second trimestre de 2021. En effet, de 86 personnes civiles tuées dans 105 incidents sécuritaires entre le 1er janvier et le 31 mars 2021, on est passé à 298 civils tués dans 115 incidents sécuritaires entre le 1er avril et le 14 juin 2021, soit une augmentation de presque 250% des civils tués entre le premier et le deuxième trimestre dont l'incident de Solhan du 5 juin 2021 qui a couté la vie à au moins 132 personnes. **Les régions du Centre-Nord, du Sahel et de l'Est** continuent à être les plus affectées. Durant les trois derniers mois, dans tout le pays, environ 200 000 personnes ont dû fuir leur domicile pour chercher sécurité. Les personnes se déplacent vers des communautés qui connaissent des besoins humanitaires très importants, mais la capacité de réponse humanitaire reste limitée...

Le contexte sociopolitique dans lequel est mis en œuvre le PASEC a été et continue d'être un contexte difficile avec la double crise sanitaire et sécuritaire. Le rôle des créateurs, comme nous le verrons dans les résultats du programme, a été déterminant dans la consolidation de la cohésion sociale. En effet, les acteurs culturels ont su contribuer par leurs œuvres à atténuer les souffrances des publics et dans d'autres cas, à dénoncer les déboires des dirigeants sur la corruption, l'injustice et la mal gouvernance du pays.

1.2 Contexte économique

Pays enclavé du Sahel à faible revenu et aux ressources naturelles limitées, le Burkina Faso connaît une croissance économique erratique depuis 1960. Avec les plans 1960-1962, 1963-1967 (premier plan quinquennal), 1967-1970 (Plan-cadre de développement économique et social), 1971 (Plan intérimaire), les plans 1972-1976, 1977-1981, le Programme populaire de développement (PPD) 1984-1985 et le Plan quinquennal de développement populaire (PQDP) 1986-1990, l'État a été positionné dans un rôle d'entrepreneur. À l'inverse, avec les Programmes d'ajustement structurel (PAS) 1991-2000, le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) 2000-2010, la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) 2011-2015 et le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020, l'entreprise privée a été considérée comme le moteur du développement.

Dans ce contexte général teinté d'interventionnisme et/ou de libéralisme économique, le revenu par habitant n'a augmenté que d'environ 2% l'an, ce qui n'a pas permis d'améliorer considérablement les conditions de vie des Burkinabè ni d'enregistrer un véritable progrès en termes de développement économique durant toute cette période.

Cette fluctuation de la planification économique, en conjonction avec une forte croissance démographique (3,1% par an), n'a pas permis d'enregistrer un véritable progrès en termes de développement économique et social.

Cette situation est la conséquence de la persistance de la pauvreté dont l'incidence se situait à 40,1% en 2014, d'un fort taux d'analphabétisme des personnes de plus de 15 ans se situant à 65,5%, d'une espérance de vie de moins de 60 ans, ainsi que d'une forte exploitation et consommation de ressources naturelles. Le Burkina Faso connaît également des mouvements migratoires qui se traduisent notamment, par un exode rural notable et une migration internationale ancienne et importante.

Selon les données de la Banque mondiale, environ 40% de la population vit toujours en dessous du seuil de pauvreté soit 1,25 USD par jour. Le taux de chômage quant à lui est estimé en 2019 à 7,6% (estimation de l'OIT).

⁴ Source ; <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/burkina-faso-aperu-de-la-situation-humanitaire-au-26-juillet-2021> consulté le 27 août 2021 à 10h47

Le secteur agricole représentait environ 20,2% du PIB du Burkina Faso à la même période et environ 26% de la population est engagée dans l'agriculture de subsistance et le coton est la principale culture de rente. Le secteur industriel est dominé par les entreprises publiques et a contribué à 25,6% du PIB et emploie 25% de la main-d'œuvre totale du pays. Le secteur des services représentait 44,5% du PIB en 2019 et employait 49% de la main-d'œuvre totale - près de 30% de ces emplois étaient générés dans le système financier.

Cette situation a pour conséquence le classement du pays au rang de 182^{ème} sur 189 pays et territoires avec un Indice du Développement Humain (IDH) qui s'établit à 0,452.

En somme, la situation socioéconomique du Burkina Faso, caractérisée par de nombreux déficits, pose la question de l'efficacité des politiques de développement national. L'analyse des indicateurs de pauvreté monétaire indique qu'en 2014, 40,1% de la population vivait en-dessous du seuil de pauvreté, estimé à 153 530 FCFA, contre 46,7% en 2009, pour un seuil de 108 454 FCFA. Entre 2009 et 2014, le recul de la pauvreté est resté faible en milieu rural, où neuf pauvres sur dix vivaient, alors qu'en milieu urbain, l'incidence a été divisée par deux environ.

Il apparaît en effet que les politiques de développement ont été insuffisantes pour créer de réelles dynamiques fortement créatrices de richesses nécessaires à l'amélioration durable du bien-être des Burkinabè.

Malgré cet état de fait, le Burkina Faso reste la cinquième économie de la CEDEAO et la troisième de l'espace UEMOA mais reste vulnérable aux chocs liés aux variations pluviométriques et aux cours mondiaux de ses produits d'exportation. Son développement économique dépendra en grande partie de la stabilité politique du pays et de la sous-région, de son ouverture au commerce international et de la diversification de ses exportations.

Dans la perspective d'un développement humain inclusif et durable, les principales problématiques qui se posent sont relatives à la persistance des inégalités sociales, aux insuffisances du système productif national, à la faible qualité des ressources humaines, à l'inefficacité et à l'inefficience de la gouvernance.

L'adoption du PNDES II (2021-2025) le 30 juillet 2021 fonde l'espoir d'un rétablissement de la sécurité et la paix, le renforcement de la résilience de la nation et la transformation structurelle de l'économie burkinabè, pour une croissance forte, inclusive et durable avec un taux de croissance annuel moyen du PIB de 7,1% attendu.

1.3 Contexte culturel

Le contexte culturel burkinabè a évolué en dents de scie sur les deux dernières décennies. En effet, avant l'année 2005, le pays ne disposait pas de référentiel formel et spécifique dans le secteur de la culture. C'est à partir de juin 2005 que sera adoptée la première politique culturelle formellement par décret N°2005-353/PRES/PM/MCAT du 25 juin 2005. Deux ans après sa mise en œuvre, les insuffisances constatées par les parties prenantes ont motivé la relecture de cette politique. C'est à cet effet, qu'en octobre 2009 la Politique nationale de la culture (PNC) a été élaborée et mise en œuvre entre 2010-2016 à travers des plans d'actions triennaux. L'évaluation de cette politique a donné des résultats mitigés qui ont un impact négatif sur les résultats du secteur et qui traduisent les difficultés réelles d'impulsion d'une dynamique de développement culturel.

Avec l'avènement du Plan national de développement économique et social (PNDES) entre 2016-2020 et pour l'accroissement de la contribution de la culture au développement économique et social, le Burkina Faso s'est doté d'une nouvelle politique dénommée Stratégie Nationale de la Culture et du Tourisme (SNCT). Cette stratégie se propose de promouvoir la diversité culturelle, la créativité et l'entrepreneuriat dans le domaine de la culture en vue de l'épanouissement social et économique des populations. Elle a déjà permis l'implémentation de plusieurs réformes telles le financement, la structuration et la professionnalisation des acteurs et la promotion extérieure des produits culturels burkinabè.

Au Burkina Faso, la culture à travers les différentes filières, a toujours joué un rôle social et économique dans le développement du pays. Les filières du cinéma et des arts de la scène, prenant en compte le théâtre, s'illustrent

parmi les filières porteuses selon l'étude de faisabilité ayant conduit à la mise en place du Programme d'appui aux industries créatives et à la gouvernance de la culture (PAIC GC).

Le cinéma. Au Burkina Faso, depuis la proclamation de l'indépendance du pays en 1960, les autorités politiques ont pris conscience de l'importance et du rôle du cinéma dans le développement socio-économique du pays. Cette prise de conscience s'est traduite par plusieurs actions qui sont entre autres la réalisation du premier film burkinabè en 1960, le lancement de la télévision nationale en 1963, la création du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO) en 1969, la création du fonds de promotion et d'extension de l'activité cinématographique en 1970 et la création de l'Institut africain d'études cinématographiques (INAFEC) en 1976.

L'évaluation de la contribution de la culture au développement économique du pays à travers l'étude Baseline des indicateurs de la SNCT et du PAIC GC réalisée en 2020 dans le cadre de la coopération avec l'Union Européenne permet de constater que les unités de l'audiovisuel et les médias interactifs (Cinéma, Vidéo, radio et TV, jeux vidéo) ont créé une valeur ajoutée estimée à 1,9 milliards de FCFA en 2015.

La filière du cinéma est donc caractérisée aujourd'hui par un dynamisme accru, en atteste la création en 2016 de Ouaga Film Lab (un incubateur de jeunes entreprises du cinéma), du festival « Séries Séries Ouagadougou »⁵ (une plateforme d'échanges, de diffusion et d'affaires sur les séries africaines), des Sotiguï Awards (cérémonie de distinction des meilleurs acteurs du cinéma Africain et de la diaspora), de Koudougou Doc, etc.

En dépit des crises sécuritaire et sanitaire qui affectent les différents maillons du cinéma et qui se manifestent par la fermeture de nombreuses salles de cinéma, l'annulation des projections de nombreux films, des repérages et tournages, des collaborations diverses et des reports des sorties des acteurs, la filière bénéficie d'interventions de plus en plus structurantes des pouvoirs publics soutenus par les partenaires techniques et financiers ainsi que des organisations de la société civile et des acteurs privés. A titre illustratif, grâce au plaidoyer de la structure faîtière du cinéma qu'est l'Union nationale des cinéastes du Burkina (UNCB) auprès du chef de l'Etat, un appui d'un milliard de francs CFA a été acquis en 2018 au profit des acteurs du cinéma burkinabè dans le but d'accompagner la production nationale à la 26^{ème} édition du FESPACO. En outre, les différents plaidoyers menés par les acteurs publics et privés du secteur de la culture ont permis la mise en place en 2018, avec l'appui de l'Union Européenne, du Programme d'appui aux industries créatives et à la gouvernance de la culture (PAIC GC) d'une enveloppe d'environ 11 milliards de FCFA qui prend en compte la filière du Cinéma. Le développement de l'offre de formation portée par L'Institut Imagine et l'ISIS-SE principalement, contribue assez à la professionnalisation des acteurs de la filière.

Le théâtre. L'étude diagnostique réalisée dans le cadre de la SNCT, a révélé qu'au Burkina Faso, le théâtre constitue un modèle étonnant de dynamisme marqué par une grande diversité des acteurs, de productions, de genres et de manifestations.

Parmi les nombreuses compagnies de théâtre, regroupant pour la plupart, d'acteurs professionnels et amateurs, les plus remarquables selon cette étude sont le Carrefour international de théâtre de Ouagadougou (CITO), l'Atelier théâtre burkinabè (ATB), le Collectif SIRABA, le théâtre de la Fraternité et la Fédération du Cartel qui disposent d'administrations fortes et emploient plus de 1000 comédiens selon l'étude diagnostique de la SNCT⁶. Dans le but de mutualiser les ressources intellectuelles, humaines, matérielles et financières et de renforcer la synergie d'action, les acteurs du théâtre sont regroupés dans une faîtière dénommée, la Fédération Nationale du Théâtre du Burkinabè (FENATHEB) qui compte plus de 300 associations issues des 13 régions du Burkina Faso.

Les acteurs du théâtre mettent annuellement sur le marché plus d'une centaine d'œuvres d'une rare diversité (issues du théâtre forum, théâtre d'auteur, théâtre de sensibilisation, théâtre de l'innovation, de l'humour, des contes, des marionnettes, etc.) dont la qualité s'améliore progressivement grâce à la rigueur des créateurs et à l'offre de formation de plus en plus diversifiée, organisée et structurée. Le Centre de Formation et de recherche en

⁵ <http://www.africine.org/evenement/festival-serie-series-ouagadougou-2018/48454>

⁶ Etude validée en 2018.

arts vivants (CFRAV) de l'Espace culturel Gambidi, l'Atelier permanent d'initiation au théâtre (APIT) du Cartel, l'Atelier théâtre burkinabè (ATB) et le Carrefour international de théâtre de Ouagadougou (CITO) développent des collaborations diverses et proposent une vaste gamme de formations initiales et continues aux acteurs de la filière. Grâce à l'appui de partenaires techniques et financiers comme la Coopération Suisse, de nombreux comédiens professionnels ont émergé et jouissent d'une bonne réputation au niveau national voire international. Le cas du dramaturge Aristide TARNAGDA lauréat 2017 du Grand prix littéraire d'Afrique noire en est une parfaite illustration.

C'est dans ce contexte caractérisé par de nombreuses initiatives avec des performances relatives que le soutien de la Coopération Suisse a pris sens et a contribué à atteindre des résultats que nous présenterons plus loin dans ce document.

2. La coopération culturelle au Burkina Faso

La coopération culturelle a toujours été un facteur crucial pour le développement des initiatives des opérateurs culturels au Burkina Faso. Cette coopération dont les origines se situent depuis les années d'indépendances du Burkina Faso a été et reste un défi dans la professionnalisation des acteurs et le fonctionnement des opérateurs culturels majeurs au Burkina Faso... Le Burkina Faso bénéficie dans le cadre du développement du secteur de la culture d'un accompagnement aussi bien au niveau national qu'auprès de partenaires internationaux. Cet accompagnement prend très souvent la forme de programmes d'appui technique et financier dédiés spécifiquement au secteur de la culture, afin de soutenir le développement des initiatives culturelles et booster l'entrepreneuriat dans ce secteur.

Au niveau national, l'Etat et ses partenaires au développement que sont le secteur privé, les collectivités territoriales développent des partenariats pour des interventions sous forme d'appui technique et financier au profit des acteurs du secteur de la culture. C'est le cas par exemple du Ministère en charge de la culture, ministère de tutelle du secteur, avec la mise en place du FDCT, du Fonds de Promotion Culturelle du BBDA ; des autres ministères tels que ceux en charge de l'emploi, du travail, du genre, etc. avec les fonds nationaux de financement ; du Ministère des affaires étrangères pour la facilitation de la mobilité des artistes ; des institutions financières et bancaires pour l'octroi des prêts ; et des collectivités territoriales dont certaines prévoient des lignes budgétaires pour l'appui aux initiatives culturelles locales.

Au niveau bilatéral, des Etats comme la Belgique (Wallonie Bruxelles), la France, le Danemark, la Chine Taïwan, le Luxembourg, la Suisse, ont accordé le plus de soutien à la scène artistique et culturelle burkinabé dans les domaines de la création/production, de la diffusion et de la formation. Alors que certains de ces acteurs associent leur action à la diplomatie culturelle (cf. Institut Français), d'autres l'inscrivent explicitement dans une démarche d'aide au développement (Suisse, Africalia). Dans les faits, nombre de leurs actions associent les deux dimensions. C'est dans le cadre de ce partenariat que le programme d'appui au secteur de la culture (PASEC) a été mis en place avec la Coopération Suisse.

Au niveau multilatéral, des partenaires tels que l'Union européenne, l'UNESCO et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), disposent chacun, de plusieurs mécanismes de financement allant de la mise en place de programmes / projets aux lancements d'appels à projets ou à propositions en passant par les appels à candidatures pour des bourses diverses. Dans le cadre de la coopération multilatérale, des programmes tels que le PASC 1 et 2, le PAIC GC avec l'UE, et ARPIC avec l'OIF ont été mis en place. Aussi, avec l'appui de l'UNESCO, des initiatives telles que la réalisation de l'étude d'impact de la culture sur le développement socioéconomique, les Recréatiales, l'appui aux collectivités territoriales à l'élaboration de politiques culturelles locales ont été soutenues.

En dépit des efforts fournis dans le cadre de la coopération pour le développement de la culture, des insuffisances sont constatées. En effet, peu de temps et de ressources sont investis dans la coordination, la réflexion et la structuration d'une action collective cohérente ; l'action générale des PTF semble être caractérisée par une

approche ad hoc, avec des synergies ou collaborations qui sont construites et exploitées de façon ponctuelle. En plus du manque de ressources, les différences d'approche et d'exigences bureaucratiques constituerait un facteur particulièrement limitant pour ce qui concerne les collaborations « culture » entre les PTF. Quoi qu'il en soit, les PTF ont en commun de soutenir plus les opérateurs associatifs plutôt que les structures étatiques ou para-étatiques du pays – la mise en place du FDCT et sa collaboration avec l'UE (et la Suisse) impriment peut-être une nouvelle dynamique à cet égard (voir sections « FDCT » et « recommandations »).

Tous les acteurs consultés dans le cadre de cette Mission soulignent le potentiel des arts et de la culture pour le développement et le rayonnement international du Burkina Faso. Malgré cela et sans surprise, la culture et les arts restent le parent pauvre de la coopération internationale dans le pays. Par ailleurs, relativement peu de temps et de ressources sont investis dans la coordination, la réflexion et la structuration d'une action collective cohérente.

Les partenaires techniques et financiers consultés notent aussi que l'action de la Coopération Suisse et du PASEC est relativement peu visible en termes d'actions de communication, ce que d'aucuns estiment « paradoxal » et « regrettable ». Ils soulignent en effet le rôle moteur joué par le Bureau de la Coopération Suisse dans le dialogue entre les différents partenaires internationaux, même informel ; le caractère impactant, pérennisant et innovant de son action (cf. PLE, tentative de certification des formations) ; ainsi que son plaidoyer bien informé et efficace auprès des pouvoirs publics (cf. FDCT).

En conclusion, la coopération internationale reste un facteur important pour la structuration et la professionnalisation du secteur culturel burkinabé ; un potentiel intéressant existe pour une structuration plus stratégique et cohérente de l'intervention des partenaires bilatéraux et multilatéraux. Or, la Suisse est bien placée pour jouer un rôle en la matière, et l'a déjà fait avec succès.

II. Profil historique du Programme d'appui au secteur de la Culture

1. La coopération culturelle suisse

*Culture matters for development*⁷ – ce principe, la Suisse a été l'un de premiers bailleurs de fonds gouvernementaux à l'appliquer très concrètement dans la cadre de sa coopération au développement. Partie de projets ponctuels lancés ci et là par des coopérants sensibilisés à la question, l'action de la DDC a évolué dans les années 2000, notamment dans le sillage de la formulation de sa "Politique culture et développement 2010-2015"⁸ (ci-après « la Politique »). Dans ce document, la DDC y reconnaît la place intrinsèque de la culture et des arts dans les processus de développement humain; elle y rappelle que l'accès à la culture est un droit; la promotion de la diversité des expressions artistiques et culturelles, un engagement particulièrement cher à la Suisse multilingue et multiculturelle; les arts, un « moteur de changement social »; et finalement, elle y considère les champs artistique et culturel comme des vecteurs potentiels pour la promotion du dialogue et de la paix (voir encadré). Avec cette Politique se dessine une aspiration qui sort du lot, à savoir consacrer un pourcent du budget de la DDC au soutien des arts et de la culture des pays de son action de coopération internationale.

Le portefeuille "art et culture" de la DDC comporte trois catégories d'interventions. La DDC mène ainsi des "petites actions" : elle participe ponctuellement et sur demande à des projets définis et portés par des organisations locales ; ces petites actions, présentes dans une quinzaine de pays, tendent à avoir une empreinte très locale et des effets à court-terme. La DDC a également développé des "programmes" au niveau national : ces programmes, une douzaine, portent des actions cohérentes sur le moyen-long terme, sont sous-tendus par une analyse complète et préalable des besoins et opportunités en présence, et visent explicitement l'obtention d'objectifs de développement. La DDC met également en œuvre des programmes dit "régionaux" (cinq actuellement) : ceux-ci se déploient sur plusieurs pays ; ils intègrent des réflexions de dialogue dans des contextes tendus ou post-conflit et/ou visent à mettre à profit des synergies entre les pays concernés. Notons que des projets artistiques ou intégrant des composantes telles peuvent également être intégrés à des programmes menés sur d'autres thématiques, programmes dont ils renforcent l'impact.

L'engagement culturel de la DDC semble être fortement ancré pour ne pas avoir été touché ni par les remous récents en lien avec l'élaboration, puis l'adoption, du nouveau "Message sur la stratégie de coopération internationale 2021-2024", ni par la réorganisation lancée à la DDC (projet « fit for purpose »). Au contraire, le principe du 1% semble avoir été renforcé⁹, et la réflexion sur la place de la culture dans le développement continue à gagner en profondeur et en impact. A ce titre, la DDC a récemment publié des « Réflexions sur la culture et le

Les programmes culturels de la DDC:

- soutiennent les fruits du développement dans des domaines tels que l'inclusion sociale, les droits de l'homme, l'éducation, la société civile, le développement économique et la participation démocratique ;
- abordent des questions sociales ou politiques délicates grâce au langage de l'art, créant un espace de dialogue et favorisant un climat de tolérance ;
- mettent en contact la DDC avec des acteurs de la société civile, des créatifs et des citoyens différents que ceux qui sont impliqués dans les autres programmes de développement ;
- permettent de tester de nouvelles idées en toute sécurité, parce qu'un échec artistique est décevant mais pas dangereux, et génèrent ainsi de nouveaux partenariats et projets innovants;

Ce faisant, ils viennent étoffer la gamme d'outils à disposition du personnel de la DDC en utilisant des moyens non conventionnels pour faire progresser les principaux objectifs de développement

Source : *Réflexions sur la Culture et le Développement*, DDC, avril 2020

⁷ La culture compte en matière de développement

⁸ https://www.eda.admin.ch/dam/deza/fr/documents/aktivitaeten-projekte/aktivitaeten/broschuere_kulturpolitik_deza_FR.pdf

⁹ Source : entretien de la Mission avec Rudi Von Planta

développement », document qui identifie et développe des thématiques pertinentes du point de vue de la mission et des compétences de la DDC. Notons ici les thématiques qui entrent particulièrement en résonnance avec le contexte propre au Burkina Faso, avant d'y revenir dans la section de notre rapport dédié aux recommandations :

- La culture comme vecteur de la participation démocratique
- L'art au service de l'inclusion sociale
- Art, promotion de la paix et reconstruction
- Art et perspectives d'avenir pour les jeunes
- Développement et industries créatives

Le PASEC est probablement l'un des programmes « culture » les plus anciens de la DDC – après les programmes régionaux développés en Asie centrale et dans le Caucase. Il est également l'un des mieux dotés financièrement.

2. Principes et objectifs du PASEC

2.1 Principes du PASEC

Après une série d'appuis très ponctuels, le Buco s'est engagé dans la réflexion pour un appui plus structurant du secteur culturel qui a abouti en 2007 à l'élaboration d'un programme culture, intitulé «Programme d'appui au secteur de la culture ». Il a connu à ce jour cinq (05) phases qui ont profité, on peut le dire, à six (06) opérateurs directement ou indirectement.

Ces opérateurs sont des organisations de la société civile (associations) basées à Ouagadougou et dont la majorité des activités se déroule dans la capitale. La plupart des opérateurs sont expérimentés et peuvent être considérés comme des opérateurs qui comptent pour le pays (opérateurs majeurs). Ensemble, ces opérateurs couvrent pratiquement toute la chaîne de valeur du produit culturel : création, production, diffusion et formation.

On note également que le Programme est doté (à partir du 3^e PASEC) d'un cadre stratégique intégré avec un objectif général et des objectifs spécifiques bien fixés ; aussi, une stratégie d'intervention est bien déclinée et montre toujours les types de produits attendus (*outputs*) ainsi que des valeurs-cibles agrégées. Une ébauche de cadre logique existe également. Le pilotage et le suivi du Programme est assuré (normalement) par un Comité de Pilotage regroupant les partenaires et parties-prenantes.

2.2 Les objectifs du PASEC

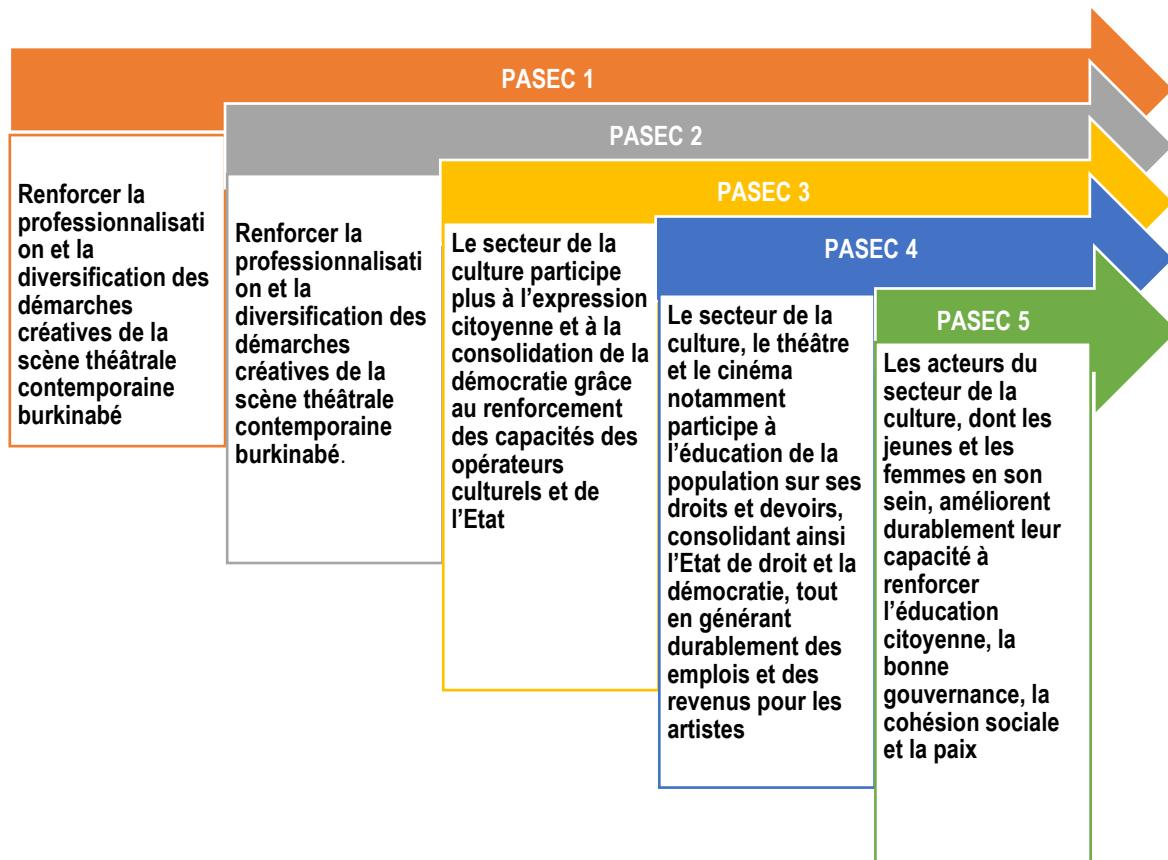
Les objectifs du PASEC ont évolué au fil des années pour s'adapter au contexte et tenir compte des attentes des bénéficiaires du soutien. Pour les deux premières phases qui n'ont pas connu un processus de planification comme les trois dernières, au regard de la similarité des résultats et des périodes d'exécution, un fort lien se dégage entre les objectifs visés qui consistaient à renforcer la professionnalisation et la diversification des démarches artistiques de la scène théâtrale contemporaine. C'est à partir de la troisième phase que le programme a décliné davantage des objectifs avec une amélioration de la planification.

Le PASEC 3 a visé le renforcement des capacités des opérateurs culturels et de l'Etat dans leur rôle de construction de la citoyenneté et de consolidation de la démocratie.

Le PASEC 4 a poursuivi comme objectif général, l'éducation de la population sur les droits et devoirs par la culture notamment le théâtre et le cinéma afin de consolider l'Etat de droit et la démocratie.

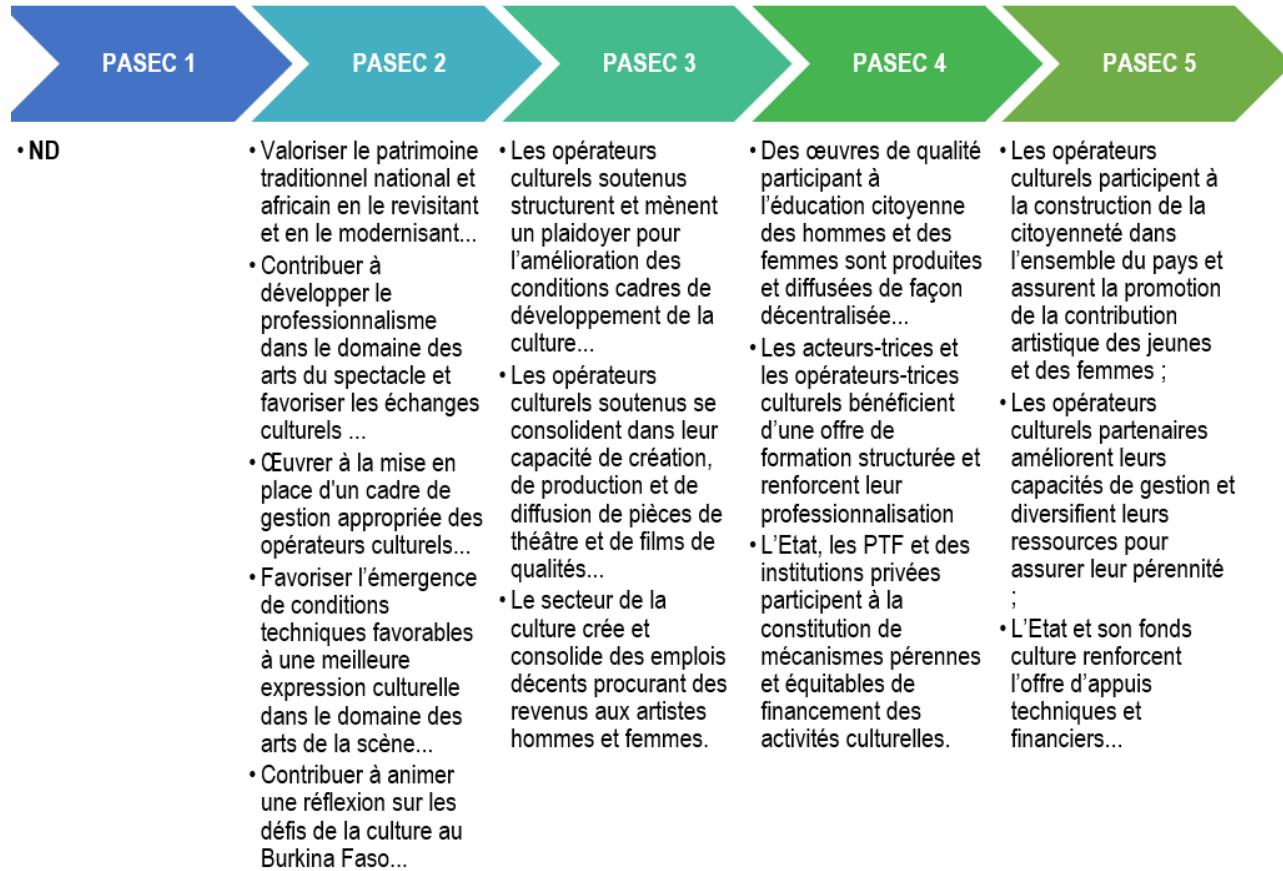
Le PASEC 5 a mis l'accent sur le renforcement des acteurs du secteur de la culture en matière d'éducation citoyenne, de bonne gouvernance et de cohésion sociale et de paix. C'est une orientation en phase avec les préoccupations du gouvernement du Burkina Faso qui fait face depuis 2016 à une exacerbation des attaques terroristes et à des conflits communautaires violents.

Graphique 1: Présentation des objectifs généraux du PASEC



Les objectifs spécifiques, au nombre de trois par PASEC, sont répertoriés dans le graphique ci-dessous et montrent les trois niveaux d'attente du Bureau de la Coopération Suisse : structuration-professionnalisation, renforcement des capacités, diversification des sources de financement.

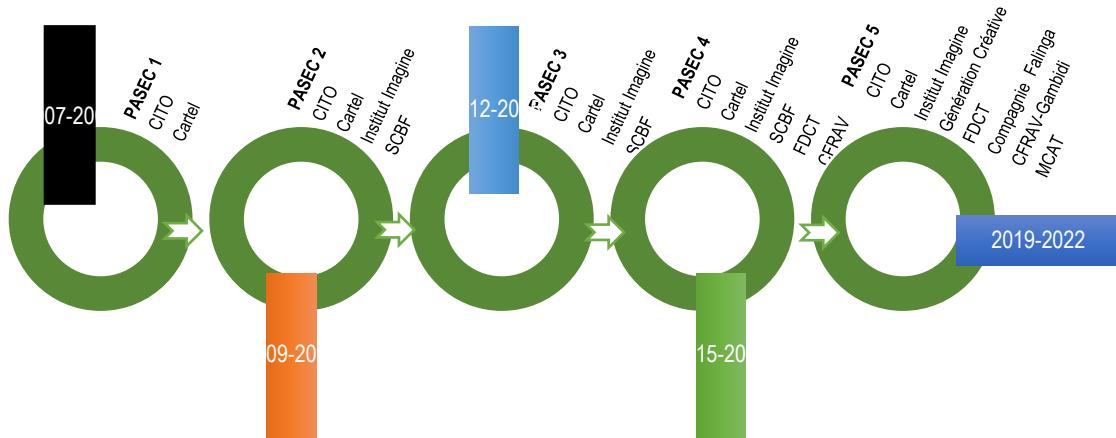
Graphique 2: Les objectifs spécifiques des PASEC



3. Les opérateurs au fil des PASEC

Le profil du PASEC a connu d'abord une évolution en nombre d'opérateurs qui est passé de 2 à près de 10 sans compter avec les bénéficiaires ponctuels. Ensuite il a évolué en nombre de filières passant de 1 à 2 avec le théâtre puis le cinéma.

Figure 1: Les Opérateurs bénéficiaires des 5 phases du PASEC



L'évolution en nombre de filières soutenues est expliquée par le souci de porter les grands défis du Burkina Faso par les œuvres artistiques et culturelles en plus des autres options d'outils de changement. Le théâtre et le cinéma sont des moyens par excellence, dans le contexte du Burkina, pour toucher les populations et aborder les thématiques d'intérêt général.

Cet aspect du profil historique du PASEC n'est pas sans conséquences dans la gestion du programme et la coordination des bénéficiaires étant donné que le BUCO n'a pas fait de son soutien un acte isolé mais une volonté de fédérer et de créer des synergies porteuses de transformations positives pour le secteur de la culture. Certains partenaires techniques et financiers, en effet, signent des contrats avec chaque structure et ne jettent pas de passerelles entre bénéficiaires. Le BUCO a choisi d'accompagner les acteurs en les invitant à se retrouver autour d'objectifs et de résultats communs. Chaque opérateur en s'engageant sait que ses performances individuelles doivent concourir à l'atteinte des *outcomes* de l'ensemble. C'est une démarche particulière qui va donner les résultats exposés plus loin et qui va susciter une dynamique interne des bénéficiaires laquelle est faite de complicité et d'émulations positives mais aussi de luttes pour des positionnements dans la perspective bourdieusienne (Pierre Bourdieu dans *La distinction. Critique sociale du jugement*).

3.1 Les pionniers du Programme d'appui au secteur de la culture

Au commencement, la Coopération Suisse apportait spontanément son soutien financier à des porteurs d'initiatives culturelles et artistiques ou à des manifestations et événements culturels majeurs comme des festivals ou des biennales.

Mais depuis que le soutien s'est structuré en 2007 avec la première phase du Programme d'appui au secteur de la culture, deux (2) opérateurs pionniers ont eu la confiance du BUCO et ont bénéficié de son accompagnement. Il s'agit du Carrefour International de Théâtre de Ouagadougou et la Fédération du CARTEL. On remarquera que le profil fait une place de choix aux arts vivants, notamment le théâtre pour sa capacité à porter des messages clés en faveur de la construction d'un état de droit et d'une citoyenneté responsable.

Encadré 1: Les pionniers du soutien du BUCO

- Le Carrefour Internationale de Théâtre de Ouagadougou

Créé par des hommes et femmes de la 3^{ème} génération du théâtre du Burkina Faso, le CITO est une organisation de type fédérative rassemblant des centaines (près de 600 membres) d'artistes des arts de la scène exerçant dans des disciplines telles le théâtre, la danse, la musique, le conte théâtralisé et l'humour. En référence au récépissé N°96-274/MATS/SGAT/DLPAJ du 21 octobre 1996, il a pour but, la promotion des arts de la scène au Burkina Faso et dans le monde en général. De façon spécifique, le CITO intervient sur la chaîne de valeur du théâtre professionnel d'auteur à travers la formation, la création/production et la diffusion à l'échelle nationale et sous régionale. S'inspirant des expériences

amassées au gré des diverses sorties (voyages) et collaborations avec les autres formes de pratique de l'art dramatique de par le monde, les acteurs de la 3ème génération ont décidé, depuis les années 1990, de s'organiser et de créer une nouvelle vision d'exercer le métier du théâtre au Burkina Faso.

Le CITO apparaît comme une innovation majeure dans le paysage culturel du Burkina pour plusieurs raisons : son caractère démocratique ; il appartient à tous les artistes qui y adhèrent et non à un seul individu comme cela a été le cas jusqu'alors ; son statut rassembleur ; il n'est ni une compagnie ni une troupe classique. Il représente un nouveau cadre fédérateur dans lequel tous les métiers des arts de la scène se rassemblent pour penser et pratiquer leur art.

▪ La fédération du Cartel

La Fédération du CARTEL est un regroupement au départ de cinq (5)¹⁰ associations culturelles œuvrant à la promotion du théâtre et des arts apparentés. Ses membres sont : la Compagnie Grâce Théâtre, la Compagnie Falinga, la Compagnie Théâtr' Eclair, la Compagnie Théâtre Evasion et la Compagnie du Fil. Reconnue officiellement sous le récépissé N°2007-169/SG/ DGLPAP/ DOASOC du 20 mars 2007, elle a pour objectif principal, la mutualisation des capacités techniques, matérielles, humaines et financières des compagnies membres afin de contribuer à la professionnalisation dans les pratiques artistiques.

Le Cartel est aujourd'hui une référence et se positionne, comme un modèle de gestion intégré pour différentes compagnies, en se mettant à la disposition des pouvoirs publics pour des réflexions stratégiques, en développant une programmation artistique dans un théâtre populaire. Il se constitue en laboratoire pour prendre en compte les problématiques artistiques, les étudier et proposer des solutions pour guider ou inspirer les politiques culturelles et mettre l'art au cœur de la vie des citoyens et de la cité. Il travaille à l'enracinement social de la pratique théâtrale ; ses projets sont artistiques, mais dont la vocation profonde est l'amélioration des conditions sociales des populations. Les compagnies membres développent depuis plusieurs années des projets communs et des projets propres, ce qui entraîne des besoins croissants dans les domaines de l'administration, du suivi et de la gestion de projets, d'où l'intérêt de centraliser ces tâches.

Ce regroupement centre ses activités de formation, diffusion et de création sur la recherche artistique dans un dialogue constant avec la communauté.

Outre le fait que le Cartel soit un instrument de gestion performant et un espace de réflexion ainsi que d'appui aux forces publiques, il vise également à renforcer les capacités de planification stratégique, d'administration et de gestion des projets et politiques culturels par les acteurs du secteur privé et public au Burkina Faso et en Afrique.

Le Cartel est à l'initiative de toute une série d'activités d'envergure ayant un impact économique tangible sur les zones urbaines et rurales. Parmi elles, on retrouve la Saison théâtrale du Cartel, les Nuits Internationales de la Plaisanterie, le Festival Jeune Public « La Ruche », les Récréâtrales et Filigrane.

3.2 Les opérateurs culturels de la deuxième et troisième vague

A la deuxième phase du Programme d'appui au secteur de la culture en 2009, tout en poursuivant son partenariat avec les deux opérateurs du théâtre, le BUCO va adjoindre deux nouveaux acteurs qui sont l'Institut Imagine et l'Association Succès Cinéma Burkina Faso (SCBF).

On remarquera l'entrée du Cinéma dans le groupe des bénéficiaires. C'est le même principe qui a présidé au choix du cinéma. Le cinéma ou encore l'image a cette capacité de faire passer des messages au sein de la population et enclencher des changements nécessaires à la bonne gouvernance et à l'éducation citoyenne des masses. La prise en compte de l'Association Succès cinéma est la volonté manifeste du BUCO de répondre concrètement à la question de financement du cinéma exprimée par les acteurs et stimuler l'économie du cinéma.

Les phases 4 et 5 du PASEC verront la prise en compte de nouveaux bénéficiaires que sont le Collectif Génération Créeative, l'Espace Gambidi, le MCAT et le FDCT en plus de l'appui déjà accordé aux opérateurs dits pionniers.

¹⁰ Avec le départ de FALINGA qui s'est mis à son propre compte, le CARTEL compte aujourd'hui 04 opérateurs

Encadré 2: Bénéficiaires de la 2e et 3e vague

- **L’Institut Imagine**

Créé en 2003, l’Institut Imagine est une structure de formation professionnelle et technique ayant pour objectif principal de développer l’expression cinématographique nationale et africaine. Il intervient dans le domaine du cinéma à travers des formations initiales et des perfectionnements dans les métiers du cinéma, de la télévision et du multimédia ; la gestion d’un « pôle archives audiovisuelles » ; l’organisation de séminaires, des colloques ; l’organisation d’expositions et de camps mémoires ; l’initiation des jeunes à l’image. Depuis juin 2010, l’Association "Institut Imagine", de droit burkinabé à vocation internationale, a été mise sur pied avec pour objectif principal de prolonger et de pérenniser l’activité de l’Institut. L’Institut dispose d’un riche patrimoine infrastructurel, logistique et de matériel technique.

- **Succès cinéma**

Créée en 2011, l’Association SCBF a pour but d’aider, de promouvoir et d’accompagner la production de films de tout genre et de faire émerger une expression cinématographique populaire, diversifiée et de qualité reflétant la dynamique culturelle du Burkina Faso. L’objectif principal est de promouvoir des films à petits budgets. Elle gère un mécanisme accordant des bonifications aux trois (03) films ayant dénombré le plus de spectateurs, à partir de 10 000 entrées. Les lauréats de ce mécanisme de soutien à la production reçoivent des bonus pour la production de leur prochain film. La seconde activité de l’Association consiste en la formation des gestionnaires de salles et producteurs/distributeurs. Enfin, SCBF soutient des femmes cinéastes pour l’écriture de scénarios de films.

Le Fonds Succès Cinéma est un mécanisme de financement original qui contribue à impulser une nouvelle dynamique dans la production cinématographique sous l’ère du numérique à travers des films à faible budget dit « Low-budget ». L’outil permet un accroissement de la production cinématographique et une professionnalisation de la distribution et de l’exploitation, tout en consolidant le système de billetterie.

- **Le Centre de Formation et de Recherche en Arts Vivants**

Créé en 2003 par l’Espace Culturel Gambidi, le CFRAV est une structure de formation dans le domaine des arts vivants. Il comporte trois départements : Arts Dramatiques / Arts Chorégraphiques / Arts Musicaux. Ces départements comportent chacun des Sections : de Formations Diplômantes, de Formations Continues, de Formations de formateurs et de Recherche. Sur un cycle de trois ans, le CFRAV donne une formation diplômante de niveau supérieur basée sur quatre socles de compétence : l’intelligence artistique ; la maîtrise technique ; l’autonomie ; la créativité. Chaque session devra donc « opérationnaliser » des objectifs artistiques de manière à doter chacun de « compétences » et enclencher un processus d’« auto formation » en sensibilisant à des « savoir – être » de praticien réflexif : qui dépasse l’enseignement de techniques liées à des disciplines, pour ambitionner de former des artistes autonomes, capables de prendre position quant à leurs choix d’« expression – communication ». L’ambition est de concevoir une approche didactique qui s’enracine dans trois courants de pensées, à savoir : La recherche – action / La pratique réflexive / Le processus d’intervention et de changement planifié. Dès sa création, le CFRAV a mis à l’étude, un programme de formation de formateurs, tant en direction de la pratique artistique et plus particulièrement le théâtre d’intervention sociale, que relativement à « l’éducation artistique » pour l’enseignement primaire et secondaire et les institutions « socio – culturelles » en général ».

Dans le cadre du PASEC, l’Espace Gambidi à travers le CFRAV collabore avec le CITO sur les questions de formation et de certification de l’école de théâtre.

- **Le Collectif Génération Collective**

Créé au Burkina Faso avec des représentations en Europe, le COLLECTIF regroupe à la fois la société de production GENERATION FILMS et l’Association COLLECTIF GENERATION CREATIVE. C’est une association qui se fixe pour but de contribuer à la professionnalisation des jeunes africains dans le domaine des industries culturelles et créatives, et notamment du cinéma, à partir de Ouagadougou.

L’association développe des outils et mécanismes de promotion, de développement et de formation des professionnels africains des industries culturelles et créatives pour une meilleure représentativité de leurs entreprises et de leurs projets.

Dans le domaine du cinéma, il anime l’incubateur des projets cinématographiques par des méthodes alternatives de gestion, de production, de marketing et de diffusion dans les pays du sud.

- **Le FDCT**

Créé en 2016 par décrets N° 2016-729/PRES/PM/MCAT/MINEFID du 8 août 2016 portant création du Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT) et N° 2016-861/PRES/PM/MCAT/MINEFID du 14 septembre 2016 portant approbation des statuts particuliers du FDCT, le FDCT, établissement public de la catégorie des fonds nationaux, a été rendu fonctionnel et opérationnel depuis fin 2016 et son organigramme est entré en vigueur le 14 juillet 2017. L’objectif global visé est de développer la dimension économique de la culture et du tourisme en vue d’accroître leur contribution au PIB et à la création d’emplois. De manière spécifique, le FDCT vise à : (i) assurer l’accompagnement financier des projets des opérateurs culturels et touristiques ; (ii) assurer le renforcement des capacités techniques des opérateurs culturels et

touristiques ; (iii) Mettre en place des mécanismes d'informations sur les industries culturelles et touristiques. Les principaux bailleurs de fonds du FDCT sont l'Etat, la Suisse, l'Union Européenne, la Wallonie Bruxelles.

3.3 Les bénéficiaires ponctuels

Les bénéficiaires ponctuels, c'est l'ensemble des acteurs ou structures culturelles soutenus par la Coopération Suisse pour encourager des initiatives novatrices comme la réhabilitation du Ciné Guimbi à Bobo Dioulasso, le soutien du Centre culturel les bambous, le musée de l'eau, l'Association Faso Neré Arts et Cirque (AFANAC), etc. On note dans cette façon de faire que la Coopération Suisse reste libre dans l'affectation de ressources directement à des acteurs sur des actions ponctuelles pour lesquelles elle n'a pas de doute sur la pertinence ni sur l'originalité du projet. C'est un autre pan de la flexibilité du BUCO évoquée plus haut.

Tableau 6: Tableau récapitulatif des opérateurs soutenus ponctuellement

Structures	Domaines	Année
ANAFAC	Cirque	2016
Ciné Guimbi Ouattara	Cinéma	2018
Musée de l'eau	Patrimoine	2020
Fespaco	Cinéma	2019
Association de soutien du cinéma au Burkina Faso	Cinéma	2015
Association CINEACTIF	Cinéma	2021
Collectif des Architectes du Rire (CAR)	Humour	2019
Ministère de la culture, des arts et du tourisme	Public	2020
Les films Selmon	Patrimoine	2020

Source : Enquête de terrain, 2021

4. Evolution du profil historique : succès et défis du programme

L'appui du BUCO au secteur de la culture au Burkina Faso a connu des évolutions au fil du temps pour s'adapter au contexte très évolutif et répondre aux attentes des bénéficiaires directs. Quand on considère le PASEC 1, on peut constater des faiblesses dans la programmation. Un cadre de résultats n'a pas été en effet élaboré avec la rigueur qui caractérise les phases suivantes. A partir du PASEC 2 et beaucoup plus du PASEC 3, tout en prenant en compte les besoins d'un montage institutionnel, le BUCO a travaillé à améliorer la planification avec une certaine flexibilité dans le financement des actions des opérateurs.

4.1 Succès et défis du PASEC 1 & 2

Les phases 1 et 2 du PASEC ont eu le mérite d'avoir contribué à la régularité et à la qualité des spectacles produits. Les thématiques abordées ont montré la capacité des opérateurs culturels à participer à la formation et à l'expression d'une opinion publique sur des enjeux de développement du Burkina Faso notamment sur les questions de gouvernance et de citoyenneté. Le soutien des acteurs culturels dans la mobilisation de ressources financières et dans la gestion de leurs institutions culturelles a permis aussi de libérer du temps pour la création artistique qui impacte positivement sur la qualité des produits.

Les défis qui se posaient à la fin de ces deux premières phases sont la prise en compte du genre, le renforcement de la société civile et la lutte contre la pauvreté par une amélioration de l'employabilité, de l'entrepreneuriat de la jeunesse burkinabé et de l'accroissement de la production artistique dans les domaines de l'audiovisuel et du théâtre.

4.2 Succès et défis du PASEC 3

Le PASEC 3 a contribué à l'amélioration des ressources humaines, financières et matérielles des opérateurs leur permettant de bénéficier d'une gestion professionnelle et d'accroître leurs capacités de planification et de développement stratégique. Cette phase a vu aussi l'émergence d'interlocuteurs crédibles et compétents dans le domaine du Cinéma et du théâtre. Une diffusion assez remarquable des spectacles de théâtre et des œuvres cinématographiques dans les villes, les campagnes et au-delà du Burkina, monde, est effective compte tenu de

l'amélioration de la qualité et du nombre des créations. Un programme de formation professionnelle dans les métiers artistiques, administratifs et techniques est mis en œuvre et a permis de renforcer les capacités opérationnelles des professionnels des métiers du théâtre et du cinéma.

Malgré cet état de fait assez reluisant, la mise en place de mécanismes pérennes et équitables de financement des actions culturelles, la structuration de l'offre de formation et le renforcement de la professionnalisation des acteurs ainsi que l'amélioration de la qualité des œuvres sont restés de grands défis à relever par l'ensemble des opérateurs bénéficiaires.

4.3 Succès et défis du PASEC 4

Le PASEC 4 a permis la formation d'acteurs et actrices culturels formés en création, production, communication et diffusion avec une diversification des thématiques (éducation culturelle, lutte contre les inégalités entre hommes-femmes et promotion des droits citoyens, etc.). Dans cette phase, un projet structurant a été porté par les opérateurs avec l'accompagnement de la Coopération Suisse. Il s'agit du projet de certification des formations en théâtre et cinéma. C'est au cours de la même phase que le renforcement du financement public (création et opérationnalisation FDCT) de la culture et l'accompagnement des opérateurs pour une diversification de leurs possibilités de financement ont été actés.

Les défis à relever à cette phase sont en lien avec la formation, la création, la diffusion, l'insertion socio-professionnelle dans les domaines du cinéma et du théâtre et avec le renforcement institutionnel des opérateurs.

4.4 Succès et défis du PASEC 5

Les succès à prendre en compte dans la mise en œuvre du PASEC 5 sont relatifs à la production et la diffusion d'œuvres artistiques de qualité au niveau des centres urbains et ruraux, notamment pour un public jeune ; et le renforcement des capacités d'insertion socioprofessionnelle des artistes particulièrement des jeunes et des femmes.

Aussi, les Opérateurs culturels bénéficiaires, dans cette phase en cours, intensifient la recherche de financements pour la pérennisation des activités et par ricochet des structures. On note entre autres des actions de renforcement des capacités organisationnelles et le suivi-évaluation des projets culturels. Enfin, on relève la confirmation de l'utilité de l'outil de financement qu'est le FDCT avec des appels à projets orientés vers des initiatives culturelles de jeunes et de femmes. Cette phase promet en outre de poser clairement les tenants et aboutissants du projet de l'Etat burkinabè à identifier et à soutenir des opérateurs culturels d'importance nationale afin de garantir la continuité de l'offre culturelle.

La situation sécuritaire et celle socio-politique (consultations électorales 2020) de même que la pandémie à COVID-19 constituent les défis de la phase 5 à prendre en considération.

Tableau 7: Synthèse des succès du PASEC

Succès du Programme
<ul style="list-style-type: none"> – Amélioration continue du système de planification et de l'atteinte des résultats ; – Soutien des initiatives portées sur les jeunes et les femmes ; – Appui d'actions de décentralisation culturelle et diffusion internationale des œuvres créées ; – Sensibilité du FDCT à la question de la décentralisation et du genre – Bonne qualité des créations, des productions et des formations ; – Philosophie de réduction de la dépendance et actions de diversification des sources de financement ou développement de nouveaux partenariats ; – Le programme répond aux attentes des acteurs et est en phase avec les priorités du pays ; – Une logique de partenariat établie entre acteurs étatiques et non étatiques qui suggère le dialogue au lieu de la méfiance mutuelle. – Bon degré de liberté laissé aux opérateurs pour l'identification de leurs besoins et la définition des priorités (flexibilité) ;

- Prise en compte du genre (CITO, CARTEL).
- Efforts et engagement des Opérateurs directs dans la diversification des ressources (dossiers d'appels d'offres, fund raising collectif, crowdfunding, formation en levée de fonds, etc.)
- Etc.

Tableau 8: Synthèse des défis du PASEC

Défis du Programme
<ul style="list-style-type: none"> – Dépendance financière de certains Opérateurs directs vis-à-vis de l'appui financier du Bureau de la Coopération Suisse malgré les efforts de diversification des ressources ; – La faible maîtrise de la planification des activités et du budget en lien avec les capacités intrinsèques de chaque opérateur direct à mobiliser la contrepartie exigée par la Coopération Suisse – Stabilisation du FDCT comme réponse structurelle et pérenne de la problématique du financement de la culture au Burkina Faso – La décentralisation de la diffusion mais aussi celle de la création portée par des acteurs locaux – La prise en compte effective de la formation artistique et culturelle dans les ordres d'enseignement – Etc.

5. Analyse des questions transversales

5.1 La question du genre

La prise en compte des femmes dans la réalisation des activités du programme a bénéficié de l'utilisation d'un outil dénommé matrice de suivi de performance genre. Les rapports des opérateurs indiquent un effort général de prise en compte du genre se traduisant soit par la mise en place de cellule ou programme dédiés (CITO et SCBF), soit par des activités spécifiques comme le colloque genre d'Imagine, les formations de femmes metteurs en scène du CITO, l'aide à l'écriture des femmes de SCBF, etc.

Aussi, dans le cadre des différentes activités (formation, création, diffusion, etc.) une grande place est accordée par les opérateurs à la prise en compte du genre dans les phases de présélection, de sélection et de participation des bénéficiaires. A titre illustratif, le nombre cumulé de femmes prévu pour bénéficier de formations était estimé à 2 342 ; finalement c'est 1 878 soit 80 % de femmes qui ont bénéficié de formations sur les 5 phases du PASEC. Il en est de même pour les diffusions d'œuvres où l'on peut constater une forte mobilisation des femmes pour participer à des spectacles ou séances de projections. Sur l'ensemble du programme il était prévu de toucher 20 621 femmes et finalement c'est 2 574 134 soit un taux de réalisation de près de 12 500 %.

Autant, dans le cadre de l'appui accordé par le FDCT, le financement de projets spécifiques de femmes est pris en compte et a permis le soutien d'au moins 26 initiatives portées directement par celles-ci.

5.2 La question de la jeunesse

Lors des trois premières phases du PASEC, la prise en compte de la jeunesse figurait faiblement parmi les priorités dans le domaine culturel. Dans l'analyse SWOT du bilan du programme, cette problématique ne ressort pas fortement parmi les atouts et opportunités identifiées. Par contre, en analysant les actions et les cibles des opérateurs culturels (CARTEL, Imagine), on note « un contexte favorable à la sensibilisation / éducation artistique des jeunes ». Cette situation s'est beaucoup inversée à partir de la phase 4 pour se consolider à la phase 5 par la formulation de deux objectifs spécifiques¹¹ sur trois qui sont orientés sur des questions de jeunesse.

La conclusion qu'on en tire est qu'il n'est pas toujours aisés d'arriver à des formulations qui permettent de prendre en compte la spécificité et l'enjeu que représente la jeunesse dans les politiques de développement. En effet, autant les modes d'expressions que la tendance des jeunes à s'inscrire dans des formes d'organisations quelquefois difficiles à cerner fait qu'il n'est pas évident de proposer une stratégie qui soit toujours soucieuse de leurs actions et intérêts.

Malgré ces quelques limites et le fait que des résultats précis les concernant ne soient pas prédéterminés, il faut toutefois considérer que le PASEC a permis de toucher et d'impliquer un nombre important de jeunes tant en matière de formation, de participation à des créations et à des diffusions. Ainsi, plus de 1239 jeunes ont été formés de 2007 à 2020 et plusieurs projets de jeunes ont été soutenus par le FDCT. Aussi, on note une forte sensibilité des autres opérateurs sur cette question dans la mise en œuvre de leurs plans d'actions. A titre d'illustration on peut citer l'Institut Imagine à travers les formations, l'éducation à l'image, le coaching de jeunes professionnels et diverses autres activités essentiellement dédiées aux jeunes ; le CGC avec les initiatives telles Ouaga Film Lab, Ouaga Producers Lab, Talents Film Lab qui bénéficient essentiellement à des jeunes africains (producteurs et réalisateurs de cinéma) ; le CARTEL à travers le Festival international de théâtre jeune public (FITJP), les Classes d'art et d'initiation à la musique « Dorémi » et l'atelier permanent d'initiation au théâtre et les spectacles de marionnette et le CITO par des formations artistiques au profit des écoles et des lycées.

¹¹ Les opérateurs culturels participent à la construction de la citoyenneté dans l'ensemble du pays et assurent la promotion de la contribution artistique des jeunes et des femmes ; L'Etat et son fonds culture renforcent l'offre d'appuis techniques et financiers adaptés aux besoins des opérateurs culturels d'envergure nationale d'une part, et aux initiatives culturelles des jeunes et des femmes d'autre part.

5.3 La question de la décentralisation

La décentralisation occupe une place importante dans la mise en œuvre du PASEC au Burkina Faso. Cela se matérialise par la prise en compte de cette problématique au fil des différents PASEC pour une démocratisation de la culture sur tout le territoire national.

La décentralisation se manifeste déjà dans les différents documents de programmation du PASEC 3 au PASEC 5 par la planification d'actions au profit d'acteurs locaux ou la mise en œuvre directe d'actions au niveau local. Ainsi, le PASEC a permis la formation (métiers artistiques et techniques du cinéma et du théâtre essentiellement) de nombreux acteurs ou opérateurs aussi bien par des regroupements à Ouagadougou mais également au niveau de certaines communes du pays et dans certains quartiers périphériques de Ouagadougou. Aussi, des diffusions ont été effectuées au profit des populations au niveau local (Komsilga, Koubri, Pô, Fada N'gourma, etc.).

L'expérience réussie de l'Institut Imagine avec l'initiative CINEPOD qui est une double expérience de la décentralisation (ou délocalisation) de la formation et de la production de films de poche a favorisé la production de petits films de sensibilisation à partir de cellules régionales mixtes (hommes/femmes) mis en place à cet effet.

Les cellules relais d'action culturelle (CRAC) du CITO mises en place en 2011 dans les régions du Centre (Ouagadougou), de l'Est (Fada N'Gourma), du Centre-Ouest (Koudougou) et du Nord (Ouahigouya) et les formations de renforcement de la décentralisation communale et périphérique en jeu d'acteur, mise en scène, manipulation des instruments traditionnels de musique etc. constituent les actions majeures de ces opérateurs. Ces formations se tiennent dans les communes rurales et dans les localités périphériques de la ville de Ouagadougou tandis que les CRAC développent des actions de diffusion et de créations dans les régions ; de formation des acteurs locaux et d'accueil de spectacles du CITO.

L'appui accordé par la Coopération Suisse au Ministère en charge de la culture dans le cadre du PASEC 5 pour l'accompagnement de la décentralisation culturelle au profit de communes du Burkina Faso et le soutien du FDCT pour la décentralisation des appuis culturels sont des actions significatives qui prennent en compte la question stratégique de la décentralisation.

Des thématiques en lien avec la gouvernance locale, le civisme fiscal, la participation citoyenne des populations au développement local, la cohésion sociale, la justice, la corruption etc. ont été développés dans les œuvres créées et diffusées par les opérateurs (CITO, CARTEL, Institut Imagine) ce qui participe et renforce la conscience critique de la population au niveau local.

6. La coordination et le suivi du PASEC

6.1 Le cadre de suivi du PASEC

Le PASEC à travers ses différentes phases a toujours été mis en place à travers une convention de financement signée par l'Etat Burkinabé représenté par le Ministre en charge des finances et la Suisse représentée par le Délégué de la coopération basé au Burkina Faso.

Des 5 phases du PASEC, ce sont les deux dernières (Phase 4 de juillet 2015 à juin 2018 et Phase 5 de 2019 à 2022) qui ont connu une coordination établie conformément à la réglementation générale sur les projets et programmes de développement au Burkina Faso¹² recommandant la création de tout projet/programme de développement à travers un arrêté conjoint co-signé par le Ministre en charge des finances, assurant la tutelle financière et le Ministre en charge de la tutelle technique. Se référant à cette réglementation, la phase 4 du PASEC a été créée par arrêté conjoint N° 2017-0051/MCAT/MINEFID du 11 avril 2017 portant création, classification, objet et administration du Programme d'appui au secteur de la culture au Burkina Faso et classée dans la catégorie C.

¹² Ancienne réglementation : décret N°2007-775IPRES/PM/MEF du 22 novembre 2007 ; Nouvelle réglementation : décret N°2018-0092 /PRES/PM/MINEFID du 15 février 2018.

Quant à la phase 5, elle a été créée par arrêté conjoint N°2020/-0201/MCAT/MINEFID du 13 mars 2020 portant création, classification, administration, gestion et fonctionnement du Programme d'appui au secteur de la culture au Burkina Faso (PASEC) et classée dans la catégorie 2 selon la réglementation en vigueur.

Classé dans la catégorie des projets exécutés par une agence d'exécution avec la mise en place d'un organe d'orientation et de supervision dénommé comité de revue présidé par le secrétaire général du MCAT, la coordination de la mise en œuvre opérationnelle des interventions du PASEC relève du chargé de programme de la Coopération Suisse qui a dans son portefeuille le suivi d'autres programmes. Le rôle de la Coopération Suisse consiste à assurer un appui monitoring, à organiser souvent la mise en contact avec des PTF, à accompagner les actions de plaidoyer et assurer le coaching du consortium « Plus Loin Ensemble » (PLE).

La coordination et le suivi des interventions du PASEC ont permis d'atteindre plusieurs résultats dont quelques-uns sont rappelés dans la section ci-dessous.

6.2 Les initiatives de coordination menées par le BUCO

La Coopération Suisse tient au moins 2 fois par an et de façon régulière des suivis au profit des opérateurs. Elle a organisé également des sessions de formations en planification, suivi-évaluation des projets avec les contributions directes de la Direction Générale des Etudes Statistiques Sectorielles (DGESS). La Coopération Suisse a facilité les contacts entre les Opérateurs et le FDCT notamment des séances d'appropriation des canevas d'appel à projets et des échanges sur les procédures du fonds. Durant la pandémie du Coronavirus, le Bureau de la Coopération Suisse a facilité l'organisation d'une formation en ligne pour les opérateurs culturels sur l'élaboration de projets d'appel à projets, de gestion de projets culturels en partenariat avec Africalia.

La Coopération Suisse a introduit beaucoup d'innovations pour la coordination et la promotion du programme culturel au nombre desquelles on peut encore citer :

- Participations à plusieurs séances de théâtre (personnel BUCO avec la Direction) ;
- Introduction de canevas de suivi, genre ;
- Appuis annuels à la réalisation et validation des audits financiers et soutien pour la réalisation d'audits internes ;
- Suivis de la gestion financière sur la base des recommandations d'audit ;
- Accompagnement pour la structuration du PLE et son accompagnement pour les plaidoyers ;
- Réalisation régulière par phase des évaluations ;
- Effort constant des réaménagements des plans d'actions en cas de besoin des opérateurs ce qui traduit la flexibilité dans la coordination et le suivi du Programme.

En dépit des efforts fournis par les organes de supervision, de coordination et d'exécution du programme, force est de constater l'existence de certaines insuffisances relatives à la faible maîtrise des outils de planification et de suivi-évaluation par les opérateurs, à la non adéquation de la planification et de l'approche de gestion de projet/programme prévue par la réglementation sur les projets et programmes, le faible engagement financier de l'Etat ainsi que son non-respect ne facilitant pas le soutien de certaines dépenses (fonctionnement et investissement par exemple) des opérateurs ainsi que la tenue régulière et à bonne date des comités de revue du programme..

III. Performances du programme d'appui au secteur de la culture

1. Analyse de la pertinence du programme

1.1 La pertinence en lien avec les politiques publiques

De 2007 à 2020, le Burkina Faso a connu trois référentiels de développement économique et social à savoir le Cadre Stratégie de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP), la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) 2011-2015 et le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020.

La culture qui n'était pas prise en compte dans le CSLP comme un secteur prioritaire l'a été, pour la première fois, dans la SCADD puis ensuite dans le PNDES. L'arrimage des politiques culturelles pendant la période 2009-2020 a été effectif avec ces derniers référentiels.

En effet, 2009, a vu l'adoption d'une politique culturelle dénommée Politique nationale de la culture (PNC) pour la période 2009-2019 dont l'objectif global visait à mettre en œuvre une dynamique de développement culturel fondée sur les valeurs culturelles communes propres aux burkinabè et sur la créativité des acteurs en vue de l'épanouissement social et économique des populations du Burkina Faso ». Pour tenir compte des nouvelles orientations définies dans le PNDES et des réformes du budget programme, la PNC a été relue en 2017 en Stratégie nationale de la culture et du tourisme pour la période 2018-2027 avec pour objectif global de créer une dynamique de développement culturel et touristique, fondée sur les valeurs communes propres aux Burkinabè, les capacités entrepreneuriales et la créativité des acteurs, en vue de l'épanouissement économique et social des populations du Burkina Faso.

Tenant compte des orientations définies dans ces référentiels au niveau du Burkina Faso et du document d'orientation stratégique sur la promotion des échanges interculturels et des artistes du Sud et de l'Est de la Suisse, les différentes phases du programme d'appui au secteur de la culture, notamment les phases 3, 4 et 5 se proposent respectivement (i) à travailler à renforcer les capacités des opérateurs culturels et de l'Etat dans leur rôle de construction de la citoyenneté et de consolidation de la démocratie ; (ii) à éduquer la population sur les droits et devoirs par la culture notamment le théâtre et le cinéma afin de consolider l'Etat de droit et la démocratie ; (iii) à mettre l'accent sur le renforcement des acteurs du secteur de la culture en matière d'éducation citoyenne, de bonne gouvernance et de cohésion sociale et la paix.

Ces objectifs des différentes phases du programme sont pertinents en raison de leur ancrage dans la SCADD et dans le PNDES qui ont mis l'accent sur l'amélioration de la contribution des industries culturelles à l'économie et au développement social. Ils tiennent également compte des défis du secteur définis dans la Politique nationale de la culture et dans la Stratégie nationale de la culture et du tourisme.

1.2 La pertinence en lien avec les défis et les attentes des acteurs

Au Burkina Faso, la mobilisation des ressources pour le développement du secteur de la culture a toujours été une préoccupation fondamentale des acteurs. En effet, des efforts sont certes fournis par l'État et les Partenaires techniques et financiers pour soutenir les initiatives des opérateurs culturels dans un contexte de réduction des financements. Mais force est de constater certaines difficultés telles que l'émettement des initiatives et des organisations des acteurs culturels qui fragilisent davantage le domaine au moment où ailleurs émergent des entités fortes à travers des regroupements qui rendent plus viables les entreprises. Aussi, l'insuffisance des ressources financières et la faible qualification des ressources humaines demeurent des préoccupations majeures pour le développement du secteur. Conscient de cette situation, l'État Burkinabè à travers le programme d'Appui au Renforcement des Politiques et Industries Culturelles (ARPIC) mis en place avec l'appui de l'OIF a accompagné la structuration des acteurs en mettant en place la Confédération nationale de la culture et du tourisme (CNC) regroupant des faîtières représentatives des filières de la culture. C'est en s'appuyant sur ces avancées que la Suisse à travers le PASEC accompagne le soutien des opérateurs culturels au Burkina Faso depuis 2007.

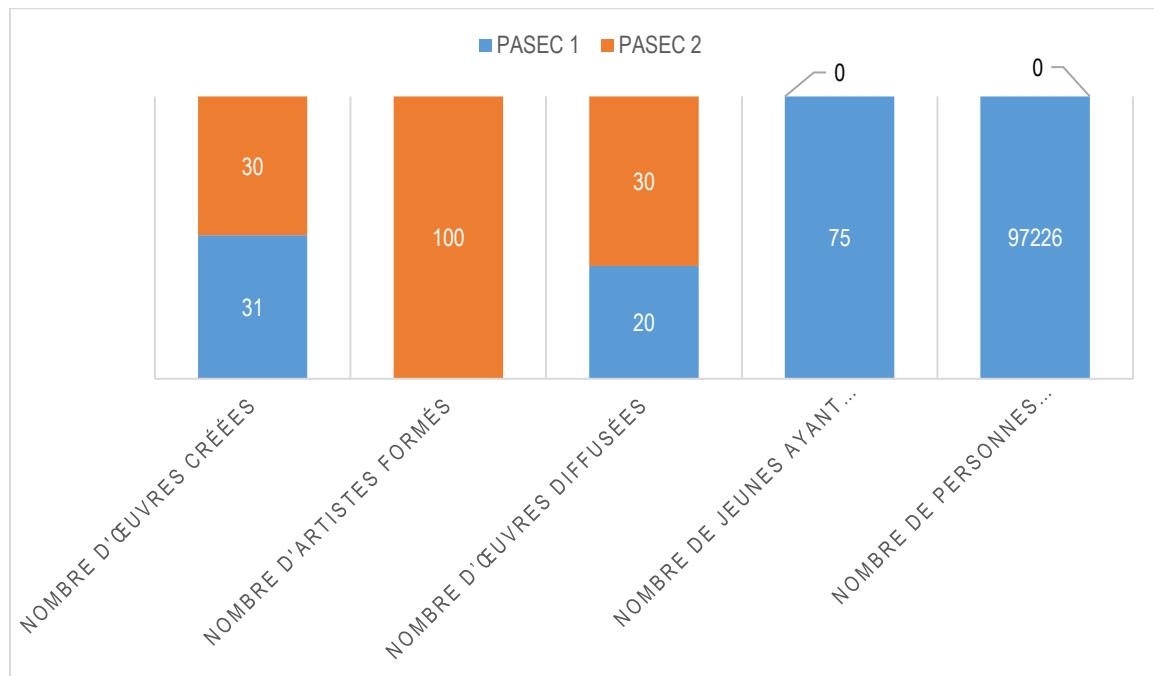
2. Analyse des effets du programme d'appui au secteur de la culture¹³

Il s'agit de vérifier à ce niveau les effets des actions soutenues par le BUCO sur les opérateurs culturels bénéficiaires conformément aux objectifs fixés par le PASEC.

2.1 Les effets du PASEC 1 & 2

Après quelques recoupements de données, la mission a pu compiler les résultats visés par le PASEC 1. Elle n'a pas pu cependant situer les prévisions de chaque résultat visé. Les résultats donnent le graphique ci-dessous :

Graphique 3: Résultats du PASEC 1:



Le PASEC 1 a permis de la création de 31 œuvres contre 30 pour le PASEC 2. Ce sont des créations artistiques développées par des compagnies théâtrales (prenant en compte les opérateurs culturels émergents des structures décentralisées). A travers ces différentes créations et représentations théâtrales, les populations s'interrogent et questionnent les problématiques de développement soulevées.

Pour les actes de renforcement des capacités, l'étude montre que 100 artistes dont 50 % de femmes du monde des arts du spectacle (écrivains, scénaristes, acteurs, décorateurs etc.) ont été formés lors du PASEC 2.

Le nombre d'œuvres diffusées est de 20 et 30 respectivement pour le PASEC 1 et PASEC 2. On remarque que les œuvres créées n'ont pas toujours été diffusées. Au PASEC 1, comme l'indique le graphique ci-dessus, le nombre d'œuvres créées est 31 et le nombre d'œuvres diffusées est de 20 soit une différence de 11 œuvres que le public n'a pas pu voir. Les raisons évoquées sont multiples mais les plus évoqués sont en lien avec le financement et la gestion de la production. Des œuvres ont été aussi créées dans le cadre de l'apprentissage des comédiens sans vocation d'être vues.

Le PASEC 1 à lui seul a pu toucher près de 100 000 personnes à travers la diffusion des œuvres tant à Ouagadougou et hors de Ouagadougou.

¹³ Voir en annexe, le cadre de résultats du PASEC complet

En conclusion, les PASEC 1 & 2 ont eu pour effet l'amorce d'une politique de création d'œuvres de qualité avec la systématisation des formations des acteurs et le début d'une fidélisation des publics.

2.2 Rappel des effets du PASEC 3

La planification du PASEC 3 visait des outputs à travers les trois principaux *outcomes* prévus. Il s'agit de :

- **Outcome 1** : Les opérateurs culturels soutenus structurent et mènent un plaidoyer pour l'amélioration des conditions cadres de développement de la culture. L'Etat et les partenaires techniques et financiers augmentent leurs budgets alloués à la culture et développent des appuis appropriés pour ce secteur.
- **Outcome 2** : Les opérateurs culturels soutenus se consolident dans leur capacité de création, de production et de diffusion de pièces de théâtre et de films de qualités. Ces créations sont accessibles aux populations des régions du Burkina Faso et contribuent à une meilleure compréhension et expression de leurs droits et devoirs.
- **Outcome 3** : Le secteur de la culture crée et consolide des emplois décents procurant des revenus aux artistes hommes et femmes.

Au terme de la mise en œuvre de la phase 3, l'évaluation a permis de noter les effets atteints suivants :

- Le renforcement de la conscience citoyenne à travers des créations portant sur des thématiques relatives à la gouvernance, la corruption, la démocratie avec une vision d'éducation à une citoyenneté responsable ; en effet, 56 œuvres sur 60 de prévues ont été créées ou réalisées comme l'indique les données du tableau ci-dessous ;
- La professionnalisation artistique et administrative à travers l'accompagnement déployé sous forme de formation et d'acquisition de logiciels de gestion ainsi que le renforcement de l'expertise nationale en matière de cinéma et de théâtre qui s'exporte de plus en plus vers les pays de la sous-région où les metteurs en scène, réalisateurs, comédiens et techniciens sont régulièrement sollicités ;
- Des créations d'opportunités au profit des acteurs à travers les formations, les résidences-création, les moments de diffusion qui leur ont permis de se connaître, de s'apprécier, de nouer des relations et de créer des synergies d'actions ;
- La création de centaines d'emplois intermittents et d'une vingtaine d'emplois permanents ;
- Le renforcement des économies locales à travers les créations et diffusions des œuvres ;
- Le renforcement de la lutte contre la pauvreté en milieu artistique à travers la rémunération des créateurs et administrateurs ;
- Le renforcement de la structuration de l'offre de formation à travers les sessions de formation organisées.

Les cibles atteintes dans le cadre de la mise en œuvre du PASEC 3 sont représentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 9: Récapitulatif des cibles atteintes-PASEC 3

Indicateurs	Phase 3		Taux d'exécution
	Prévisions	Réalisations	
Nombre d'œuvres créées ou réalisées	60	56	93 %
Nombre d'œuvres diffusées	nd	216	100 %
Nombre d'œuvres diffusées à Ouaga	nd	nd	nd
Nombre d'œuvres diffusées en province	nd	60	100 %
Nombre d'œuvres diffusées à l'étranger	0	0	0 %
Nombre de personnes touché par les spectacles/diffusion	400 000	6 554 060	1 638,50%
Nombre de femmes ayant participé à des diffusions	nd	nd	nd

Nombre de jeunes ayant participé à des diffusions	nd	nd	nd
Nombre de formation	nd	13	nd
Nombre de personnes formées	nd	1963	nd
Nombre de femmes formées	400	744	186%
Nombre de jeunes formés	nd	nd	nd

Source : Enquête de terrain, 2021

2.3 Rappel des effets du PASEC 4

Les effets attendus du PASEC 4 se présentent comme suit :

- **Outcome 1** : Des œuvres de qualité participant à l'éducation citoyenne des hommes et des femmes sont produites et diffusées de façon décentralisée grâce au renforcement des capacités des opérateurs culturels soutenus.
- **Outcome 2** : Les acteurs-trices et les opérateurs-trices culturels bénéficient d'une offre de formation structurée et renforcent leur professionnalisation.
- **Outcome 3** : L'Etat, les PTF et des institutions privées participent à la constitution de mécanismes pérennes et équitables de financement des activités culturelles.

L'évaluation de la phase 4 du PASEC a permis de relever les effets atteints suivants :

- La professionnalisation des acteurs et des démarches se traduisant par une offre qualitative et mieux structurée en termes de formation des acteurs, le développement de collaborations artistiques Nord-Sud ou Sud – Sud, la qualité reconnue des œuvres créées par les opérateurs ;
- L'émergence d'acteurs locaux connus et reconnus grâce aux formations, à la mise en place de cellules régionales et aux nombreuses diffusions qui contribuent à une décentralisation culturelle accrue ;
- Une forte sensibilité des opérateurs du Programme sur la question du genre qui est désormais actée par un ensemble de mesures prises et mises en œuvre au profit des femmes, qui sont autant d'expériences pertinentes sur cette problématique ;
- Des retombées économiques certaines avec, en termes de revenus, des opérateurs ayant pu injecter plus d'un milliard de FCFA qui a contribué à la création d'emplois indirects et au développement d'activités connexes.

Les cibles atteintes dans le cadre de la mise en œuvre du PASEC 4 sont représentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 10: Récapitulatif des cibles atteintes-PASEC 4

Indicateurs	Phase 4		Taux de réalisation
	Prévisions	Réalisations	
Nombre d'œuvres créées ou réalisées	100	125	125 %
Nombre d'œuvres diffusées	nd	202	nd
Nombre d'œuvres diffusées à Ouaga	nd	178	nd
Nombre d'œuvres diffusées en province	nd	53	nd
Nombre d'œuvres diffusées à l'étranger	nd	32	nd
Nombre de personnes touché par les spectacles/diffusion	1 043 600	6 324 091	606 %
Nombre de femmes ayant participé à des diffusions	313 080	2 571 141	821 %
Nombre de jeunes ayant participé à des diffusions	nd	nd	nd
Nombre de formation	nd	79	nd
Nombre de personnes formées	nd	1824	nd
Nombre de femmes formées	nd	604	nd
Nombre de jeunes formés	nd	nd	nd

Source : Enquête de terrain, 2021

2.4 Les effets du PASEC 5

Les effets attendus du PASEC 5 se présentent comme suit :

- **Outcome 1** : Les opérateurs culturels participent à la construction de la citoyenneté dans l'ensemble du pays et assurent la promotion de la contribution artistique des jeunes et des femmes ;
- **Outcome 2** : Les opérateurs culturels partenaires améliorent leurs capacités de gestion et diversifient leurs ressources pour assurer leur pérennité ;
- **Outcome 3** : L'Etat et son fonds culture renforcent l'offre d'appuis techniques et financiers adaptés aux besoins des opérateurs culturels d'envergure nationale d'une part, et aux initiatives culturelles des jeunes et des femmes d'autre part.

L'évaluation provisoire de la phase 5 du PASEC permet de relever les effets atteints suivants :

- La professionnalisation des acteurs des filières concernées à travers plusieurs sessions organisées à leur intention et leur ayant permis d'être aptes sur le terrain. A titre illustratif, avec plus de 2497 personnes formées dans le cinéma, les enquêtes terrain ont permis de constater l'amélioration de la qualité des prestations des bénéficiaires de formation auprès de l'Institut Imagine dans les régions des Hauts Bassins, du Centre-Nord, du Centre-Ouest et du Centre ;
- Le renforcement de la conquête des marchés sur les plans local et international à travers l'obtention de contrats de prestation auprès de certains partenaires internationaux et locaux
- Le renforcement de la mobilisation et de la fidélisation du public au théâtre compte tenu de la régularité et de la qualité des spectacles ;
- La conscientisation de la population sur des thèmes d'actualité liés à l'extrémisme violent, à la gouvernance, etc.
- L'élaboration de lignes directrices spécifiques pour une meilleure prise en compte des jeunes, des femmes et de la décentralisation dans le cadre des appels à projets du FDCT.
- Le renforcement de capacités et professionnalisation des acteurs ;
- L'amélioration de la présence de femmes dans les métiers techniques du cinéma et du théâtre ;
- Le renforcement de l'intégration des jeunes et des femmes dans les différentes activités programmées par les opérateurs.

Les cibles atteintes dans le cadre de la mise en œuvre du PASEC 5 sont représentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 11: Récapitulatif des cibles atteintes-PASEC 5

Indicateurs	Phase 5		Taux d'exécution
	Prévisions	Réalisations	
Nombre d'œuvres créées ou réalisées	210	60	28,50%
Nombre d'œuvres diffusées	150	120	80%
Nombre d'œuvres diffusées à Ouaga	nd	nd	nd
Nombre d'œuvres diffusées en province	nd	02	nd
Nombre d'œuvres diffusées à l'étranger	nd	nd	nd
Nombre de personnes touché par les spectacles/diffusion	12 908 036	16 393	0,12%
Nombre de femmes ayant participé à des diffusions	20 621	2 993	14,50%
Nombre de jeunes ayant participé à des diffusions	27 494	3070	11%
Nombre de formation	366	701	191,50%
Nombre de personnes formées	5004	2208	44%
Nombre de femmes formées	2000	580	29%
Nombre de jeunes formés	3000	554	18%

Source : Enquête de terrain, 2021

En dehors des actions de formation qui enregistrent 191,50 % de taux de réalisation, tous les autres indicateurs affichent une faible performance pour au moins deux raisons : les données sont provisoires car le PASEC 5 est en cours de mise en œuvre ; le contexte sanitaire et sécuritaire ayant caractérisé le début du PASEC a eu des répercussions sur le bon démarrage et la poursuite des activités programmées.

En conclusion, nous pouvons dire que la performance des PASEC, malgré les contextes de mise en œuvre problématiques, a été particulièrement positive et encourageante. Le tableau récapitulatif ci-dessous atteste la bonne contribution de l'action des opérateurs dans la dynamisation du secteur culturel au Burkina Faso avec des créations et des sessions de formations mais aussi avec des publics touchés par les messages véhiculés.

Tableau 12: Récapitulatif général des performances des PASEC

Indicateurs	Nombre total réalisé	Nombre total prévu	Taux d'exécution
Nombre d'œuvres créées ou réalisées	304	210	145%
Nombre d'œuvres diffusées	583	150	389%
Nombre d'œuvres diffusées à Ouaga	333	nd	nd
Nombre d'œuvres diffusées en province	111	nd	nd
Nombre d'œuvres diffusées à l'étranger	32	nd	nd
Nombre de personnes touché par les spectacles/diffusion	13 088 996	1 443 600	907%
Nombre de femmes ayant participé à des diffusions	2 578 333	313080	823,50%
Nombre de jeunes ayant participé à des diffusions	3 220	nd	nd
Nombre de formation	836	nd	nd
Nombre de personnes formées	7 582	11 077	68%
Nombre de femmes formées	2055	4045	51%
Nombre de jeunes formés	570	3000	19%

Source : Enquête de terrain, 2021

3. Performances financières du programme

Le programme a permis de mobiliser sur la période 2007-2022 des appuis financiers importants comme l'indique le tableau ci-dessous. C'est en effet six millions huit cent mille francs suisses soit plus de trois milliards de francs CFA qui ont été mis à la disposition des opérateurs culturels bénéficiaires du PASEC. Ce montant ne prend ni en compte toutes les allocations accordées aux initiatives pertinentes et ponctuelles, ni l'appui pionnier apporté au Fonds de développement culturel et touristique de plus de 160 000 000 de FCFA. La mission estime que la contribution de la Coopération Suisse au secteur de la culture peut s'évaluer aisément autour de 4 milliards de FCFA.

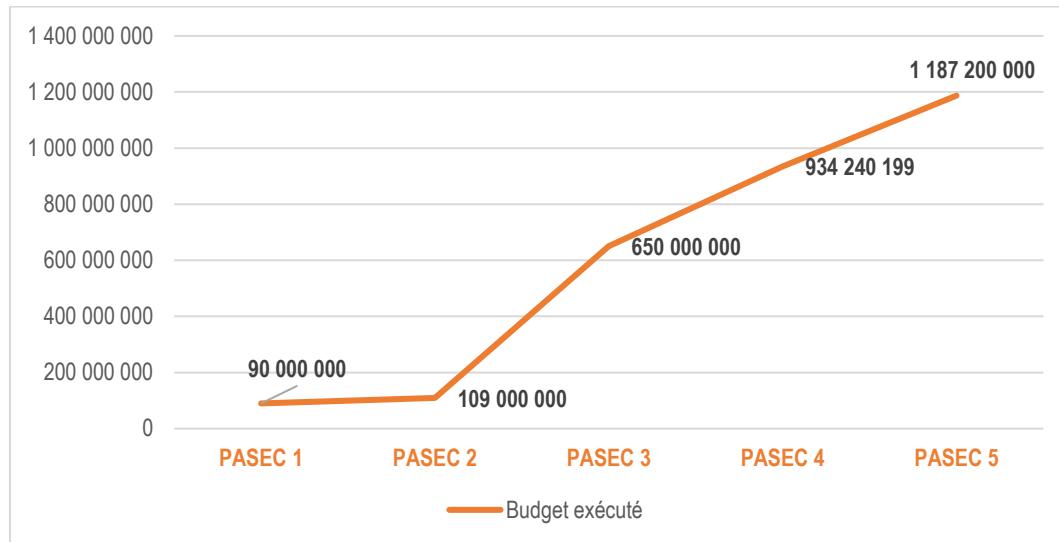
Tableau 13: Financement des opérateurs durant la période de mise en œuvre du PASEC

Période	Contribution financière prévue par le BUCO en CHF	Montant total reçue du BUCO en FCFA
2007-2012	700'000	199 000 000
2012-2015	1'500'000	1 121 000 000
2015-2018	2'200'000	1 200 000 000
2019-2022	2'400'000	717 273 673
Total	6'800'000	3 237 273 673

Source : BUCO 2021

La contribution du BUCO au financement de la culture comme on peut le remarquer a été croissante du premier PASEC au dernier en cours d'exécution. Les Opérateurs ont du même coup bénéficié de façon croissante de l'appui financier du BUCO comme l'indique le graphique ci-dessous.

Graphique 4: Evolution de l'appui financier du BUCO



La mission a tenté, avec quelques réserves, de situer la part de la contribution Suisse au budget du Ministère de la Culture de 2007 à nos jours. Les problèmes de désagrégation n'ont pas permis d'établir cette contribution sur le critère des budgets alloués aux investissements ou aux opérateurs culturels. Mais déjà, nous percevons dans le tableau ci-dessous un apport non négligeable

Tableau 14: Aperçu de la part contributive du BUCO par rapport au budget global du MCAT

	2007-2011		2012-2014	
	Budget prévisionnel	Budget d'exécution	Budget prévisionnel	Budget d'exécution
MCAT	30 800 000 000	28 800 000 000	14 000 000 000	12 700 000 000
BUCO	229 000 000	139 000 000	660 000 000	650 000 000
BUCO/MCAT	0,007	0,006	0,047	0,051

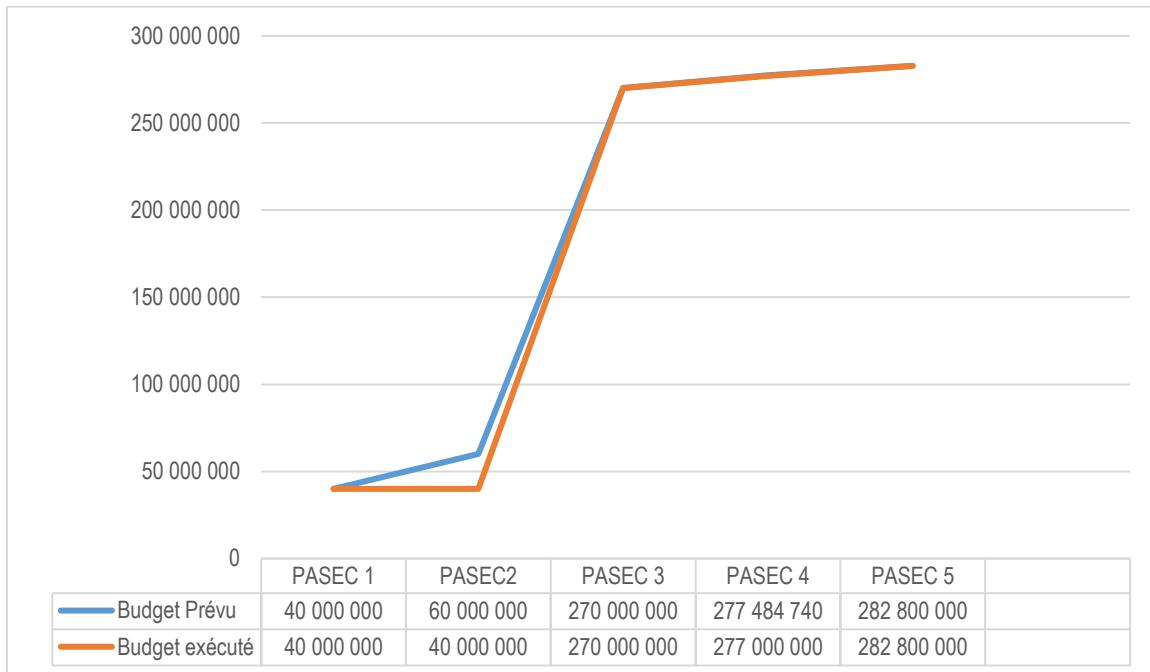
2015-2019		2019-2021		TOTAL	
Budget prévisionnel	Budget d'exécution	Budget prévisionnel	Budget d'exécution	Budget prévisionnel	Budget d'exécution
33 900 000 000	30 800 000 000	28 500 000 000	17 600 000 000	107 200 000 000	89 900 000 000
1 049 000 065	934 240 199	1 187 200 000	1 187 200 000	3 125 200 065	2 970 440 199
0,031	0,030	0,042	0,067	0,029	0,033

Sources : DAF MCAT et données terrain, juillet 2021

3.1 Performances financières du CITO

Pour le CITO on note un appui financier de la part du BUCO assez évolutif comme l'indique les données du tableau ci-dessous. Le PASEC 5 pourrait être (puisque la phase est en cours d'exécution) la phase la mieux financée avec plus de deux cent quatre-vingt-deux millions (282 000 000) de francs CFA. Les phases 1 et 2 ont bénéficié de 40 millions de FCFA chacune. La courbe ci-dessous montre une évolution de l'appui financier du PASEC 1 au PASEC 5.

Figure 2: Evolution des allocations budgétaires reçues par le CITO



Le taux d'absorption du budget alloué est aussi appréciable comme on peut le constater à partir des données du tableau ci-dessous. Le taux le plus faible est de 67 % et concerne le PASEC 2. Le taux d'absorption de 100 % au niveau du PASEC 5 est un taux provisoire car le programme est encore en cours d'exécution.

Tableau 15: Taux d'absorption du budget par PASEC

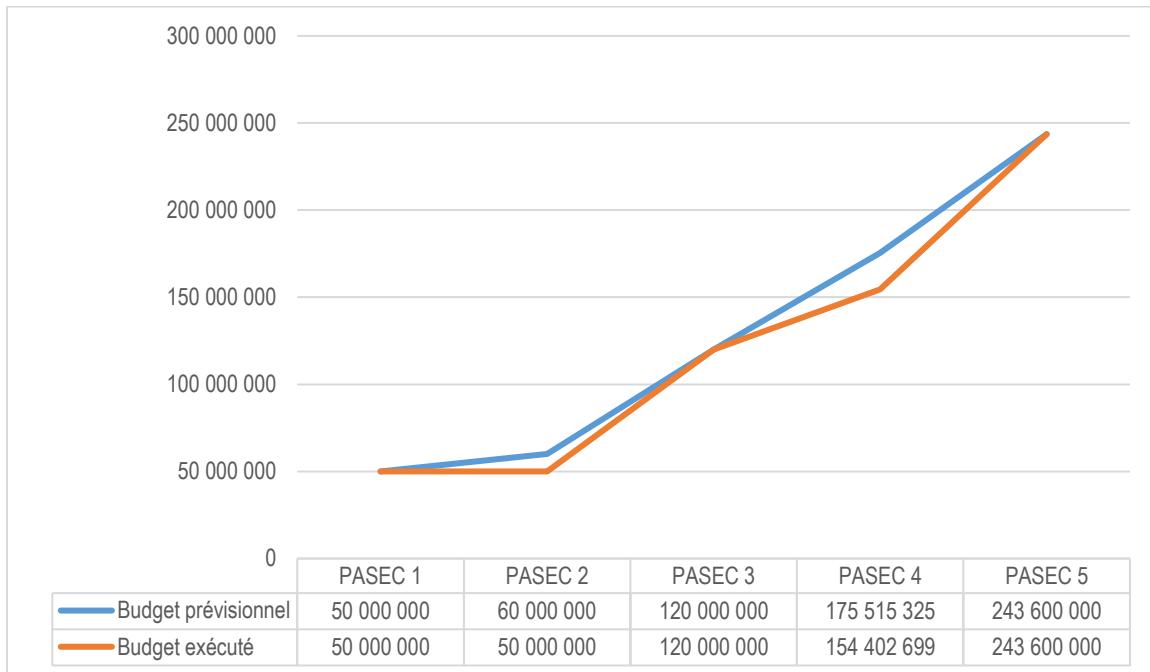
CITO		Montant	Taux d'exécution
PASEC 1	Prévu	40 000 000	100 %
	Exécuté	40 000 000	
PASEC 2	Prévu	60 000 000	67 %
	Exécuté	40 000 000	
PASEC 3	Prévu	270 000 000	100%
	Exécuté	270 000 000	
PASEC 4	Prévu	277 484 740	99,83%
	Exécuté	277 000 000	
PASEC 5	Prévu	282 800 000	100%
	Exécuté	282 800 000	

Source : Enquête de terrain, 2021

3.2 Performances financières du CARTEL

Pour le CARTEL on note un appui financier qui s'élève à la somme de six cent dix-huit millions deux mille six cent quatre-vingt-dix-neuf mille (618 002 699) francs CFA. Le PASEC 5 pourrait être la phase la mieux financée avec plus de deux cent quarante-trois millions (243 000 000) de francs CFA. La courbe ci-dessous montre une évolution constante de l'allocation budgétaire de la Coopération Suisse au Cartel.

Graphique 5: Montant du financement reçu par la Fédération du Cartel



Le taux d'absorption du budget alloué est aussi appréciable comme on peut le constater à partir des données du tableau ci-dessous. La plus faible absorption est de 83 % enregistrée au PASEC 2. Le taux d'absorption de 100 % au niveau du PASEC 5 est un taux provisoire car le programme est encore en cours d'exécution.

Tableau 16: Taux d'exécution du budget Cartel

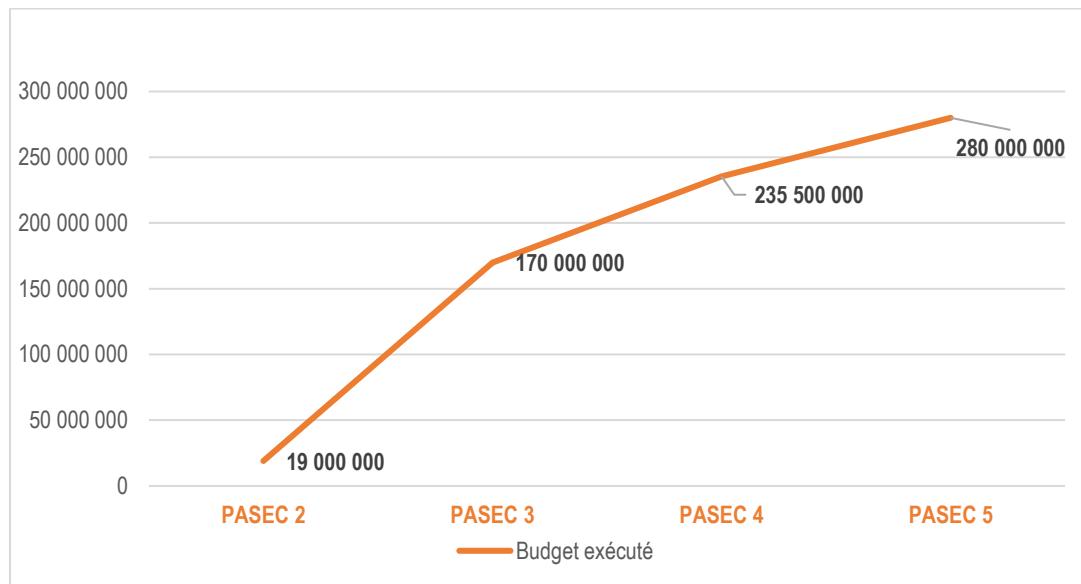
CARTEL		Montant	Taux d'exécution
PASEC 1	Prévu	50 000 000	100 %
	Exécuté	50 000 000	
PASEC 2	Prévu	60 000 000	83 %
	Exécuté	50 000 000	
PASEC 3	Prévu	120 000 000	100 %
	Exécuté	120 000 000	
PASEC 4	Prévu	175 515 325	88 %
	Exécuté	154 402 699	
PASEC 5	Prévu	243 600 000	100 %
	Exécuté	243 600 000	

Source : Enquête de terrain, 2021

3.3 Performances financières de l'Institut Imagine

Pour l'Institut Imagine on note un appui financier qui s'élève à la somme de sept-cent quatre millions cinq cent mille (704 500 000) FCFA. Le PASEC 5 pourrait être la phase la mieux financée avec en prévision, deux cent quatre-vingt millions (280 000 000) de francs CFA. Rappelons que l'Institut Imagine a commencé à bénéficier du soutien du BUCO qu'à partir de la phase 2. La courbe ci-dessous montre une évolution de l'appui financier du BUCO à l'Institut Imagine du PASEC 2 au PASEC 5.

Graphique 6: Montant du financement reçu par l'Institut Imagine



Le taux d'absorption du budget alloué est aussi appréciable comme on peut le constater à partir des données du tableau ci-dessous. La plus faible absorption est de 94 % enregistrée au PASEC 3. Le taux d'absorption de 100 % au niveau du PASEC 5 est un taux provisoire car le programme est encore en cours d'exécution.

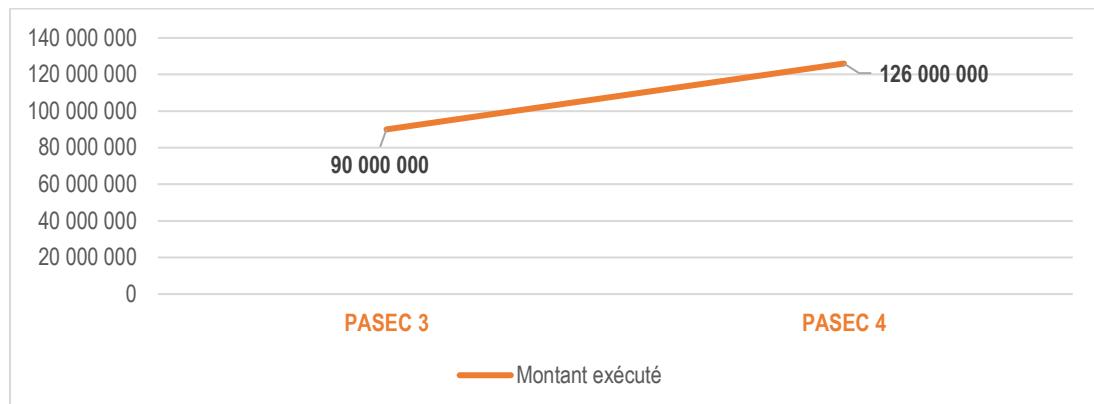
Tableau 17: Taux d'exécution du budget Institut Imagine

Institut Imagine		Montant	Taux d'exécution
PASEC 1	Prévu	na	na
	Exécuté	na	
PASEC 2	Prévu	19 000 000	100 %
	Exécuté	19 000 000	
PASEC 3	Prévu	180 000 000	94 %
	Exécuté	170 000 000	
PASEC 4	Prévu	241 000 000	98 %
	Exécuté	235 500 000	
PASEC 5	Prévu	280 000 000	100 %
	Exécuté	280 000 000	

3.4 Performances financières de SCBF

Pour Succès Cinéma on note également un appui financier qui s'élève à la somme de deux cent seize millions (216 000 000) francs FCFA. Comme il a été dit plus haut, Succès cinéma a été créé en 2011 avec pour mission de booster la production cinématographique par des allocations de petits budgets aux films qui n'en demandent pas beaucoup. C'est une opération qui n'est pas reconduite à la phase 5 parce que le mécanisme n'a pas bien fonctionné

Graphique 7: Montant du financement reçu par succès cinéma



Le taux d'absorption du budget alloué est aussi appréciable comme on peut le constater à partir des données du tableau ci-dessous. La plus faible absorption est de 86 % enregistrée au PASEC 4.

Tableau 18: Taux d'exécution du budget SCBF

Succès Cinéma		Montant	Taux d'exécution
PASEC 3	Prévu	90 000 000	100 %
	Exécuté	90 000 000	
PASEC 4	Prévu	147 000 000	86 %
	Exécuté	126 000 000	

Source : Enquête de terrain, 2021

3.5 Performances financières du Collectif Génération créative

Le collectif a d'abord bénéficié du soutien du BUCO dans le cadre de son activité Ouaga Film Lab. Ce soutien lui a été octroyé via l'Institut Imagine. Par la suite, le Collectif Génération Créeative est devenu un membre à part entière. Les chiffres qui seront présentés ici sont ceux qui émanent du contrat de financement entre le CGC et le BUCO.

On relève que le CGC a bénéficié d'un soutien global de cent vingt-deux millions neuf cent trente-sept mille cinq cents (122 937 500) francs CFA comme l'indique les données du tableau ci-dessous.

Tableau 19: Subventions reçues par le CGC

Collectif Génération Créeative		Montant	Taux d'exécution
PASEC 4	Prévu	40 000 000	83 %
	Exécuté	33 337 500	
PASEC 5	Prévu	89 600 000	100 %
	Exécuté	89 600 000	

Source : Enquête de terrain, 2021

3.6 Performances financières du FDCT

Le soutien financier apporté au FDCT s'élève à trois-cent quatre-vingt-dix-neuf millions deux-cent mille (399 200 000) francs CFA.

Tableau 20: Subventions reçue par le FDCT

FDCT		Montant	Taux d'exécution
PASEC 4	Prévu	168 000 000	64 %
	Exécuté	108 000 000	
PASEC 5	Prévu	291 200 000	100 %
	Exécuté	291 200 000	

Source : Enquête de terrain, 2021

La subvention a permis au FDCT d'opérationnaliser le jeune mécanisme de financement. En effet, des appels à projets ont déjà été lancés comme l'indique les tableaux ci-dessous.

Tableau 21: Appel à projets BUCO/FDCT 2020

Nombre de projets soumis	Montant sollicité	Nombre de projets retenus	Montant approuvé
200	1 236 535 414	27	108 003 850

Source : Enquête de terrain, 2021

Tableau 22: Dossiers soumis par les femmes en 2020

Nombre de projets soumis	Montant sollicité	Nombre de projets retenus	Montant approuvé
40	237 244 404	7	29 207 600

Source : Enquête de terrain, 2021

IV. Analyse de l'impact du programme et perceptions des acteurs

1. Analyse de l'impact du programme

1.1 Impact sur les opérateurs

- Amélioration de la qualité et de la quantité des créations/productions et la diffusion des films et des spectacles de théâtre

Durant les cinq (5) phases du PASEC¹⁴, les différentes actions mises en œuvre ont contribué à la création/diffusion de 304 œuvres et la diffusion de 583 œuvres dont 333 à Ouagadougou, 111 hors de Ouagadougou et 32 à l'étranger. Cette densité des créations/productions et diffusions des œuvres a sans doute évolué au plan qualitatif compte tenu des multiples formations accordées par les opérateurs et les procédures de sélection des participants aux différents appels à candidatures qui est fait le plus souvent par appel à candidature et/ou casting selon le cas.

- Professionnalisation artistique et administrative des opérateurs

L'accompagnement pluriannuel et continu de la Coopération Suisse au profit des opérateurs a contribué à l'amélioration de la qualité des productions au niveau des arts dramatiques et du cinéma. Une amélioration de la gestion technique, financière et comptable des opérateurs du Programme est également perçue dans les échanges avec les opérateurs. Aussi, tous les opérateurs disposent d'une administration stable et d'un personnel qualifié dans les différentes fonctions essentielles de leurs activités.

- Renforcement de la stabilité, de la crédibilité et de l'utilité publique des opérateurs

L'option prise par le BUCO de soutenir quelques opérateurs a favorisé la stabilité de ceux-ci dans le temps. Cette stabilité est un facteur de crédibilité des opérateurs auprès des autorités publiques, les partenaires techniques et financiers et des autres opérateurs dans les filières théâtre et cinéma. Ce positionnement des opérateurs dans les filières permet la sollicitation de statut plus confortable comme celui d'opérateur culturel majeur ou d'utilité publique compte tenu de la preuve des actions déjà réalisées et de leur potentiel qui pourra entraîner le secteur culturel burkinabè. Par ailleurs, le BUCO en facilitant la tenue en octobre 2020 d'un atelier de haut niveau à Bobo-Dioulasso, sur le financement des opérateurs, favorise du même coup une réflexion sur la création d'un mécanisme pérenne de financement et d'appui technique pour assurer la viabilité des opérateurs culturels majeurs.

- Renforcement de l'intégration des jeunes et des femmes

Les opérateurs dans leurs interventions sont toujours poussés par une sensibilité à l'endroit des jeunes et des femmes à travers les formations, l'éducation à l'image, le coaching de jeunes professionnels et diverses autres activités dédiées à ces publics. Ainsi, 2 578 333 femmes ont pu suivre des diffusions de spectacles depuis le début du programme. Aussi, 62 femmes ont conduit des formations dans les filières cinéma et théâtre dans les domaines artistiques et techniques. Quant au nombre de personnes formées, sur 7 582 personnes, 2055 sont des femmes et 570 sont des jeunes. Comme relevé dans le tableau 17 plus haut, on note aussi dans les appels à projets du FDCT une prise en compte des critères de genre et un appel explicite aux femmes et aux jeunes à soumissionner. Les critères de sélection sont par ailleurs orientés sur les projets sensibles au genre. Par ailleurs, l'orchestre les sirènes du Faso est une initiative orientée et au profit des jeunes filles dans les métiers de la musique. Enfin et sans en épouser la liste des initiatives en faveur des jeunes et des femmes, l'appui aux jeunes humoristes. Il faut noter dans cette partie que les données n'ont pas toujours fait l'objet d'une désagrégation surtout pendant les deux premières phases du PASEC.

- Capacités de mise en réseau et de gestion des partenariats

C'est le lieu de le relever, l'approche du BUCO basée sur l'élaboration d'un ProDoc global a eu comme conséquence bénéfique la création de nouvelles synergies entre filières et la promotion d'actions de mutualisations

¹⁴ Pour plus d'informations sur les cibles, consultez en annexes la totalité des résultats atteints grâce au PASEC

entre acteurs et structures culturelles. Des clivages entre le théâtre et le cinéma ont fait place à des complémentarités gagnantes. L'illustration parfaite de cette synergie artistique est la création de la pièce de théâtre *Mirages et perditions* qui fut l'objet d'une captation vidéo afin d'être diffusée sur les chaines de télévisions, dans les salles de cinéma et auprès des populations. Le deuxième illustratif est la mise en place par les opérateurs culturels d'un consortium dénommé Plus loin ensemble qui traduit la volonté de se donner la main afin de relever les défis du secteur de la culture. Des actions ont été posées dans le cadre de cette initiative comme la certification des métiers du cinéma et du théâtre, le financement pérenne des opérateurs majeurs...

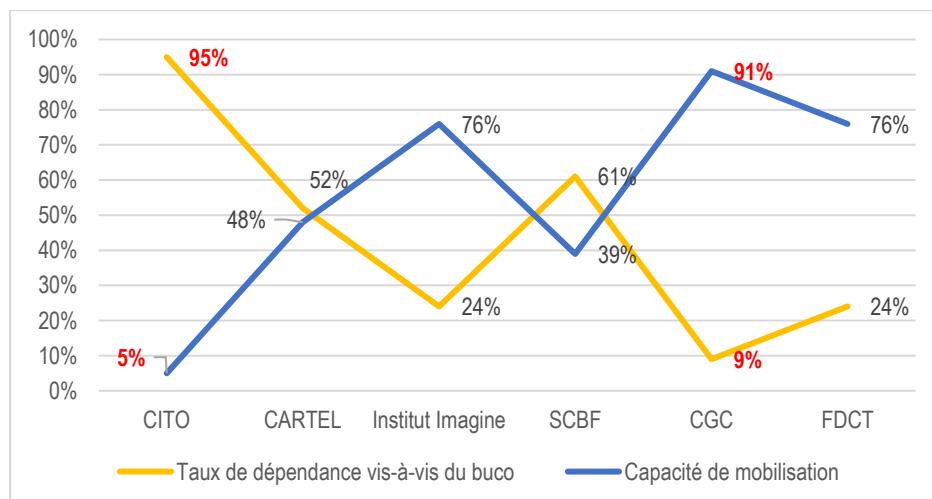
Le PASEC, finalement, a favorisé la mise en réseau des acteurs autrefois éloignés par leurs disciplines réciproques et a tissé des partenariats qui permettent de consolider les acquis du secteur de la culture en portant ensemble les questions qui préoccupent l'ensemble des acteurs en tant que force de proposition.

- Fragilité et initiatives de diversification des ressources

A la faveur de l'évaluation du PASEC 3, la Coopération Suisse a fait de la diversification des ressources une préoccupation majeure dans sa politique de soutien aux opérateurs culturels. Il a exhorté les opérateurs à développer plus d'initiatives pour assurer la survie des structures mais aussi pour consolider les acquis de ces nombreuses années en termes de créations-productions et de fidélisation des publics par des actions de diffusions régulières. Les opérateurs ont aussi mesuré le niveau de fragilité de leurs actions et se sont engagés à mobiliser des ressources complémentaires à celles consenties par la Coopération Suisse. Le Consortium Plus loin ensemble répond de cette initiative tout comme l'organisation à deux reprises de soirées de levées de fonds auprès de potentiels partenaires techniques et financiers. Avec l'aide de la Coopération Suisse, des renforcements de capacités sur le montage de projet en vue de répondre à des appels d'offres internationales, ont été initiés. Aujourd'hui on peut dire que les acteurs ont suffisamment pris conscience d'un éventuel retrait des financements de la Coopération Suisse même s'ils n'ont pas tous trouvé les solutions au problème de financement des activités de leurs structures.

L'étude a révélé que le CITO dépend des financements de la Coopération Suisse à hauteur de 95 %, la Fédération du Cartel cumule un taux de 52 %. L'institut Imagine et le Collectif Génération Créative enregistre les plus faibles taux de dépendance avec respectivement 24 % et 9 %. Comme l'indique le graphique ci-dessous, la dépendance est plus ou moins forte en fonction de l'opérateur mais pour Succès Cinéma, c'est la nature même du projet qui crée cette dépendance de plus de 60 %.

Graphique 8: Taux de dépendance des opérateurs vis-à-vis du BUCO



On peut constater à partir des données du tableau ci-dessous que la dépendance est certes une réalité mais les valeurs absolues révèlent pour certains opérateurs des montants de financements non négligeables mobilisés. C'est le cas de l'Institut Imagine qui a reçu du BUCO la subvention totale de 704 500 000 FCFA alors qu'il a pu pendant ce temps mobilisé 2 180 176 475 FCFA.

Tableau 23: Effort de mobilisation des ressources par les opérateurs lors des PASEC 1 à 5

Opérateurs	Montant reçu du BUCO	Montant mobilisé	Montant total Mobilisé
CITO	909 800 000	43 081 783	952 881 783
CARTEL	618 002 699	565 745 665	1 183 748 364
Institut Imagine	704 500 000	2 180 176 475	2 884 676 475
SCBF	216 000 000	135 331 503	351 331 503
CGC	122 937 500	1 182 653 963	1 305 591 463
FDCT	399 200 000	1 235 142 176	1 634 342 176

Source : Enquête de terrain, 2021

1.2 Impact sur les filières

Création d'emplois

Outre la création d'emplois permanents qui se chiffrent à 206, plusieurs autres emplois ont été créés dans le domaine artistique et technique. Ainsi, des métiers d'artistes comme celui de réalisateur, de metteur en scène, de comédien, etc. se sont démultipliés du fait des renforcements de capacités et des possibilités d'expression qui se sont créées. Les métiers techniques du cinéma et du théâtre ne sont pas en reste car plusieurs femmes et jeunes incubés pour la plupart de temps au sein de ces opérateurs animent le champ culturel burkinabè de nos jours et y occupent une place incontournable.

- L'existence de grands espaces de formation et d'expressions culturelles

La mise en œuvre des actions du PASEC a favorisé l'apparition de grands espaces dédiés à la formation tels l'institut Imagine, le CFRAV, le CARTEL, le CITO et l'Association Génération créatives. Des espaces de diffusion attitrés, comme le CARTEL et le CITO, offrent régulièrement des spectacles aux différents publics aussi bien à Ouagadougou que hors de Ouagadougou et même à l'étranger. Cette situation a pour conséquence une amélioration de l'accès à des spectacles divers (théâtre d'auteur, marionnettes, spectacles d'humour) aux différentes catégories socio-professionnel du pays et aussi à l'étranger.

- Emergence d'acteurs locaux

Les actions du programme ont favorisé l'émergence d'acteurs locaux connus et reconnus grâce aux formations, à la mise en place de cellules régionales et aux nombreuses diffusions qui contribuent à une décentralisation culturelle accrue. Ces acteurs au niveau local se retrouvent répartis dans les treize régions (13) du Burkina Faso et ont déjà imprimé leurs marques dans les deux filières.

- Renforcement de capacités et professionnalisation des acteurs des filières cinéma et théâtre

La professionnalisation des acteurs et les nombreuses démarches artistiques portées par les opérateurs se traduisent dans la pratique par une meilleure offre qualitative de leurs produits et une meilleure structuration en termes de formation des acteurs, de développement de collaborations artistiques Nord-Sud ou Sud-Sud qui ont impactés positivement les filières. Constitué essentiellement de théâtre scolaire et du théâtre forum dans les années 2007, ce monde a beaucoup évolué vers le théâtre d'auteur et a du même coup révélé des talents au service du cinéma et des arts apparentés tels l'humour, le conte et les marionnettes. Quant à la filière cinéma, elle est partie des films à très fort budget pour évoluer vers des films à petit budget et très récemment vers des films de poche et des web stories.

- Ouaga film Lab, une nouvelle réponse à la question de la production cinématographique

L'émergence heureuse de Ouaga Film Lab peut s'analyser au prisme des dynamiques provoquées par le PASEC dans le secteur du Cinéma. Un des promoteurs de Ouaga Film Lab est bien parti de l'Institut Imagine avec une idée claire des problématiques du cinéma, notamment la production. Des formations pour les créateurs, certes mais il faut produire les histoires des réalisateurs ! C'est donc sur ce maillon de la chaîne de valeur du cinéma que Ouaga Film Lab s'est engagé avec succès.

1.3 Impact sur les publics

- Diversification des bénéficiaires

Même si le profil des bénéficiaires des activités des opérateurs n'est pas quantifiable, force est de constater qu'elle est composée d'amateurs et de professionnels de théâtre et du cinéma, d'enfants, de jeunes et de femmes. Cette diversification s'est fait au fil des PASEC par la vision des opérateurs de se rapprocher de toutes les catégories sociodémographiques et socioéconomiques du pays. Ainsi, l'Ambassadeur ou le ministre peut-il le temps d'un spectacle côtoyer un étudiant, un ouvrier, un enfant ou suivre une pièce théâtrale qui pourra être diffusé au profit d'autres personnes à Ouagadougou ou en périphérie de la ville. Par ailleurs les différentes formations proposées font appel à des formateurs nationaux et étrangers et à des participants ayant des profils allant de l'amateur au professionnel et du national à l'étranger.

- Amélioration de l'offre des spectacles théâtrales et des diffusions cinématographiques

De par les actions du programme, le public a accès à des spectacles divers en théâtre et au cinéma. Une dynamique dans la création/production d'œuvres et dans la diffusion a été constatée de 2010 à nos jours. Ces initiatives sont le fruit très souvent de jeunes et de femmes ayant bénéficié de formations offertes par les opérateurs qui en plus du travail déjà fait par ces derniers contribuent à diversifier davantage l'offre en matière de consommation des œuvres théâtrales et cinématographiques. Des constats peuvent être faits en termes de création de nouveaux espaces de diffusion de théâtre sur tout le territoire national et une augmentation des productions audiovisuelles de tous genres.

- Renforcement de la conscience citoyenne

Les créations théâtrales et cinématographiques dont les thématiques sont le plus souvent portées sur la gouvernance, la corruption, la démocratie avec une vision d'éducation à une citoyenneté responsable ont contribué à renforcer la conscience citoyenne des populations. L'art est alors utilisé non seulement comme un moyen de divertissement mais également et surtout comme un porteur de changements positifs dans la construction d'une citoyenneté responsable. Il manque de preuves tangibles pour situer la contribution des œuvres créées et diffusées par les Opérateurs sur le renforcement de la conscience citoyenne. Mais, quand on analyse le comportement et le discours des citoyens, on peut croire à l'influence des arts sur leur prise de position contre l'injustice et la mal gouvernance. C'est le cas de la modification de l'article 37 qui a finalement emporté le régime Compaoré. Le CITO en effet avait produit et diffusé à cette époque sulfureuse la pièce intitulée « L'éléphant du roi », Serge Aimé Coulibaly avait joué à Ouagadougou la pièce Nuit blanche à Ouaga : tout cela mis ensemble permet de dire que les artistes portent en eux les changements souhaités par les populations sous forme de drame.

1.4 Témoignages de bénéficiaires directs

Les témoignages des bénéficiaires directs expriment fort bien l'impact que le programme a eu sur eux. Dans les suivants ils relèvent les points d'impact et la qualité du partenariat avec le BUCO.

L'Institut Imagine affirme que l'évolution du cinéma avec l'appui du BUCO est indéniable. Un nombre important de personnes est formé dans les métiers du cinéma grâce au programme. Il évoque également la meilleure implication des jeunes et des femmes dans les métiers du cinéma.

Le CITO reconnaît que le programme a favorisé une évolution du théâtre de façon générale. Il relève la fidélisation d'un public acquis à la cause du théâtre grâce à la régularité des créations et des diffusions des pièces de théâtre. Il note l'amélioration de la qualité des spectacles et la professionnalisation des artistes et des techniciens du théâtre. Il en veut pour preuves les nombreuses formations organisées à l'endroit de plusieurs artistes et techniciens du théâtre. Le programme d'après le CITO a contribué à l'amélioration de l'organisation administrative en termes de montage et de suivi de projets mais aussi en termes d'outils de gestion financière.

GAMBIDI relève à la suite du CITO qu'il y a eu une évolution positive du théâtre par la régularité et la qualité des spectacles ainsi que la professionnalisation des acteurs par les renforcements de capacités. Il soutient que le programme a été bénéfique pour la réalisation des missions du CFRAV ; le renforcement du fonctionnement de l'école a permis sa viabilité par la prise en charge des frais d'apprentissage.

Les appréciations sur le partenariat sont aussi positives et traduisent un pan du succès du programme déjà évoqué plus haut. Monsieur Martin ZONGO, Administrateur du CITO, déclare que « *Actuellement, la Coopération Suisse est le partenaire financier permanent du CITO...si pour un incident diplomatique la Coopération Suisse s'en va, le CITO risque de fermer... Le CITO est un géant aux pieds d'argile* ». Claude GUINGANE, Administrateur CFRAV reconnaît que « *Sans cette contribution, le CFRAV n'aurait pas pu continuer ou allait se limiter à des formations ponctuelles. L'appui de la Coopération Suisse malgré qu'il soit minime, nous a beaucoup aidé en termes de sollicitation des professeurs et nous a permis de consolider les cours et poursuivre les recrutements des étudiants jusqu'à la cinquième promotion de façon continue* ».

1.5 Témoignages de bénéficiaires indirects

L'enquête de terrain a permis de recueillir les avis des bénéficiaires indirects sur la mise en œuvre du programme de soutien au secteur de la culture. Globalement les bénéficiaires louent la pertinence et l'efficacité du Programme sur sa capacité à former et professionnaliser les acteurs y compris ceux des provinces du Burkina Faso.

« *J'exerce dans le domaine du théâtre depuis 1999 mais c'est à partir de 2015 que j'ai reçu trois formations professionnelles du CARTEL. Cela m'a permis immédiatement de mettre en place une compagnie professionnelle de création, de diffusion et de formation dans le domaine du théâtre. La qualité de mes scénarios se sont beaucoup améliorés. En témoigne la satisfaction de mes partenaires contractuels et je bascule maintenant du théâtre forum au théâtre d'auteur à souhait. J'aimais également les marionnettes mais je ne pouvais rien faire...avec la formation je fais des créations maintenant dans ce domaine et mes œuvres sont très appréciées par mon formateur et le public. Franchement, ces formations étaient la bienvenue et je suis ce que je suis aujourd'hui grâce au projet.* ». **Monsieur Zougmoré Raphaël, bénéficiaire de formation résidant à Koupela.**

« *La formation en techniques de montage m'a donné une autre vision du cinéma et m'a permis de mieux saisir la philosophie du montage et du langage cinématographique ce qui a été un tremplin pour moi par le montage d'une première série "Ouaga Love" ...La formation en direction d'acteurs a été aussi bénéfique pour moi car j'ai actuellement une vue d'ensemble du cinéma me permettant d'améliorer le montage des scènes qui ne sont même pas bien jouées par les comédiens...L'atelier sur l'éducation à l'image m'a permis de mesurer la puissance de la communication et le discours et les images cachées dans les films. L'accompagnement dont bénéficie les opérateurs est une bénédiction pour nous et notre souhait est de renforcer les moyens qui leurs sont accordés et penser à la concrétisation des projets et des créations des bénéficiaires finaux que nous sommes* ». **Monsieur Michel KABORE, bénéficiaire résidant à Ouargaye.**

Les deux formations que j'ai reçues de l'Institut Imagine en éducation à l'image et en web stories m'ont beaucoup apporté dans mes projets de production dans le domaine cinématographique. Je tournais déjà des films mais je ne maîtrisais pas suffisamment les règles du cinéma. **Madame DIAO Eyale Pamela, bénéficiaire résidant à Bobo-Dioulasso.**

« *Je peux dire que le soutien de l'Institut Imagine a été capital pour lancer ma structure et les projets qui me tenaient à cœur. Grâce à CINEPOD j'ai été obligé d'aménager le siège qui aujourd'hui sert de lieu de formation après la fin du projet ; aussi de me prendre un équipement complémentaire pour les formations. Aussi, j'ai bénéficié de matériel technique qui permet de faire des diffusions dans les villages aux alentours de Koudougou et surtout d'assurer pour beaucoup de jeunes (parmi eux des étudiants de l'Université Norbert Zongo de Koudougou) des formations en prises d'images. Si les jours de mariages vous sillonnent les lieux de fêtes vous allez voir mes anciens stagiaires qui assurent la couverture audiovisuelle de tous ces moments de fête ici à Koudougou* ». **Bazié Barthélémy, bénéficiaire résidant à Koudougou**

2. Perceptions des acteurs sur l'influence de l'apport de la Coopération Suisse

Des entretiens et des sondages réalisés, les acteurs culturels sont unanimement reconnaissant quant à l'appui accordé par la Coopération Suisse de 2007 jusqu'à nos jours. Cela a permis à la Suisse d'être le partenaire privilégié du Burkina Faso en matière de financement des acteurs culturels burkinabè. Aussi, les effets et les

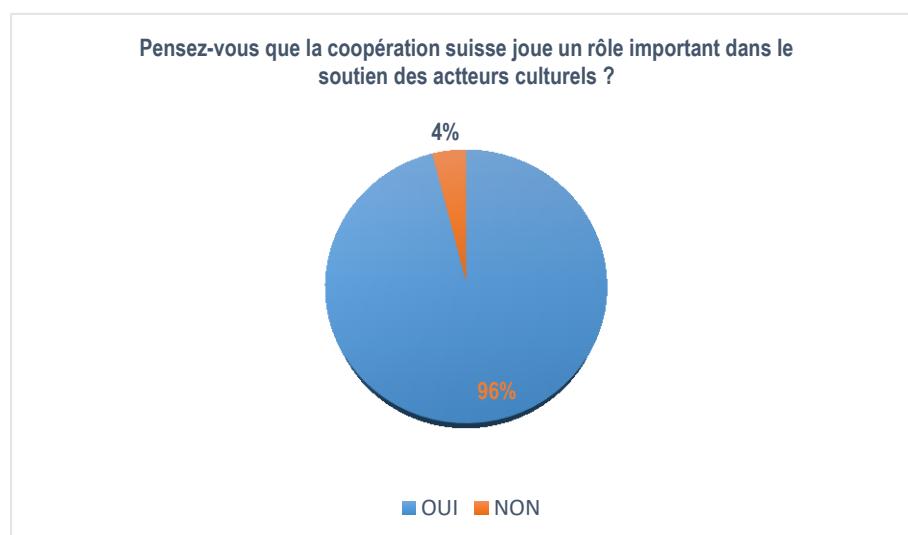
impacts du PASEC ont contribué au développement de filières (théâtre, cinéma) et de disciplines comme l'humour, la chorégraphie, le conte, etc. Même si la contribution du PASEC au développement social et économique du Burkina Faso n'a pas fait l'objet d'une étude spécifique, force est de constater la création d'emplois dans le secteur culturel et la production de richesses par la création et la diffusion de spectacles et de films. Les différents acteurs jugent l'apport plus que nécessaire même si des réorientations peuvent être faites pour tenir compte de l'environnement culturel actuel quant au choix des filières, des opérateurs et des modes de financement.

Une poursuite de l'appui du secteur de la culture par la Coopération Suisse est nécessaire selon eux pour consolider les acquis du PASEC et prendre en compte certaines difficultés que traversent le secteur.

Le sondage que nous avons réalisé a montré très clairement que l'intervention est perçue comme étant influente sur le secteur de la culture.

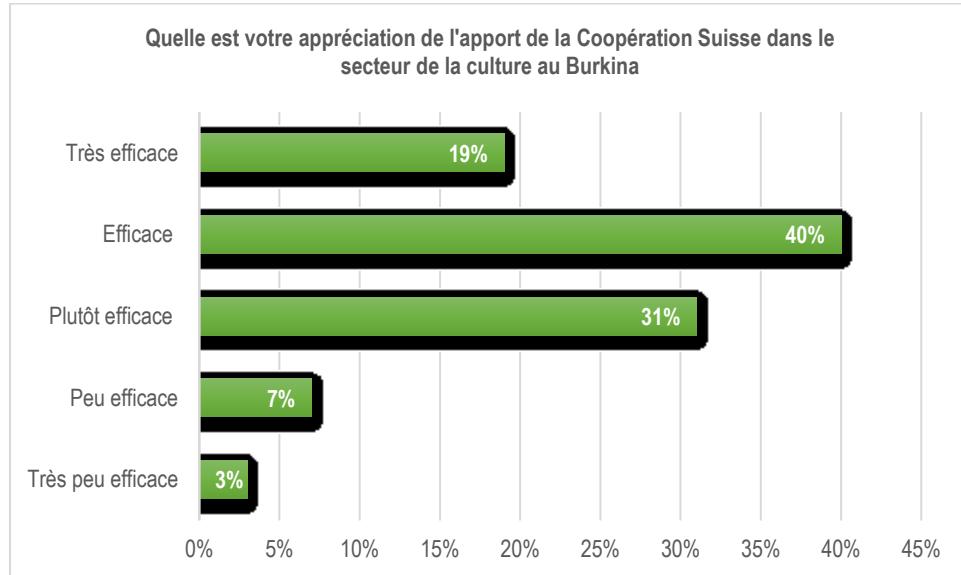
A la question de savoir si la Coopération Suisse joue un rôle important dans le soutien des acteurs culturels, 96 % des enquêtés pensent que «Oui» contre 4 % qui estiment le contraire.

Graphique 9: Perception des enquêtés sur l'influence ou pas de l'intervention de la Coopération Suisse



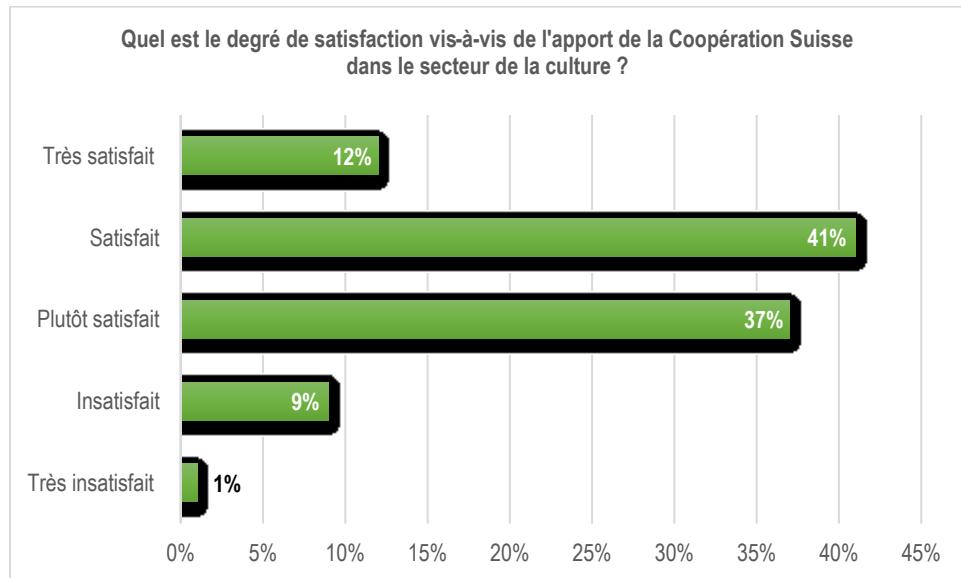
Nous avons aussi voulu savoir le niveau d'appréciation de l'apport de l'intervention de la Coopération Suisse dans le secteur de la culture au Burkina Faso. 40 % pensent que cet apport est efficace, 19 % Très efficace et 31 % qui estiment qu'il est plutôt efficace. Très peu d'enquêtés estiment que l'apport de la Coopération Suisse est peu efficace et très peu efficace respectivement 7 % et 3 %. On peut sur la base de ces chiffres reconnaître que globalement l'opinion est sensible à l'apport de la Coopération Suisse dans le secteur de la culture puisque 59 % contre 10 % relèvent l'efficacité de cet apport en ce sens qu'il répond aux besoins des acteurs culturels. Un nombre relativement important (31 %) estime que cet apport est moyen et espère voir cet apport s'améliorer en termes de prise en compte des autres filières mais aussi l'élargissement des bénéficiaires.

Graphique 10: Appréciation de l'apport de la Coopération Suisse dans le secteur de la culture au Burkina



C'est pratiquement la même tendance quand il s'est agi de se prononcer sur le niveau d'évaluation de la satisfaction exprimée vis-à-vis de l'apport de la Coopération Suisse dans le secteur de la culture au Burkina. En effet 10 % ne sont pas satisfaits contre 53 % qui le sont. 37 % des enquêtés sont plutôt satisfaits. Les questions comme le choix des opérateurs bénéficiaires du soutien de la Coopération Suisse ou encore celui des filières sont souvent avancées pour exprimer cette opinion partagée. Pour plusieurs, le BUCO devrait penser à élargir le nombre de bénéficiaires ou encore donner la chance à chacun de participer à la compétition sur la base d'un projet pour être ou non retenu.

Graphique 11: Répartition des enquêtés selon leur satisfaction vis-à-vis de l'apport du Bureau de la Coopération Suisse dans le secteur de la culture au Burkina



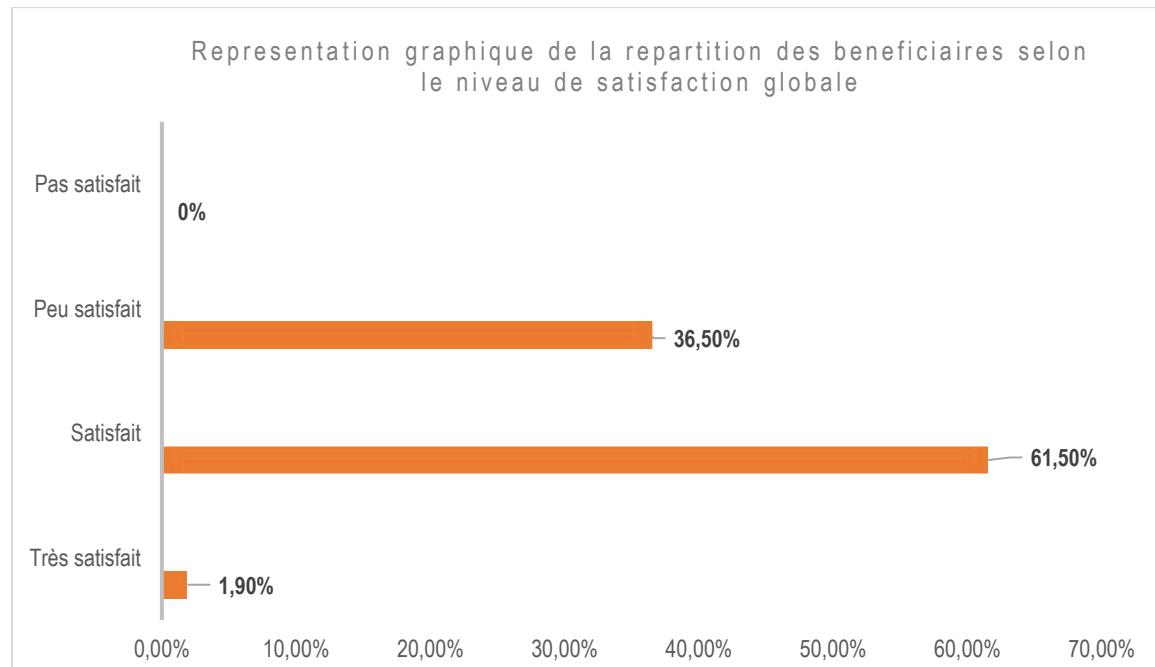
3. Perceptions particulières sur le FDCT

Dans sa volonté d'améliorer ses performances, le FDCT a réalisé en 2020 une enquête de satisfaction suite aux exigences de la convention de financement de la Coopération Suisse (2019-2022). Cette enquête a couvert la période 2017-2019 et a concerné 52 opérateurs ayant bénéficié de la subvention dans le cadre des appels à projets du FDCT dans les 13 régions du Burkina Faso.

Il ressort de cette enquête que 63,4 % des opérateurs sont satisfaits des prestations du FDCT, soit une proportion de 61,5 % d'opérateurs satisfaits, et une proportion de 1,9 % d'opérateurs très satisfaits. La satisfaction des opérateurs a porté sur les points suivants :

- le processus du financement,
- le montage de projets suivant le canevas-type du FDCT,
- le traitement des dossiers et publication des résultats,
- le cofinancement des projets,
- le déblocage des fonds,
- le remboursement de l'apport personnel,
- les résultats ou les effets escomptés du financement.

Graphique 12: Enquête de satisfaction sur le FDCT



Source : FDCT, 2021

Les points d'insatisfaction qui concernent 36,5 % des bénéficiaires portent sur les insuffisances et les irrégularités liées au processus de financement, aux lancements des appels à projets, les délais, les montants accordés, la communication et l'information des acteurs entre autres.

Les points d'insatisfaction ont fait l'objet de propositions de solutions qui permettront d'améliorer les performances du FDCT.

V. Bonnes pratiques et leçons tirées

1. Description des bonnes pratiques et leçons tirées

La mise en œuvre du PASEC a permis de mettre en exergue quelques bonnes pratiques dont quelques-unes de ces accomplissements sont répertoriées ci-dessous :

1.1 Bonne pratique et leçons tirées n°1 : Montage institutionnel et procédures de gestion

Contexte

Le profil historique de l'intervention de la Coopération Suisse dans le secteur de la culture montre que l'approche programmatique a été évolutive. Dans le contexte général du Burkina Faso, les interventions des Partenaires Techniques et Financiers n'ont pas toujours été inscrites pour le cas de la Culture dans la durée. C'est souvent de façon ponctuelle que les soutiens arrivent aux acteurs pour une action ponctuelle. Ce qui fait que plusieurs projets ou actions n'ont pas connu de suite faute d'un cadre structuré et d'outils de mesure des résultats. Aussi, les montages et autres procédures des PTF n'ont pas toujours tenu compte des référentiels ou règlementations en la matière. Chacun y va avec ses méthodes et ses outils ce qui rend difficile la capitalisation au niveau national des acquis. C'est donc sensible à l'ensemble de ces questions que la Coopération Suisse progressivement a amélioré le montage institutionnel des différentes phases du Programme d'appui au secteur de la culture.

Description de la pratique

Le Bureau de la Coopération Suisse élabore sur la base d'une étude de contexte un PRODOC avec un cadre de résultats qu'il partage avec les Opérateurs bénéficiaires. Ce PRODOC ne remet pas en cause les plans d'actions individuels des opérateurs. Chacun garde son autonomie dans la planification de ses actions mais est solidaire des *outcomes* souhaités par le programme.

La Coopération Suisse également a mis l'accent sur le soutien pluriannuel des opérateurs en vue d'optimiser les résultats.

Le principe du soutien de la Coopération Suisse est basé sur la notion de contrepartie établie dans le cadre du PASEC à 50/50. La Coopération Suisse en effet laisse le choix aux opérateurs de demander le montant du financement souhaité à condition de mobiliser 50 % dudit montant. Par exemple, si un opérateur culturel a un projet d'un milliard, la Coopération Suisse n'en fait pas un problème ; seulement il faudra que l'opérateur culturel mobilise les 500 millions de FCFA pour prétendre aux 500 autres millions venant de la Coopération Suisse.

Résultats et impacts

Les résultats obtenus grâce au montage et au type de gestion du programme sont nombreux mais nous pouvons retenir quelques-uns.

- Une meilleure élaboration des plans d'actions, leur mise en œuvre et le rapportage plus détaillé, plus renseigné et illustré d'images et de chiffres est réalisé par les opérateurs. Pour aboutir à ces résultats dont tous les opérateurs en parlent, le Bureau de la Coopération Suisse a assuré des appuis et suivis techniques. L'équipe du programme a abattu un travail d'accompagnement surtout sur les plans d'actions, les budgets détaillés et les rapports tout au long du processus.
- La flexibilité de la Coopération Suisse pour certaines sollicitations d'aménagements budgétaires a facilité la réalisation et le succès de certaines activités des opérateurs renforçant ainsi la collaboration entre les deux parties. Malgré le principe de contrepartie, il n'est pas rare que des opérateurs sollicitent des ajustements budgétaires. Cette flexibilité est aussi perceptible dans les situations où les opérateurs n'arrivent pas à mobiliser la contrepartie et bénéficient quand même de la subvention de la Coopération Suisse.

- Le soutien de la Coopération Suisse accordé aux opérateurs est programmatique sur le moyen ou long terme ce qui a l'avantage de permettre aux bénéficiaires d'avoir des ressources régulières pour mener leurs actions. Le fait de savoir que sur trois ans on pourra bénéficier d'un soutien financier enlève le stress de la pérennisation et de la stabilité mais permet de travailler de façon sereine et obtenir des résultats majeurs. Ce principe a permis par exemple au CITO de lancer la notion de Crédit majeur et de fidéliser les publics à son espace de diffusion.
- Le principe de la contrepartie a eu comme effet direct la recherche de nouveaux partenaires. C'est face au constat selon lequel les opérateurs n'arrivaient pas toujours à apporter la contrepartie demandée qu'un travail de réduction de la dépendance financière ait été entamé. Ainsi des renforcements de capacités en gestion administrative et financière ont été déroulés, des appuis au montage de projets d'appel à projets internationaux et des soutiens aux initiatives de *fund raising* ont été réalisés au profit des opérateurs culturels bénéficiaires du PASEC.
- La bonne collaboration entre les différents opérateurs a permis la mise en place du projet PLE pour renforcer les synergies entre les opérateurs soutenus part et le théâtre et le cinéma d'autre part.

Les leçons apprises

- Le ciblage des opérateurs à soutenir par le PASEC donne la leçon sur la nécessité d'avoir une vision et ne pas faire du saupoudrage. Cette option a aussi donné aux opérateurs le sentiment de manque d'équité dans l'intervention de la Coopération Suisse. Des dynamiques nouvelles se créent et auraient bénéficié du soutien de la Coopération Suisse si le choix sur le théâtre et le cinéma n'étaient pas fait.
- Le partenariat avec le MCAT nous donne de tirer la leçon sur le pilotage des programmes. Le pilotage qui devrait être assuré par les services publics de l'Etat (MINEFID et MCAT) a connu des contraintes majeures. En effet, le comité de revue a révélé ses limites par rapport à un suivi efficace de la mise en œuvre du programme. Les attributions définies par l'Arrêté de juin 2017 et celui de 2021 lui donnent mandat pour superviser et approuver l'orientation générale et la ligne d'action du programme. La mission estime qu'en raison de leur mise en place tardive et l'absence de moyens de fonctionnement, cette mission est partiellement accomplie. Il a fallu par moment que la Coopération Suisse mette la pression sur le MCAT pour la tenue d'un comité de revue. Il est à souligner l'effort volontariste de la DGESS pour la tenue du premier comité de revue et sa disponibilité à toujours accompagner le PASEC (comité de revue, participation aux comités techniques, soutien en formation des membres PLE en planification et suivi-évaluation selon les canevas de l'Etat).
- Le partenariat avec le FDCT a permis l'opérationnalisation du mécanisme de financement tant attendu par les acteurs culturels. La leçon qu'on peut tirer est double. L'Etat a créé un outil mais n'a pas suffisamment mis de la volonté pour l'opérationnaliser. Le volontarisme suisse est basé sur une lecture avisée des besoins des acteurs du secteur de la culture. Depuis cet appui, les autres PTF commencent à faire confiance à l'outil et donc à lui transférer des crédits pour gérer. C'est le cas de l'Union Européenne avec le PAIC-GC et c'est probablement les cas de Wallonie Bruxelles et d'autres qui suivront.
- Le principe de la contrepartie a révélé la vulnérabilité financière de certains opérateurs puisque incapables de trouver la contrepartie demandée par la Coopération Suisse. Finalement la leçon qu'on peut tirer de ce principe c'est qu'il peut inciter à la diversification des ressources par les opérateurs mais aussi l'autre revers, il crée des frustrations et un sentiment d'incapacité.

1.2 Bonne pratique et leçons tirées n°2 : La question du genre et de la jeunesse

Contexte

Le système social dominant au Burkina Faso est le patriarcat. Ce modèle n'a pas toujours été très favorable à la place que la femme pourrait occuper dans la société et le rôle qu'elle peut bien jouer. Les travaux¹⁵ et l'observation montrent que les femmes sont victimes de préjugés et sont vulnérables dans la pratique professionnelle longtemps réservée aux hommes. Dans le cinéma, l'on pense que les métiers de réalisateur, de prise de son, de cadreur, voire tous les métiers techniques sont sexuellement structurés. Le métier de maquilleur est celui des femmes. Dans le théâtre, on rencontre les mêmes stéréotypes voulus par la domination masculine. Rarement l'on laisse les femmes mettre en scène des pièces d'auteur. Il est aussi courant dans nos sociétés de négliger le rôle des jeunes dans les prises de décisions qui les concerne. Tout comme les femmes, les jeunes sont ignorés dans presque tous les programmes de développement. Or tous reconnaissent que c'est bien les jeunes qui constituent l'avenir d'un pays ou d'une cause. C'est dans ce contexte dominé par les hommes que le Bureau de la Coopération Suisse a voulu, avec le PASEC, travailler à inverser les tendances par ce qu'il convient d'appeler la construction d'une sensibilité au genre.

Description de la pratique

A partir des lignes directrices, le BUCO instruit les opérateurs sur la prise en compte des femmes et des jeunes dans la planification. Il s'agit d'orienter des actions qui impliquent ou qui profitent directement aux jeunes et aux femmes. C'est aussi, travailler dès le montage des projets à avoir des projets portés par des femmes ou des jeunes ou à défaut qui profitent à ces derniers.

Résultats et impacts

- Le renforcement de la participation des jeunes et des femmes dans les différentes activités des opérateurs de la planification à la mise en place des activités est observé ;
- La planification des activités est sensible au genre
- La gouvernance des structures est sensible au genre. Le CITO a une administratrice adjointe ; la présidente du Conseil d'administration du CITO est une femme...
- Une cellule genre du CITO dirigée actuellement par un homme est fonctionnelle et mène des actions en faveur du secteur de la culture.
- Des structures sont créées par des femmes et dirigées par elles. On a l'exemple de Maïmounata Nikiema qui a sa structure de production cinématographique ; Augusta Palenfo qui a lancé le FIRHO...
- Une pièce de théâtre dans les créations majeures du CITO a été mise en scène par Laure Guira
- Des initiatives comme les sirènes du Faso sont autant de résultats à mettre à l'actif du programme qui a su donner le reflexe aux acteurs pour la prise en compte du genre dans les initiatives culturelles.

Aujourd'hui la question du genre est ancrée dans les habitudes des opérateurs culturels soutenus par le BUCO non plus perçue comme une contrainte mais comme naturelle grâce à la formation et aux actions de sensibilisation reçues.

Les leçons apprises

Les changements de mentalités sont difficiles et souvent lents à opérer. Il faut donc allier volonté et pouvoir pour engranger des résultats. Au début, la question de genre agaçait certains acteurs qui n'y croyaient pas mais aujourd'hui tous les opérateurs ont intériorisé cette donne et la question du genre devient naturelle. L'enjeu reste

¹⁵ Voir les travaux récents de Charité EDOM sur *Femmes créatrices et liberté artistique : Analyse des défis rencontrés dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel au Burkina Faso*, Mémoire de master Université Senghor, 2021

la mise en échelle de cette approche genre dans le secteur de la culture par des actions de sensibilisation de tous les acteurs. Cette mission pourrait être assumée par le PLE s'il arrivait à survivre au-delà du programme finissant.

Les meilleurs changements ne s'imposent pas. Avec pédagogie et patience, on peut impulser des changements utiles pour le secteur de la culture. La question du genre illustre bien cette réalité. Les opérateurs bénéficiaires du PASEC ont connu des évolutions dans leurs perceptions du genre et ont épousé *in fine* le concept et l'approche genre.

1.3 Bonne pratique et leçons tirées n°3 : La question de la décentralisation culturelle

Contexte

Pour plusieurs raisons objectives, les grands centres urbains sont les mieux servis en matière d'accès aux produits culturels. Mais les pays qui se donnent les moyens parviennent un tant soit peu à réduire le fossé des inégalités d'accès à la culture par justement des politiques publiques adaptées. Au Burkina Faso, la question de l'accès aux œuvres culturelles est complexe car en plus des problèmes de barrières monétaires il existe les barrières non monétaires. C'est pourquoi, le BUCO dans le cadre de la mise en œuvre du PASEC a estimé que chaque fois que cela est possible les œuvres théâtrales ou cinématographiques vues en villes devraient être programmées en campagne pour un accès plus large.

Description de la pratique

Il s'agit dès la programmation, d'avoir clairement des actions de diffusion ou de formation en faveur des acteurs installés en province. Aussi, il s'est agi de soutenir des initiatives avec un fort impact sur les territoires décentralisés.

Résultats et impacts

Le CITO avait initié un projet en faveur de la décentralisation culturelle dénommé les Cellules Relais d'Actions Culturelles (CRAC) accompagné par le Ministère de la culture, des arts et du tourisme (MCAT). Depuis 2012, quatre cellules avaient vu le jour dans la périphérie de Ouaga, à Ouahigouya, à Koudougou et à Fada N'Gourma. Les CRAC devaient servir comme des relais du CITO dans certaines provinces du pays. Pour renforcer des compétences des membres et pour les inciter à l'action qui n'est autre que l'animation culturelle, des formations à leur égard dans le domaine du théâtre ont même été initiées.

L'organisation de casting pour le recrutement des comédiens est une conséquence de l'approche décentralisation culturelle. Ceci permet aux comédiens de toutes les localités de faire valoir leurs talents dans n'importe création.

De nombreuses formations ont été données à des acteurs culturels en région ce qui fait qu'aujourd'hui dans les localités touchées par le projet (Koudougou, Fada, Tenkodogo, Koupela, Ouahigouya...) on a des ressources humaines compétentes et capables d'assurer des actions en jeux d'acteurs, mise en scène, scénographie, captation vidéo, etc.

La création un peu partout de structures portées par des jeunes en province et à Ouagadougou comme conséquence directe des initiatives de décentralisation. On peut citer Pam-Taabo à Saba, Théâtre Soleil à Cissin, etc.

Les leçons apprises

Au départ la question de la décentralisation culturelle était perçue comme une chance qu'on donnait aux populations et aux acteurs culturels des régions et provinces hors de Ouagadougou, aujourd'hui elle est perçue comme un devoir pour tous les opérateurs et un droit pour les acteurs culturels installés en région ou en province.

L'exemple des CRAC nous donne une leçon à tirer sur la conduite des projets et le besoin d'une gouvernance des structures qui est à la base de l'échec de nombre d'initiatives de regroupement ou d'organisation des acteurs de volonté endogène. Après la phase pilote, les CRAC des régions ont disparu. On observait, d'après les propos de Martin Zongo, de la part des membres un manque d'engouement doublé d'un opportunisme des opérateurs

provinciaux. Les objectifs et les attentes de départs n'ont donc pas été atteints. Pour tenter d'inverser la tendance, un atelier a été tenu à Ouagadougou pour diversifier les membres et renforcer les textes fondamentaux.

L'effet multiplicateur des formations en cinéma et en théâtre favorise une bonne assise de l'approche décentralisation culturelle.

Les initiatives de décentralisation doivent s'accompagner de politiques publiques volontaristes sinon elles s'estompent et désenchantent les bénéficiaires. Certaines personnes formées ont carrément viré dans d'autres activités oubliant les techniques apprises pour une captation vidéo, pour une prise de son ou une mise en scène. Aussi, le goût de l'art suscité par les initiatives reste inachevé si les mesures d'accompagnement comme les infrastructures, les équipements manquent aux acteurs pour une pratique régulière.

1.4 Bonne pratique et leçons tirées n°4 : Le consortium Plus loin ensemble

Contexte

C'est un paradoxe que vivent les acteurs culturels au Burkina Faso. Ils sont tous conscients que les problèmes du secteur de la culture ne peuvent trouver leur solution que dans une synergie d'action mais en même temps personne ne veut travailler avec l'autre. Des conflits intergénérationnels ou des souvent des problèmes de leadership ou de gouvernance remettent en cause une telle démarche. La Coopération Suisse est partie du principe que son appui ne peut être structurant qu'à la condition de créer une synergie entre acteurs et de jeter des passerelles entre filières. Le PASEC a donc suscité la volonté des opérateurs bénéficiaires à se rapprocher et à porter ensemble des causes d'intérêt général. C'est dans ce contexte que le consortium plus loin ensemble a vu le jour.

Description de la pratique

Le Consortium PLE, est une initiative qui regroupe quatre organisations (l'Institut IMAGINE ; l'Association des Producteurs Burkinabé pour la Gestion du Fonds de Soutien Succès Cinéma Burkina Faso (SCBF) ; La Fédération du Cartel ; Le Carrefour International de Théâtre de Ouagadougou (CITO) qui sont toutes soutenus par la Coopération Suisse. Il a déjà mené plusieurs actions dont la certification des formations, la mobilisation de nouveaux partenariats et le renforcement de la coopération pour une mise en commun de projets entre les différents opérateurs.

Résultats et impacts

- Plusieurs actions ont été portées par le PLE avec le soutien technique et financier de la Coopération Suisse. C'est notamment les initiatives de levées de fonds organisée deux fois de suite sans qu'on soit capable de mesurer les résultats. C'est un exercice qui a permis d'aller à la conquête de nouveaux partenaires et d'apprendre à vendre son projet culturel et artistique.
- On peut également relever les initiatives structurantes comme la certification des métiers du théâtre et du cinéma portées par le PLE. C'est une démarche commune qui a permis d'élaborer cinq référentiels métiers sur dix prévus même si le processus de certification suit son cours.
- Le consortium a entrepris la captation et la diffusion de la pièce de théâtre « Mirages et Perditions ». L'objectif général du projet est de contribuer, grâce à l'utilisation de ressources culturelles, à la réduction de la participation des jeunes aux actions d'extrémisme violent menées dans la zone sahélienne. *La première phase* a consisté en l'écriture d'une pièce dramatique par Ildevert Méda pour sensibiliser la jeunesse et la prémunir du danger des mirages du terrorisme et de l'extrémisme violent. *La deuxième phase* concerne la co-mise en scène du spectacle par Aristide Tarnagda (Burkina Faso) et Rougiatou Camara (Guinée) ainsi que la réalisation par l'Institut IMAGINE, d'un documentaire audio-visuel sur tout le processus de création d'une pièce théâtrale. *La troisième phase* est relative à la diffusion du spectacle pendant un mois au CITO, au Burkina Faso et en tournée d'une semaine au Mali. *La quatrième phase* prévoit la captation du spectacle et la projection du film dans les salles de cinéma, les vidéoclubs, les

télés, les universités et grandes écoles, les instituts de formations, les établissements d'enseignement, etc. *Et la cinquième phase vise la mobilisation et l'implication des leaders des communautés coutumières et religieuses afin qu'ils assurent le relais de la sensibilisation auprès de leurs membres, notamment les jeunes.*

Leçons tirées

- Le plaidoyer devient percutant quand plusieurs acteurs s'engagent à porter la même cause. La question de la certification est selon les dires du Président PLE en bonne voie étant donné que le MCAT s'est saisi du dossier via la DGFR.
- Des passerelles peuvent être jetées entre plusieurs disciplines artistiques et augmenter les possibilités des opérateurs. C'est le cas entre cinéma et théâtre et ça pourrait être le cas entre littérature et cinéma, entre musique et littérature, entre conte et danse, etc. les cloisonnements entre disciplines peuvent s'estomper quand les acteurs manifestent de la bonne volonté et y voient un intérêt. La captation de mirages et perditions est un exemple illustratif pertinent.
- La mutualisation des moyens est source d'efficacité et d'efficience. Plusieurs fois l'Institut Imagine a mis à la disposition des autres opérateurs et du PLE ses locaux pour des formations ou des rencontres majeures.

2. Stratégies de valorisation des bonnes pratiques et des leçons apprises

2.1 Stratégies générales

La valorisation des bonnes pratiques et des leçons apprises est une démarche complexe qui nécessite la mobilisation des moyens tant humains, matériels que financiers. S'agissant des ressources financières, les principaux acteurs que sont l'Etat Burkinabè, la Coopération Suisse et les opérateurs de la décentralisation seront mis à contribution pour le financement de la capitalisation et de la mise à l'échelle.

Un mécanisme de suivi-évaluation de ces connaissances devra être mis en place pour aider à la décision pour une efficacité et une transparence dans le processus de capitalisation et au niveau de la mise à l'échelle (diffusion/partage des résultats et duplication de la pratique ou de la leçon).

La valorisation renvoie à toutes les initiatives et approches prises par les principaux intervenants du PASEC de la capitalisation pour manifester et assurer la visibilité des leçons apprises et des bonnes pratiques. Les enjeux du processus portent sur la valorisation des acquis, l'appropriation des idées, des pratiques et des leçons et l'influence des politiques.

2.2 Stratégies spécifiques

Ainsi, les mécanismes suivants pourront être envisagés :

- La cartographie des utilisateurs potentiels ;
- La mise à disposition et l'accessibilité des leçons et bonnes pratiques par un site web, une revue, les réseaux sociaux, etc. ;
- La mise en place d'une cellule ou d'un comité qui sera le point d'accès de ces connaissances et qui se chargera de leur transfert ;
- La promotion des pratiques et leçons à travers :
 - La mise en place d'une stratégie de communication
 - Les foras (conférences, ateliers et causeries-débats) ;
 - Les foras *in situ* et les voyages d'études pour des acteurs intéressés par des connaissances tirées du PASEC ;
 - L'édition et la diffusion de documents physiques ;
 - La réalisation et la diffusion de films documentaires ou de capsules vidéo ;
 - La participation ou la commande d'émissions radio et télé.

Analyse prospective

VI. Analyse prospective : Les dynamiques sociétales et culturelles

Confrontés à d'énormes défis de développement social, politique et économique, le Burkina Faso a fait le choix d'un système de gouvernance démocratique et recherche des repères pour assurer le développement social et économique.

Au regard des nombreuses priorités auxquelles l'Etat devrait faire face, le facteur culturel joue un rôle de premier plan comme l'a reconnu la vision prospective Burkina 2025 et les autres référentiels de développement élaborés ces deux dernières décennies.

En effet, tout développement social, politique ou économique constitue une expression de choix, de façons de faire ou d'agir inséparables d'éléments culturels propres à la société. La culture est ce qui sous-tend tous les processus de développement portés par les populations, elle participe à la construction d'une citoyenneté responsable et assumée, elle structure le vivre-ensemble et la conscience collective.

Dans le secteur de la culture au Burkina Faso, l'expression des arts et de la culture influe sur les systèmes de représentations par un regard critique sur les problèmes sociaux et participe à la consolidation du processus démocratique en chantier.

Bien que le Gouvernement du Burkina Faso ait adopté une stratégie nationale de développement de la culture, la SNCT, le secteur reste confronté à d'énormes défis dont l'opérationnalisation des différentes initiatives énoncées, le financement et le développement d'un cadre juridique approprié pour une bonne expression culturelle et artistique, la diffusion et l'accès au marché des productions culturelles, la structuration du secteur et la construction de synergies entre les acteurs et enfin sans en épuiser, la formation des acteurs.

1. Les enjeux actuels du secteur culturel au Burkina Faso

1.1 Enjeux politiques

Le Burkina Faso s'est engagé dans un processus de construction d'une nation résiliente, solidaire, de démocratie et de paix, transformant la structure de son économie pour réaliser une croissance forte, inclusive et durable. Le secteur de la culture n'est pas en marge des secteurs prioritaires devant développer des initiatives concourant à l'atteinte de cette vision. Pour y arriver, l'Etat Burkinabè doit tenir ses engagements internationaux et mettre en œuvre des politiques publiques qui tiennent compte des préoccupations réelles des populations.

1.2 Enjeux sociaux et sécuritaires

La diversité culturelle, ethnique et religieuse qui prévaut au Burkina Faso devrait constituer un facteur contribuant à la stabilité et à la cohésion sociale. En guise d'exemple, certaines pratiques et expressions culturelles bien connues comme celles des alliances et de la parenté à plaisir promeuvent un mieux-vivre ensemble et contribuent à la régulation de tensions sociales. Cela a été constaté lors de plusieurs actions de médiation et de résolution de crises sociopolitiques, lorsque les institutions de la République ont montré leur limite, comme lors des événements socio-politiques intervenus dans le pays ces dernières années. Malheureusement on constate de plus en plus un effritement de la cohésion sociale, dû entre autres à la montée de l'intolérance religieuse, à la violence dans les communications des populations et à l'extrémisme violent. La crise sécuritaire a occasionné plus d'un million de Burkinabè déplacés à l'intérieur du pays et environ 3,5 millions de citoyens ayant un besoin urgent d'aide humanitaire.

Le secteur culturel subit les conséquences de cette crise sécuritaire qui se traduisent par un ralentissement de l'activité culturelle ; notamment l'annulation de plusieurs événements et manifestations culturelles, les fréquentes fermetures des espaces de création-diffusion, la désaffection des publics des espaces de diffusion, etc.

Face à cette situation, la promotion des valeurs traditionnelles de cohésion sociale et la communication non violente apparaissent ainsi comme un enjeu social déterminant.

1.3 Enjeux économiques

Pendant longtemps, le secteur de la culture a été considéré comme budgétivore par certains acteurs du développement. Depuis ces dernières années, avec les études réalisées sur la contribution du secteur au développement économique du pays, cette perception de la culture a évolué. La plus récente étude réalisée dans ce sens est le "Baseline" des indicateurs de la SNCT et du PAIC GC qui a révélé que la contribution de la culture au PIB est de 5,32% en 2015. Cette part de la culture du PIB serait plus importante si le secteur était appuyé de façon conséquente et structurante.

1.4 Enjeux artistiques et culturels

Le secteur de la culture est aujourd’hui plus qu’hier devenu une préoccupation pour l’Etat Burkinabè. Longtemps traité comme simple appendice des stratégies de développement, le secteur de la culture aujourd’hui montre un certain dynamisme et potentiel susceptible de contribuer significativement au développement socioéconomique du Burkina Faso. Cela a été confirmé deux fois au moins dans les référentiels de développement du pays (SCADD et le PNDES et enfin le PNDES II). Le Burkina Faso souscrit à la définition donnée par l’UNESCO qui comprend «la culture comme étant l’ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe tous les arts, les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l’être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».

L’importance de la culture dans le développement est mise en relief dans la dernière étude *baseline* des indicateurs de la SNCT et du PAIC-GC. En effet, au niveau de la contribution économique de la culture, en 2015, les entreprises culturelles ont réalisé un chiffre d’affaires estimé à 844,7 milliards de FCFA. Pour la création d’emplois, le secteur de la culture a créé en 2015, 392 729 emplois. Les opérateurs culturels en 2015 sont estimés à 624 275 actifs dont 622939 dans l’informel. A l’analyse de la contribution au PIB, les entreprises ont contribué pour 5,32 % en 2015 et 5,23 % (0,33% pour le formel et 4,89% pour les entreprises informelles) en 2017.

Pourtant un décalage persiste entre le discours public fait de déclaratifs et la pratique. Le déficit de financement alloué au secteur en est une preuve tangible.

On constate malgré tout un foisonnement des initiatives culturelles, le rayonnement des manifestations culturelles comme les Récreatales, Rendez-vous chez nous, Ouaga Film Lab tout comme la multiplication des entreprises culturelles et la production importante de biens et services culturels laissant entrevoir tout de même un secteur productif. Le nombre de dossiers reçus par le FDCT dans son dernier appel illustre bien l’importance des besoins et l’espérance que représente le secteur.

Dans l’ensemble, les problématiques restent totales. Le secteur culturel apparaît assez informel et le financement reste une préoccupation cruciale. Le FDCT, le PAIC-GC et bien entendu le PASEC sont autant de réponses face à l’urgence des problèmes du secteur de la culture et la pertinence des initiatives.

Aujourd’hui, certaines questions sociétales interpellent les artistes dans leur rôle essentiel de transformation de la société et d’éducation des masses

C’est l’ensemble de ces enjeux qui place la culture au cœur des politiques de nombreux pays en général et du Burkina Faso en particulier.

1.5 Autres enjeux

Le Burkina Faso a été confronté en mars 2020 à un contexte sanitaire délétère lié à la pandémie de la COVID 19. Les premiers cas contrôlés positifs de la pandémie de la COVID-19 ont été enregistrés le 9 mars 2020.

Cette pandémie de la COVID-19 a eu d’énormes répercussions sur le secteur culturel au Burkina Faso car les mesures prises par le Gouvernement pour freiner sa propagation ont consisté, entre autres, à imposer le confinement, à interdire les grandes manifestations publiques y compris les festivals nationaux et internationaux comme la Semaine nationale de la culture et le Salon International de l’Artisanat de Ouagadougou (SIAO) et à fermer des salles de spectacles et de cinéma.

Face à cette situation, les autorités ont apporté des réponses à différents niveaux afin de renforcer la résilience des artistes et professionnels de la culture et de relancer un secteur qui connaissait déjà des difficultés d'organisation et de structuration des acteurs.

Ces réponses se traduisent essentiellement par des mesures visant à soutenir financièrement et matériellement les acteurs et opérateurs durement touchés par les effets de la pandémie, mais également créer les conditions d'une véritable relance du secteur culturel burkinabè.

Face à cette crise de la pandémie, l'adaptation des politiques publiques culturelles ainsi que le développement du numérique dans le secteur s'avèrent des enjeux importants.

2. Les défis actuels du secteur culturel au Burkina Faso

2.1 Le défis de renforcement de la structuration et de la professionnalisation

Les efforts fournis par l'Etat en 2015 pour accompagner la structuration des acteurs de la culture à travers la Confédération Nationale de la Culture et ses filières par filière connaissent de nos jours des insuffisances sur le terrain. Il est constaté sur le terrain la non-adhésion d'une part non négligeable des acteurs de certaines filières à cette confédération. Aussi, la confédération est confrontée à des difficultés pour un meilleur maillage du territoire national.

C'est le lieu de mentionner la faiblesse de l'intégration des arts et de la culture dans les curricula et les pratiques de l'école et des offres de formation professionnelle du Burkina Faso. Il semble urgent et opportun d'engager un plaidoyer en appui à l'éducation et la formation professionnelle.

Sur le plan des ressources humaines, leur disponibilité en quantité et en qualité s'avère une condition majeure pour le développement du secteur. Cependant, force est de constater que le secteur demeure confronté à des faiblesses liées aux ressources humaines aussi bien au niveau public qu'au niveau privé. Cette situation s'explique la faible intégration des arts et de la culture dans les curricula et les pratiques de l'école et des offres de formation professionnelle du pays. La Coopération Suisse pourrait être appelée à renforcer la prise en compte de cette dimension dans son plaidoyer et dans ses programmes en appui à l'éducation et la formation professionnelle en plus des actions déjà engagées avec ses opérateurs pour la certification des formations dans le domaine du théâtre et du cinéma.

Il s'avère donc nécessaire de soutenir la structuration et la professionnalisation des acteurs à travers des actions de médiation, de dialogue et de développement d'une offre de formation adaptée au profit des acteurs¹⁶.

2.2 Le défis de renforcement des infrastructures et équipements

La photographie des infrastructures culturelles révèle qu'elles sont insuffisantes, vétustes et inégalement réparties sur le territoire. Pour faciliter la création, la production, la diffusion et la consommation des biens et services, il convient d'assurer le maillage du territoire en infrastructures culturelles adaptées et accessibles. Lors des sorties de terrain, nous avons entendu et constaté chez les Opérateurs la vétusté du matériel de scène et de diffusion des œuvres. La technologie progresse assez vite mais les efforts de renouvellement du matériel sont quasiment absents des plans budgétaires. Nous pensons qu'un accompagnement des partenaires est important mais aussi celui de l'Etat est incontournable. Il pourra en effet étudier les modalités et les avantages douaniers pour faciliter l'acquisition de certains équipements techniques.

2.3 Le défis de l'économie de la culture

– Le défi de financement de la culture

La faible diversification des sources de financement constatée au niveau des acteurs culturels est due entre autres à leur faible capacité de développer des partenariats avec des potentiels opérateurs d'appui technique et financier

¹⁶ Nous pensons aux différents métiers du cinéma, des arts de la scène, de l'édition et autres industries culturelles

sur le plan interne et externe. En effet, plusieurs acteurs culturels sont dépendants des appuis de leurs partenaires habituels et sont dans l'incapacité de prospecter d'autres opportunités surtout au plan interne pour renforcer le financement endogène. Il est donc nécessaire de développer des initiatives pour une meilleure diversification des sources de financement. Cela pourrait se faire dans les actes de financements participatifs ou le développement du mécénat culturel. Il faut pour y arriver des ressources humaines, une réglementation favorable et de la volonté politique.

– Conquête du marché local, régional et international

Les difficultés de la conquête du marché sont liées aux faibles capacités de pénétration du marché régional et international sans oublier la faible présence sur le marché national. Le renforcement de la compétitivité et de la promotion des produits culturels, l'exploitation des accords préférentiels et des dispositions fiscales favorables à l'exportation demeurent un défi important à relever. On pourrait dans ce sens activer les dispositifs des représentations diplomatiques pour faciliter les coopérations entre artistes de plusieurs pays et favoriser l'exportation de produits made in Burkina vers les pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie. La coproduction d'œuvres entre deux ou plusieurs opérateurs culturels de pays différents pourrait faciliter la pénétration des produits culturels sur plusieurs marchés. Enfin et sans épouser les pistes, on peut envisager le marché par le biais de la diaspora burkinabè.

– Le défi des publics et du pouvoir d'achat des consommateurs

Toutes les disciplines artistiques au Burkina Faso dispose d'un public à lui dédié. Les œuvres sont produites et diffusées pour satisfaire les besoins de consommation des publics. Le public est composé de toutes les tranches d'âges et de toutes les catégories socio-professionnelles selon la discipline concernée. Aujourd'hui on ne connaît pas assez les publics et leur profil échappe à toute planification stratégique. C'est donc un défi surtout si les acteurs culturels souhaitent fidéliser et conquérir de nouveaux consommateurs de produits culturels.

Le pouvoir d'achat des ménages a un impact non négligeable sur la consommation et l'accès aux produits culturels. Le pouvoir d'achat des burkinabè est très bas comme évoqué plus haut. Les urbains et les ruraux n'ont pas les mêmes possibilités financières pour acquérir des produits culturels. Compte tenu de ce contexte, l'offre de produits culturelles adaptée au pouvoir d'achat du consommateur et pouvant contribuer à une mobilisation des publics pour des moments de partage autour de ces produits constitue encore une équation nécessitant une résolution. Cependant, malgré la faiblesse du pouvoir d'achat des populations burkinabè, il existe une demande potentielle pour chaque produit pour peu que des stratégies parviennent à les activer. Nous en voulons pour preuves les ventes de tickets à guichet fermé des concerts de musique de Amzi et Kaya Woto dans la cuvette du palais des sports de Ouagadougou...

En somme il faut à notre avis une production de connaissances scientifiques sur les publics pour y bâtir des politiques publiques adaptées aux besoins de chaque catégorie de publics.

– Le défis du numérique et du droit d'auteur

La force numérique s'exprime pleinement au sein de la filière culturelle et créative. Le numérique a aujourd'hui incrusté les chaînes de valeurs perturbant ainsi les modèles économiques jusque-là pratiqués. Aujourd'hui les acteurs, surtout les jeunes, se sont appropriés les avantages du numérique (avec l'autoproduction, l'autoédition entre autres) ce qui leur a permis d'innover, de créer de nouveaux formats pour leurs produits ou œuvres artistiques.

Le numérique est un défi car il est et sera davantage à l'intersection de plusieurs filières ou disciplines artistiques et nécessitera une meilleure appropriation et une infrastructure compétitive. Des métiers autour du produit ou de l'œuvre culturelle et artistique se construisent aujourd'hui autour des modèles hybrides et pour cela il faut des compétences et des savoirs spécifiques.

2.4 Le défi de la collaboration intergénérationnelle

Le champ culturel burkinabè bénéficie de l'interaction de deux catégories d'acteurs. La première catégorie constituée des "anciens" dans les différentes disciplines artistiques sont pratiquement les mieux formés et ceux ayant bénéficié de plus de soutien à tous les niveaux et qui dispose de la plus grande expérience. Aux côtés d'eux, une deuxième génération, celle des "jeunes" qui souvent pas suffisamment formés et ne disposant pas d'une grande expérience travaillent à se frayer un chemin dans leurs domaines d'intervention.

La collaboration entre ces deux catégories d'acteurs même si elle contribue à la pérennité des talents artistiques et le renouvellement des acteurs n'est pas sans souci compte tenu des appréhensions qui existent entre eux. L'instauration d'une véritable médiation entre ces deux catégories d'acteurs constituera une force sur laquelle le secteur de la culture pourra s'appuyer pour son développement durable. Le financement des initiatives portées par des jeunes pourrait atténuer ces querelles car ces derniers n'ont pas toujours l'expérience des anciens et ne jouissent pas d'un quotient de confiance aussi élevé que les anciens et sont de facto régulièrement recalés dans les appels à projets où l'expérience est le critère dominant.

3. Dynamiques culturelles et positionnement des acteurs

3.1 Le choix des filières et des disciplines artistiques

De l'analyse du secteur et des entretiens réalisés dans le cadre de cette étude, il y ressort les points de convergences suivants quant au choix des filières cinéma et de la discipline théâtre ; design et services créatifs.

Le premier point porte sur la filière cinéma qui demeure incontournable compte tenu de la dématérialisation des contenus. Un accent particulier pourra cependant être accordé aux nouvelles dynamiques qui sont portées par des jeunes dans la filière cinéma. Les sous-filières jeux-vidéos et cinéma d'animation pourront être plus soutenus compte tenu du potentiel immense qu'elles regorgent et le public concerné.

Le deuxième point concerne le théâtre et les arts apparentés qui connaît un développement fulgurant au Burkina Faso. Le théâtre d'auteur a pu se constituer un public particulier qui a adopté et apprécié les œuvres créées aussi bien dans les grandes villes qu'à l'intérieur du pays. Le théâtre forum a un grand potentiel de développement compte tenu des offres qui sont régulièrement fait par les Organisations non Gouvernementales (ONG), les associations de développement et les institutions étatiques. On note également l'émergence de disciplines apparentées comme le conte, le slam et l'humour, qui ont besoin d'actions spécifiques pour les booster au regard des expériences satisfaisantes quant à leur capacité de mobilisation du public.

Le cinéma et le théâtre, si elles sont soutenues, auront des effets sur les filières livre et arts visuels de même que les disciplines danse et musique. En effet, l'écriture constitue la matière première de ces deux filières et a besoin d'une attention particulière pour garder et renforcer la qualité des œuvres. Les arts visuels sont mis à contribution dans les créations théâtrales et cinématographiques. Les disciplines danse et musique, avec le potentiel qu'elles regorgent, peuvent se voir renforcer si les deux filières connaissent un développement continu.

Le troisième point concerne le design et les services créatifs qui se sont imposés ces dernières années à travers la mode et le textile au Burkina Faso. Ce domaine est d'abord complémentaire aux deux autres mais dispose de ses propres atouts compte tenu de la consommation des produits générés par les créations des stylistes-modélistes. Le choix de cette branche se justifie par le fait qu'elle a déjà son propre terreau dans toutes les contrées du pays à travers les acteurs de métiers comme la couture et la broderie qui attendent d'être encadré et voir leurs capacités renforcées pour une meilleure contribution aux indicateurs de développement du secteur de la culture.

3.2 Les secteurs porteurs de dynamiques positives

L'environnement culturel burkinabè est marqué aujourd'hui par une résilience des acteurs dans toutes les filières, compte tenu des problèmes traditionnels auxquelles elles sont confrontées (structuration, financement, mise en marché, etc.) et le contexte sanitaire et sécuritaire défavorable.

Ainsi, des nouvelles dynamiques ont été développées par les acteurs. Dans le théâtre et les arts apparentés, on note une montée en puissance de disciplines artistiques telles que le conte, l'humour et dans une certaine mesure le slam. La filière cinéma est marquée par le développement du cinéma de poche, la réalisation de capsules humoristiques, le cinéma d'animation et des expériences timides de productions de jeux-vidéos. Les arts de la scène voient le développement de la chorégraphie et une remontée de la musique rap. Les arts de plastiques et appliqués et la mode connaissent une évolution grâce au travail des stylistes modélistes et des plasticiens plus orientés vers des matériaux locaux.

La diffusion et la mise en marché des produits est fortement influencé par le numérique qui tout en intervenant déjà dans la création dans certaines filières impose ses règles. Ainsi, la communication, la diffusion et la distribution des produits est tributaire de la numérisation des contenus. La plupart des ²produits (produits musicaux, Web humour, films, produits de la mode...) se retrouvent sur les plateformes de vente ou de diffusion gratuites d'œuvres qui existent au Burkina Faso, en Afrique et dans le reste du monde.

La numérisation actuelle des contenus culturels induit des conséquences en matière de propriété littéraire et artistique tant du point de vue de la reconnaissance des œuvres et des titulaires de droits que du point de vue de la lutte contre la contrefaçon et la gestion collective des œuvres exploitées. En réalité, l'avènement des réseaux numériques et, en particulier, d'Internet entraîne des bouleversements dont les répercussions se font sentir non seulement au niveau de la création des contenus mis en ligne mais aussi sur la question des droits applicables.

Les moyens de paiement se numérisent progressivement pour prendre en compte ce nouveau contexte grâce à la monnaie électronique qui de plus en plus entre dans les pratiques habituelles de consommation des biens et services au niveau des populations

3.3 Le positionnement des acteurs

Les acteurs qui interviennent dans le secteur de la culture au Burkina Faso sont constitués de l'Etat et des collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers, les organisations faitières de la culture, les associations culturelles, les entreprises culturelles, les créateurs et les populations consommatrices des produits culturels. Tous ces acteurs interviennent selon les cas dans la création, la production, la distribution, la commercialisation et la consommation des produits culturels.

Les collectivités locales aux cotés de l'Etat sont chargées de l'élaboration et la mise en place des politiques publiques en matière de culture. Cette dimension ne peut être une réalité sans une coordination de l'intervention des partenaires techniques et financiers comme la Coopération Suisse qui accompagnent le développement du secteur.

Positionnement de l'Etat

En se référant le Référentiel National de Développement 2021-2025 on peut y lire un objectif global qui place les acteurs culturels directement ou indirectement au cœur de la réponse. Le RND en effet veut « rétablir la sécurité et la paix, renforcer la résilience de la nation et transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, inclusive et durable ». Il est bâti autour des quatre axes stratégiques suivants :

- Axe 1 : Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix ;
- Axe 2 : Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique ;
- Axe 3 : Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale ;

Axe 4 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.

Il est clairement affirmé dans le RND l'importance de la culture dans la création d'emplois et de richesse et la consolidation du vivre-ensemble. « Le secteur de la culture, [...] fait partie des secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois au Burkina Faso. Les actions menées dans le secteur ont permis de faire évoluer le taux de progression des entreprises culturelles, de 15% en 2017 à 34,1% en 2019 ».

Au vu de tout cela, nous pensons que l'Etat à travers le MCAT va travailler à la meilleure mise en œuvre de la SNCT et développer davantage des politiques publiques favorables au développement du secteur de la culture. L'Etat pourrait céder à la requête des acteurs culturels sur l'identification et le soutien des opérateurs majeurs en leur accordant le statut d'utilité publique avec les allocations budgétaires que ce statut confère aux titulaires. L'Etat pourrait se positionner également sur la question de la formation professionnelle avec la mise en œuvre effective de la stratégie de valorisation des arts et de la culture dans les ordres d'enseignement ; il peut montrer sa bonne foi et sa reconnaissance aux PTF en alimentant conséquemment le FDCT et en assurant la contrepartie nationale que certains partenaires demandent d'honorer avant leur subvention.

Positionnement des organisations faîtières de la culture

A la faveur du Programme ARPIC, le Burkina Faso a amorcé concrètement l'organisation des acteurs autour de faîtières sectorielles. Aujourd'hui le Cinéma, les arts de la scène, le livre, la musique, les arts plastiques, ont chacun une organisation faîtière. La Confédération Nationale de la Culture est la faîtière des faîtières en matière d'art et culture. Nous pensons que les faîtières peuvent servir de relais en matière d'initiative de développement culturel et d'appui à la construction d'une citoyenneté responsable. Elles peuvent prendre en compte, en tant que force de proposition, les priorités de l'Etat comme la question de la lutte contre l'extrémisme violent, la radicalisation religieuse, la question sécuritaire et le terrorisme puis plus largement la cohésion sociale et la paix. Pour ce faire, il reviendra aux structures faîtières de mener la réflexion et de faire des propositions d'actions concrètes et tangibles au gouvernement pour bénéficier de soutien technique et financier. Une telle démarche va positionner les faîtières culturelles comme des forces de proposition au lieu de continuer à être perçues comme des perturbateurs du climat social par des grèves et autres formes d'humeurs.

Les contraintes actuelles des organisations faîtières sont un handicap majeur à la réalisation de ce positionnement voulu par les acteurs. C'est entre autres la modicité voire l'absence des moyens de fonctionnement, la gouvernance et de leadership qui constituent des blocages de la pleine participation des faîtières culturelles au développement culturel.

La mission pense que la Coopération Suisse peut orienter des crédits d'argent vers ces structures pour les rendre plus fortes et capables de contribuer à asseoir une gouvernance de la culture plus active et adaptée. Cela peut se faire à travers des appuis techniques ou des financements des plans d'actions de certaines faîtières.

Le positionnement des PTF

Les PTF qui interviennent dans le secteur de la culture de façon planifiée et dans le long terme sont rares. Il en existe cependant beaucoup qui agissent ou réagissent par coup de cœur. On peut récapituler les PTF de la façon suivante : les partenariats bilatéraux, les partenariats multilatéraux et les partenariats supranationaux.

L'Union Européenne au Burkina s'est positionnée ces deux dernières années comme étant le plus gros contributeur du moment avec le Programme d'appui aux industries créatives et à la gouvernance de la culture (PAIC GC) d'une enveloppe d'environ 11 milliards de FCFA. Wallonie Bruxelles et Africalia sont réguliers dans le secteur culturel notamment dans le renforcement des capacités, le soutien aux initiatives touchant les industries culturelles et créatives. La coopération italienne commence à s'intéresser au secteur des industries culturelles et créatives avec un choix orienté vers le textile et la mode. Les Pays Bas qui s'intéressent aux secteurs marchands de la culture avec le design et l'audiovisuel comme secteurs de prédilection.

La Coopération Suisse avec son principe de 1 % culture a déjà conduit 5 phases du Programme d'appui au secteur de la culture avec plus de trois milliards de francs CFA injectés. Avec son expérience, la Coopération Suisse pourrait se positionner comme un PTF facilitateur et acteur. Elle peut conduire la réflexion sur la nécessaire synergie d'action des PTF pour viser un impact plus grand. C'est ce qu'elle a déjà commencé à faire avec le FDCT en facilitant une rencontre d'information sur le FDCT avec les PTF potentiels. Elle pourrait aussi suggérer l'appui plus conséquent au FDCT comme outil fiable et souhaité par les acteurs culturels du Burkina Faso, en engageant les autres PTF dans la contribution financière. Elle peut continuer d'influencer l'approche décentralisation à partir de son programme d'appui à la décentralisation en faisant en sorte que des lignes dédiées à la culture soient prévues.

Les organisations faitières de la culture composées de plusieurs associations regroupées par filière jouent un rôle de représentation du secteur privé de la culture dans le cadre du dialogue avec les acteurs publics et élaborent des propositions pour la résolution des problèmes majeurs qui minent le secteur. Les entreprises culturelles contribuent par leurs actions au développement d'une économie de la culture par la mise à disposition aux populations des biens et services issus de la création des acteurs.

Des accords de coopération culturelle et artistiques récentes ont été signées entre le Burkina Faso et les pays suivants : Guinée Bissau, Sénégal, Côte d'Ivoire, Koweït, Philippines, Chine, Djibouti...

Positionnement du FDCT

Aujourd'hui, le FDCT n'a pas de structures ou mécanismes concurrents. Il est le résultat d'une forte aspiration d'un secteur en manque de financements structurants. Il a depuis son opérationnalisation, lancé des appels à projets qui ont connu un engouement extraordinaire. Il est aussi à la recherche de ses marques et on peut donc tolérer ses tâtonnements et ses erreurs. Le positionnement d'un tel outil devrait préoccuper l'Etat et ses partenaires. Le président du Faso a annoncé dans le plan quinquennal qu'il entreprendrait une refonte de l'outil pour l'adapter aux réalités du monde de la culture. En attendant de savoir ce qu'il en fera, le FDCT peut se positionner comme un outil de financement des projets, de formation des acteurs, de structuration des acteurs et surtout de professionnalisation de ces derniers y compris les structures culturelles. La paperasse que le fonds demande aux structures et acteurs culturels les oblige à asseoir une petite administration culturelle fondement d'un début de professionnalisation. Nous pensons que le FDCT doit continuer à promouvoir le dialogue entre lui et les bénéficiaires du fonds pour protéger le mécanisme et ainsi le pérenniser. Il faut, face à la grosse attente des acteurs, nommer un médiateur qui va jouer le rôle de souape afin que personne ne foule au pied ce que les acteurs du secteur ont acquis par de nombreux plaidoyers. Pour se crédibiliser davantage, il faudra considérer les recommandations du sondage de satisfaction auprès des bénéficiaires.

Positionnement des collectivités territoriales

Les Collectivités territoriales sont de notre point de vue une des réponses sérieuses à la question de développement de la culture au Burkina Faso. Le développement local engage toujours des acteurs de changement qui sont entre autres des artistes. Les collectivités territoriales sont cependant confrontées à d'énormes contraintes les obligeant à faire des choix prioritaires. Ces choix excluent souvent le secteur de la culture et quand il n'est pas exclu, il ne bénéficie pas de ligne budgétaire conséquente. Nous pensons que la nouvelle donne à promouvoir c'est la sensibilisation des acteurs locaux quant au rôle de la culture et de l'artiste dans le développement local ; la culture et l'artiste peuvent améliorer l'attractivité d'un territoire, créer donc des emplois et des richesses. Il faut donc appuyer les élus locaux dans la planification des actions artistiques et culturelles, l'animation culturelle, la médiation culturelle et l'ingénierie culturelle. Tout ceci pourrait être précédé par l'élaboration de politiques culturelles locales assorties de plans locaux de la culture.

VII. Recommandations

1. Les recommandations de la mission

1.1 A l'endroit de la Coopération Suisse

- Tirer des leçons de la mise en œuvre des 5 phases du PASEC et améliorer l'intervention du BUCO en termes de choix des filières et des opérateurs porteurs de dynamiques positives, de thématiques à privilégier, de leadership dans consolidation des acquis du fonds de développement culturel et touristique...
- Accompagner le FDCT dans l'opérationnalisation des sources pérennes de financement du secteur de la culture en menant un plaidoyer auprès des potentiels PTF pour un panier commun Culture pour le financement d'actions structurelles capables de transformer en profondeur le secteur de la culture au Burkina Faso.
- Accompagner l'Etat dans la relance des travaux du comité interministériel (MINEFID, MCIA...) sur le développement des ICC ; c'est aussi travailler à contraindre l'Etat burkinabè à toujours assurer sa part contributive dans le financement des actions. La Coopération Suisse et les autres PTF ne sauront se substituer à l'Etat sur les questions de financement de la culture, de formation des acteurs ou encore les politiques de diffusion et de mise en marché des produits culturels. L'esprit de l'intervention de la Coopération Suisse va être basé sur le principe de *contribution*.
- Accompagner la réalisation d'une étude d'identification, de catégorisation et de classification des structures majeures afin de faciliter la prise de décision sur le statut d'utilité publique souhaité par les acteurs du secteur de la culture.
- Aligner le soutien de la Coopération Suisse à la réglementation nationale en matière de projets et programmes de développement (basée sur les indicateurs et les référentiels) pour d'une part faciliter le déboursement de la contrepartie nationale mais surtout faciliter le suivi et l'évaluation (et même la production de statistiques) des projets et programmes.

1.2 A l'endroit de l'Etat Burkinabè

- Contribuer de façon efficace à la mise en œuvre du programme à travers des allocations de ressources financières conséquentes et le respect des engagements dans le cadre de la Convention de financement avec la Suisse ;
- Réaliser une étude l'identification, la catégorisation et de la classification des structures majeures et émergeantes selon des critères élaborés en collaboration avec BUCO
- Accompagner le FDCT dans la finalisation du processus d'identification et d'opérationnalisation des sources pérennes de financement du secteur de la culture
- Relancer des travaux du comité interministériel (MINEFID, MCIA....) sur le développement des ICC
- Continuer le soutien à la structuration et à la professionnalisation des acteurs des différentes filières sur toute l'étendue du territoire national par la mise à disposition des faîtières de moyens de fonctionnement et des formations diplômantes ;
- Accompagner la prise de mesures pour encourager le financement endogène des acteurs culturels en

adoptant une loi sur le mécénat culturel ou par les mécanismes innovants comme le *crowdfunding*, la financiarisation des actifs de droit d'auteur, le *fundraising*, etc.

2. Les problématiques à approfondir

La mission a par ailleurs estimé que les orientations majeures pour le moyen et long terme doivent tirer leur logique et leur justification dans les points suivants :

2.1 La structuration des acteurs

La structuration des acteurs : quand on aborde la question de la structuration, souvent on pense que c'est un vain mot. Mais l'expérience de la pandémie du Covid'19 est venue montrer la fragilité de nombre d'entreprises ou structures culturelles. L'argent mis à la disposition des acteurs culturels peine à être absorbé. Les critères mis en place et conformément à la réglementation fiscale en vigueur n'ont pas permis à plusieurs de toucher un copeck du milliard du Président du Faso. Pire, on a de la peine à trouver des bilans financiers chez certains acteurs pour estimer les pertes occasionnées par la pandémie et ainsi les dédommager. Alors, la question de la structuration est bien une réalité et elle est même totale. Avec les faîtières on peut organiser la mise à jour des actes administratifs des Associations ou en faire pour celles qui n'en ont pas du tout. On peut aussi, aider les structures à acquérir des outils de gestion comptable. Certaines structures ne sont pas en règle vis-à-vis des impôts et autres taxes, on peut organiser des séances d'information sur ces questions fiscales et accompagner les structures à normaliser leur situation. Beaucoup de structures faîtières ont de la peine à réunir leurs membres pour les rencontres statutaires et mener leurs activités ; dans ce cas, on peut envisager de soutenir ces structures pour plus de dynamisme dans les filières culturelles. Enfin, même si ce n'est pas tout, on peut aider les jeunes structures avec des appuis en administration culturelle et en montage et gestion de projet.

2.2 Le financement de la culture

La question épineuse du financement devrait trouver progressivement une solution si tous les acteurs en amont comme en aval acceptaient de regarder en face les spécificités du secteur culturel et les opportunités qu'il offre aux burkinabè en termes de création d'emplois et de richesses. A la suite de l'atelier de Bobo Dioulasso qui a abordé la question du financement, nous pensons qu'il faut poursuivre la réflexion mais surtout la mise en œuvre des recommandations pour parvenir à des changements de paradigmes sur la problématique du financement de la culture. La nécessité de trouver un mécanisme de financement des acteurs majeurs pour assurer une structuration et des bases fortes pour le secteur entier mérite un approfondissement et une volonté politique. Le président du Faso ayant annoncé des réformes du FDCT, la thématique du financement pour être utile pour continuer à nourrir et façonner l'outil commun mis en place pour résoudre un tant soit peu le besoin énorme de financement.

2.3 La décentralisation culturelle et la question des publics

S'il faut développer cette thématique dans le cadre d'un nouveau cycle de soutien au secteur de la culture, il faudra éviter le piège de la délocalisation des activités culturelles de la ville vers la périphérie ou encore vers les provinces ou régions. Il faut penser la décentralisation culturelle comme une exigence du développement culturel et de ce fait encourager les acteurs, petits ou grands, à concevoir, mettre en œuvre et évaluer par eux-mêmes et pour eux-mêmes toutes initiatives culturelle et artistique porteuses de développement endogène. Il s'agit de travailler avec des petits opérateurs ruraux par exemple, ce qui ferait beaucoup de sens, même si cela demanderait beaucoup de ressources d'accompagnement que souvent, les bureaux de la DDC n'ont pas. C'est pourquoi, envisager la question de la décentralisation culturelle oblige les parties prenantes à repenser les modèles d'implémentation du type *outsourcing*, partenariat avec ONGs locales, sociétés minières, etc. On pourrait envisager l'idée de guichet spécial dans le mécanisme actuel (FDCT) pour encourager les initiatives en lien avec la décentralisation.

Par ailleurs, la question des publics est très cruciale. Nous n'avons pas une connaissance parfaite des profils des consommateurs des produits culturels ; il est donc impossible de penser des politiques publiques qui soient

suffisamment favorables et adaptées aux consommateurs présentant des profils diversifiés. Au-delà de connaître le sexe et le groupe d'âge des publics, il faudra dresser de façon systématique un profil complet desdits publics pour mieux orienter les offres et les politiques,

2.4 La formation artistique

La formation des acteurs conditionnent la professionnalisation et la structuration. La formation devrait relever de la prérogative de l'Etat même si cette prérogative pourrait être partagée avec les acteurs du privé qui bénéficient d'une longue expérience en matière de formation et de renforcement des capacités. Cette thématique pourrait s'approfondir en mettant en œuvre la stratégie nationale de valorisation de la culture et des arts dans les ordres d'enseignement et encourageant les acteurs privés à investir dans l'offre de formation artistique et culturelle. La problématique de la certification des métiers de la culture devrait constituer une préoccupation pour l'Etat et ses partenaires car elle constitue le fondement du développement culturel et artistique.

2.5 Le numérique et les questions de droits d'auteurs

Envisager cette thématique c'est préparer le « new normal » et travailler sur le digital. Le numérique est le lieu de tous les possibles et c'est aussi le point d'attraction des jeunes avec des usages pluriels. Plusieurs filières ont connu des mutations et des transformations majeures dans leur modèle économique du fait de l'incursion du numérique dans la chaîne de valeur des biens et services culturels. Le respect des droits d'auteurs devrait contribuer à asseoir une économie durable qui profite aux créateurs et à l'Etat mais force est de constater que la contrefaçon et autres formes de pirateries (favorisées par le numérique) gagnent du terrain. Le numérique et le droit d'auteur peuvent être des thématiques à approfondir dans la perspective de savoir comment profiter des techniques et technologies actuelles et être compétitif à l'échelle mondiale.

2.6 Autres thématiques transversales à considérer

– Réduction de la pauvreté et prévention des conflits

C'est la clé de construction de la cohésion sociale. Au Burkina Faso, la crise de confiance entre gouvernants et gouvernés s'est accentuée après la période insurrectionnelle et la mise en place du nouveau Gouvernement. Dans ce contexte, il convient de favoriser la construction de relations de confiance entre acteurs en évitant les clivages et conflits latents et en mettant l'accent sur le processus multi-acteurs et les débats publics.

– La lutte contre l'extrémisme violence et promotion de la paix et de la cohésion sociale

Depuis 2015, le Burkina Faso est en proie à des difficultés sur le plan sécuritaire avec des attaques de tous genres. En effet, si le Burkina Faso, jusqu'en 2014 fut à l'abri des assauts, l'enlèvement du Roumain (le 4 avril 2015) sur le site de Tambao (revendiqué par le groupe al-Mourabitoune) et les attaques de la gendarmerie d'Oursi (le 23 août 2015) dans la province de l'Oudalan, de la gendarmerie de Samorogouan (le 10 octobre 2015) près de la frontière avec le Mali, sont venus comme une alerte soudaine de l'entrée en guerre asymétrique du pays contre les groupes terroristes tapis dans le Sahel, le Nord et l'Est du pays.

Ces attaques qui visaient généralement les régions frontalières du Mali, se sont étendues depuis 2016 à la capitale Ouagadougou qui devient une cible privilégiée. Ainsi, la capitale a enregistré trois (03) attaques en deux (02) ans.

En effet, le 15 janvier 2016, un groupe d'assaillants a attaqué le café Cappuccino et Splendid Hôtel à Ouagadougou faisant trente (30) morts et soixante-onze (71) blessés dont de nombreux expatriés.

Le 13 août 2017, la ville a enregistré une deuxième attaque au « café Aziz Istanbul » avec 18 morts ainsi qu'une dizaine de blessés.

Le 02 mars 2018, la troisième attaque a ciblé l'ambassade de France au Burkina Faso et le cœur du système de sécurité de notre pays, à savoir l'Etat-Major Général des Armées, provoquant une grande psychose et un doute sur notre système de défense.

Il convient de rappeler que la région du Sahel est la première région à avoir été touchée par le phénomène de l'extrémisme violent avec l'enlèvement du Roumain à Tambo le 4 avril 2015. Cet acte sera suivi de l'enlèvement du couple Elliott à Djibo et de l'attaque contre des gendarmes en mission à Tin Abao¹⁷ qui ont eu lieu dans la journée du 15 janvier 2016. C'est dans cette même région du Sahel que va naître le premier groupe terroriste endogène dénommé Ansaroul Islam avec à sa tête un natif de Djibo du nom de Malam DICKO. Ce groupe s'est appuyé sur plusieurs facteurs, notamment le sentiment de délaissage de la région par les autorités, les clivages socio-ethniques et tout cela embaumé par le justificatif religieux.

En effet, la fragilité des rapports sociaux au niveau communautaire, la méfiance et la peur des populations vis-à-vis des Forces de défense et de sécurité (FDS), avec comme corollaire les manques de collaboration entre civils et FDS, ont facilité la propagation de l'activité terroriste dans les régions durement touchées par le phénomène. En outre, on note le problème de tension et de violences liées aux décisions de justice.

Pour prévenir et combattre la radicalisation et l'extrémisme violent et favoriser la cohésion sociale et la paix, le rôle des artistes et de la culture est central. L'ignorance et la pauvreté étant souvent à la base des engagements des jeunes dans les groupes armés terroristes, les œuvres culturelles et artistiques sont capables d'éduquer, de sensibiliser voire de déconstruire les discours radicaux de certains leaders terroristes. La Coopération Suisse pourrait alors approfondir cette thématique en la considérant comme transversale à tous les projets de développement. En effet, il n'y a pas de développement sans paix et sans la paix il n'y a pas de développement non plus. Son action pourrait donc engager les acteurs culturels et les autres PTF à planifier des actions et du soutien aux initiatives particulièrement novatrices en matière de prévention de la radicalisation et de la lutte contre l'extrémisme violent au Burkina Faso. Ceci pourrait consister à :

- Sensibiliser les populations sur le danger de la radicalisation et de l'extrémisme violent ;
- Promouvoir la tolérance, la paix et la stabilité par le dialogue intra et interreligieux ;
- Développer des opportunités d'insertion socio-économique en faveur des jeunes à risques en vue de prévenir leur radicalisation ;
- Contre les discours extrémistes destinés aux groupes à risques en mettant à profit les médias, les réseaux sociaux et les prêches ;
- Promouvoir la protection des valeurs civiques et socioculturelles comme moyens de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ;
- Renforcer les capacités des leaders religieux dans la lutte contre la radicalisation et en faveur de la dé-radicalisation ;
- Promouvoir la participation des femmes et de la société civile dans la prévention et la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent.

– **Les besoins spécifiques des femmes et de la jeunesse**

En plus des formations et des possibilités de diffusion des œuvres dont bénéficient les jeunes et les femmes dans le secteur de la culture au Burkina Faso, un accent particulier devra être mis sur le financement de leurs projets spécifiques. Cela leur permettra de se déployer et de développer des initiatives qui à long terme apporteront les changements nécessaires au développement durable de la culture.

Ces deux types d'acteurs ont également besoin de suivis spécifiques compte tenu des fragilités auxquelles ils sont assujettis. Des actions comme le coaching, le mentorat et le tutorat pourront être envisagé pour mieux accompagner ces acteurs. Les opérateurs pourront dans le cadre du PLE, ou tout autre nouveau mécanisme, être mis en avant pour sa réussite.

Les jeunes et les femmes ont besoin d'incubation pour pouvoir transformer leurs idées de projet en start-ups et les projets en nouvelles opportunités ou entreprises viables. Un suivi personnalisé leur permettra de recevoir des réponses aux problématiques de création ou de gestion de leurs projets/structures culturelles.

¹⁷ Localité située à une quarantaine de kilomètre de Tin Akoff dans la province de l'Oudalan

La mise en grappes des jeunes et des femmes porteurs de projets culturels pourrait être aussi envisagée pour accentuer les possibilités de résister à la concurrence et de multiplier les collaborations avec les autres jeunes et femmes du secteur pour la durabilité et la pérennité des projets culturels.

3. Les scénarios à considérer pour un nouveau cycle de soutien au secteur de la culture

3.1 Les scénarios possibles à considérer

Scénario n°1

Le premier scénario que nous pouvons considérer comme le scénario de la *Rupture*, est la situation où la Coopération Suisse met fin à son soutien aux opérateurs traditionnels en vue d'engager un nouveau cycle avec de nouveaux acteurs porteurs de nouvelles dynamiques culturelles et sociétales tout en tirant leçons des faiblesses de ce type de financement. Ce scénario présente l'avantage de répondre aux griefs des acteurs culturels sur le manque d'équité dans le choix des opérateurs culturels bénéficiaires.

Scénario n°2

Le deuxième scénario considéré comme le scénario de *l'ouverture* voire de l'équité, consiste à appuyer uniquement le FDCT qui se chargera de financer les opérateurs suivant son objet social et à travers des appels à projets. Dans ce scénario, le BUCO apporte l'essentiel de son financement au FDCT qui à son tour va le redistribuer aux acteurs sans exclusion de filière ni de type d'opérateurs. Ce scénario présente un avantage qui est celui de l'équité et de l'alignement derrière les aspirations de l'Etat et des acteurs culturels (avoir un mécanisme pérenne de financement de la culture).

Scénario n°3

Le troisième scénario « le relai » centré sur les opérateurs est une option dans laquelle la Coopération Suisse s'engage dans un plaidoyer en faveur des opérateurs qu'elle a soutenu des années durant. Dans ce scénario, la Coopération Suisse finira par se désengager de ces opérateurs traditionnels en menant un plaidoyer auprès de l'Etat burkinabè pour la prise en charge des opérateurs majeurs. Dans ce scénario, si les opérateurs jusqu'ici soutenus par le BUCO remplissaient les critères d'opérateurs majeurs, alors, ils pourront bénéficier de la part de l'Etat burkinabè un soutien régulier. Ce scénario a pour avantage la pérennité des structures si l'Etat venait à les reconnaître comme d'utilité publique. Il présente cependant le risque de voir certaines structures disparaître littéralement parce que manquant de soutien conséquent.

Scénario subsidiaire

Des scénarios subsidiaires peuvent être envisagés dans le cadre de l'appui futur de la Coopération Suisse au secteur de la culture au Burkina Faso. Ces scénarios pourront être combinés aux scénarios principaux au besoin. Il s'agit essentiellement de :

- L'option de soutenir les organisations faitières de la culture qui, en tant qu'agence d'exécution vont mettre en œuvre des projets structurants qui pourront développer de façon globale leurs filières respectives.
- L'option de garder le principe de financier de façon ponctuelle et délibérée des initiatives novatrices, porteuses de sens en lien avec des thématiques ou situations contextuelles.

Tableau 24: Analyse des avantages et des inconvénients de chaque scénario

Scénario	Observations (Avantages et inconvénients)
La rupture	<p>Avantage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emergence de nouveaux opérateurs <p>Inconvénients</p> <ul style="list-style-type: none"> - La perte des acquis

	<ul style="list-style-type: none"> - L'affaiblissement de certains acteurs opérateurs traditionnels et la disparition d'autres (avec pour corollaire le chômage, la perte de consommateurs de produits culturels, de partenariats naissants)
L'ouverture / équité	<p>Avantages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Regard de l'Etat sur les financements des PTFs - Facilitation à la collecte des données <p>Inconvénients</p> <ul style="list-style-type: none"> - Perte de la qualité du label d'opérateurs culturels majeurs auprès BUCO - Alourdissement du mécanisme de financement (manque de flexibilité des procédures de dépenses) - Beaucoup de petites contributions ici et là et manque de contributions à renforcer des structures portantes du système culturel.
Le relai	<p>Avantages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Souveraineté pleine et assumé de l'Etat <p>Inconvénients</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disfonctionnement possible au regard des priorités nationales

3.2 Des précautions à prendre

La lecture de la situation des différentes phases du PASEC laisse paraître des zones d'incertitudes qui doivent être réglées pour plus d'efficacité dans les phases à venir. Ces situations concernent aussi bien le mode de gestion que le mode de financement du programme. Si ces différentes situations sont revues, le PASEC aura plus de chance d'atteindre ses objectifs.

Au regard de l'apport important de ce programme pour le secteur de la culture, les évaluateurs recommandent de :

- Poursuivre la diversification des sources de financement déjà engagée par les différents opérateurs ;
- Réorienter les fonds octroyés au FDCT pour le financement d'activités complémentaires à celles déjà prises en charge par l'appui direct aux opérateurs ;
- Impliquer davantage les acteurs sectoriels comme le MCAT dans la mise en œuvre du programme par l'arrimage du PASEC à la loi portant réglementation des projets et programmes au Burkina Faso ;
- Mettre en place un système de duplication des diffusions des spectacles et productions cinématographiques afin d'augmenter les revenus et de toucher le maximum de personnes ;
- Mettre l'accent sur les appuis-conseils en matière de développement des activités économiques pour le renforcement institutionnel des opérateurs ;
- Mettre en place un système efficace de communication utilisant les nouvelles technologies de la communication et adapté aux différentes cibles de communication pour une meilleure visibilité des actions de la Coopération Suisse en faveur de la culture.

Conclusion

L'étude bilan et prospective sur le programme d'appui au secteur de la culture a révélé les performances exceptionnelles du programme et la qualité de la coopération culturelle entre la Suisse et le Burkina Faso. Le profil historique du PASEC a montré l'évolution dans le temps des objectifs, du montage institutionnel et l'enveloppe financière du programme mais aussi les constances et les points de rupture dudit programme.

La mission estime que la Coopération Suisse après une douzaine d'années de soutien au secteur de la culture peut légitimement renouveler un nouveau cycle de soutien en prenant en compte les leçons du cycle qui s'achève. Les forces du programme sont évidentes mais ses faiblesses appellent forcément un changement de paradigme. En effet, le programme a eu le mérite d'adopter une démarche programmatique de ses actions en faveur des opérateurs au lieu d'actions ponctuelles comme le font les autres partenaires techniques et financier et même l'Etat burkinabè ; il aussi eu le mérite d'inscrire deux filières jugées porteuses de changement sociétal. Le choix de deux filières est certes relatif tout comme le choix des opérateurs à soutenir mais in fine il a permis de concentrer les efforts sur des aspects spécifiques.

Pour ce qui concerne le choix des opérateurs, la mission après avoir écouté plusieurs acteurs pense le Bureau de la Coopération Suisse pourrait orienter son appui à plusieurs autres opérateurs à travers le pays. Le nouveau cycle pourrait en effet être plus ouvert et orienté vers les initiatives des jeunes.

Pour ce qui concerne le choix des filières à soutenir, la mission estime que les dynamiques actuelles commandent que le Bureau de la Coopération Suisse accepte de s'ouvrir à d'autres disciplines ou filières. Pour toucher les jeunes en particulier, la mission estime qu'il faut aller vers les pratiques adoptées par ces jeunes ; or, aujourd'hui les pratiques et métiers artistiques et culturels qui mobilisent les jeunes sont en plus du cinéma et du théâtre, le design, la mode et le textile, le jeu vidéo, les arts plastiques et arts numériques, le slam, l'humour et le conte, etc.

La perspective envisageable avec les opérateurs traditionnels est celle qui favoriserait la sauvegarde des acquis de ces structures. Un plan de retrait devrait alors tracer les modalités et le calendrier de nature à rassurer et à accompagner convenablement chaque opérateur.

La mission encourage le Bureau de la Coopération Suisse à accompagner le Fonds de développement culturel et touristique pour en faire un outil performant de financement de la culture et une réponse adaptée aux besoins des acteurs tous azimuts. De ce fait, la Coopération Suisse pourrait passer par un tel mécanisme pour toucher plusieurs acteurs et ainsi encourager des initiatives et dynamiques positives portées par des jeunes.

Les femmes investissent l'espace public culturel avec des initiatives associatives mais aussi entrepreneuriales ; c'est le cas de Madia 2000 qui vient d'inaugurer un espace intégré multimédia à Saaba. C'est une initiative de madame Valérie Kaboré, professionnelle du cinéma et de l'audiovisuel. Elles pourront davantage s'investir dans les différentes chaînes de valeur si elles bénéficiaient d'un soutien financier et des actions de renforcement des capacités.

Un regard favorable devrait être porté sur les faîtières pour les doter de moyens d'agir et d'exister. C'est à cette condition que le secteur deviendra fort et les acteurs culturels une force de proposition, voire des moteurs de changement sociétal et d'ancrage de la démocratie. Les faîtières peuvent porter des projets structurants et travailler au développement harmonieux des filières. La pandémie a révélé les limites actuelles des entreprises culturelles. Elles manquent de tout pour prouver leur existence légale et la preuve de leurs capacités financière et économique.

Les thématiques à approfondir dans le cadre d'un nouveau cycle de soutien au secteur de la culture sont nombreuses mais celles qui présentent des enjeux majeurs pour le pays sont : la question de la cohésion sociale avec tout ce qu'on connaît comme insécurité, extrémisme violent et formes de radicalisation ; la question du financement qui semble ne pas encore trouver une réponse définitive même avec le fameux mécanisme mis en place par l'Etat burkinabè, le FDCT ; la question de la formation et de la certification des métiers. Cette question devrait demeurer le rôle régional de l'Etat, mais vu le contexte, un appui structurel pourrait aider le gouvernement à développer des formations et enseignements adaptés à la demande et ainsi créer des emplois pour des jeunes

principalement ; la question de la diversité culturelle et des industries culturelles et créatives dans la perspective de leur contribution à préparer les peuples aux changements majeurs voire aux mutations sociétales rapides et brutales. Les autres questions comme la décentralisation culturelle, les publics et la consommation culturelle, coopération culturelle en favorisant une coopération des peuples d'une part et d'autre part à inscrire pour les années à venir un soutien financier fort structurant et inscrit dans un montage institutionnel cohérent.

En conclusion de cette étude bilan et analyse prospective, il ressort que la Coopération Suisse est bien en avance sur d'autres PTF dans le financement de la culture non seulement par la consistance de l'enveloppe budgétaire mais aussi et surtout sur la qualité de sa démarche et les choix stratégiques opérés à partir du PASEC 3. Pour un nouveau cycle, l'orientation devrait être faite en tenant compte des besoins des acteurs et de l'Etat burkinabè en favorisant la concertation avec ceux-ci et en opérant les choix en toute souveraineté.

Annexes

Annexe 1 : Les TDR de la mission d'évaluation



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bureau de la coopération suisse au Burkina Faso

Termes de références pour l'étude bilan et l'analyse prospective du secteur de la culture au Burkina Faso

1 Contexte et justification

Le Bureau de la coopération suisse au Burkina Faso intervient dans les secteurs prioritaires suivants : le développement économique local, l'éducation de base et la formation professionnelle, l'appui macroéconomique, la gouvernance et la démocratie. Le genre et la gouvernance font partie des thèmes transversaux. La culture et la migration sont des thèmes complémentaires.

L'appui au secteur de la culture est en cohérence avec le principe du pourcentage culturel adoptée par la Suisse dans ses objectifs de coopération au développement qui consiste à accorder au moins 1% du budget global de coopération pour l'appui au secteur culturel. Au Burkina Faso, l'objectif général du Bureau de la coopération suisse est de consolider, professionnaliser et de diversifier les démarches créatives particulièrement pour les filières du théâtre et du cinéma. La finalité poursuivie est de développer une conscience critique au sein de la population pour la promotion et la défense des droits culturels en eux-mêmes et pour la défense des valeurs d'équité, de responsabilité citoyenne et de lutte contre toutes formes d'inégalités et d'injustices sociales.

Depuis 2007, la Suisse soutient le secteur de la culture au Burkina Faso à travers plusieurs mécanismes/canaux : les appuis à des initiatives culturelles ponctuelles (FESPACO, SIAO, appui à l'organisation de la semaine nationale de la francophonie, festivals divers, etc.), l'appui-accompagnement d'opérateurs culturels à travers une contribution à mise en œuvre de leurs plans d'actions culturels et, depuis 2016, une contribution au Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT).

Quelques actions culturelles (théâtre-forum, ciné-débats, sketchs radios, etc.) ont été aussi intégrées de manière synergique dans des projets/programmes des domaines prioritaires de la Coopération suisse.

A travers les actions terrains des opérateurs culturels, l'appui de la Suisse dans le secteur de la culture couvre toute l'étendue du territoire national burkinabè.

Sur la période 2007-2022, les appuis financiers mobilisés peuvent être rappelés comme suit :

Période	Contribution financière CHF	Partenaires bénéficiaires
2007-2012	700'000	<ul style="list-style-type: none"> - Le Carrefour international de théâtre de Ouagadougou (CITO) ; - La Fédération du Cartel ; - L'Institut Imagine ; - L'association de soutien et de gestion de fonds Succès cinéma au Burkina Faso (SCBF) ;
2012-2015	1'500'000	<ul style="list-style-type: none"> - CITO ; - La Fédération du Cartel ; - L'Institut Imagine ; - SCBF ;
2015-2018	2'200'000	<ul style="list-style-type: none"> - CITO ; - La Fédération du Cartel ; - L'Institut Imagine ; - SCBF ; - Le fonds de développement culturel et touristique (FDCT). - L'association Génération film - et le centre de formation aux arts vivants de l'Espace Gambidi.
2019-2022	2'400'000	<ul style="list-style-type: none"> - CITO ; - La Fédération du Cartel ; - L'Institut Imagine ; - SCBF ; - Le fonds de développement culturel et touristique (FDCT) ; - L'association Génération film ; - et le centre de formation aux arts vivants de l'Espace Gambidi.
TOTAL	6'800'000¹	

L'évaluation de la phase 4, a permis de relever quelques résultats clés atteints par rapport aux objectifs du programme, notamment :

- la formation de 4 586 artistes, dont 1523 femmes ;
- l'appui à la production et diffusion de 295 œuvres culturelles au profit d'au moins 6'000'000 de personnes, dont 40% de femmes ;
- la création de 266 emplois, dont 32 permanents ;
- la contribution à l'opérationnalisation du Fonds de développement culturel et touristique (FDCT) ;
- la promotion d'innovations culturelles à fort succès tels que Ouaga Film lab et les films de poche (cinepod) ;
- le soutien à la transversalité du genre : formation d'une dizaine de femmes dans les métiers dits masculins (lumière et son, caméra, responsable de tournée, ...).

Dans l'ensemble, le programme a permis aux opérateurs culturels d'atteindre largement leurs objectifs, en particulier en matière de production et de diffusion d'œuvres de qualité, ainsi que sur le plan de la formation technique et artistique.

¹ En moyenne : 4'080'000'000 FCFA

De plus, le soutien au mécanisme national de financement de la culture et du tourisme suscite un intérêt de plus en plus important auprès d'autres partenaires techniques et financiers (PTF) telles que la Wallonie Bruxelles de la coopération Belge et l'Union européenne.

Plusieurs défis subsistent encore pour les opérateurs culturels soutenus, dont particulièrement : le renforcement institutionnel et la diversification des ressources, conditions sine qua non de la réduction de leur dépendance financière du soutien du Bureau de la coopération suisse ; la poursuite de l'objectif de certification des formations non encore abouti ; l'effort de valorisation à poursuivre dans une dynamique intergénérationnelle des expressions culturelles des jeunes et des femmes, ainsi que le soutien déconcentré des initiatives culturelles à renforcer, y compris dans les zones péri-urbaines et rurales.

La phase 5 du programme d'appui au secteur de la culture de la Coopération suisse en cours (2019-2022) vise à répondre aux défis relevés par l'évaluation de la phase 4. L'objectif général est d'améliorer durablement les capacités des acteurs du secteur de la culture, dont les jeunes et les femmes en son sein, à renforcer l'éducation citoyenne, la bonne gouvernance, la cohésion sociale et la paix.

Trois objectifs spécifiques ont été retenus, notamment :

- Les opérateurs culturels participent à la construction de la citoyenneté dans l'ensemble du pays et assurent la promotion de la contribution artistique des jeunes et des femmes ;
- Les opérateurs culturels partenaires améliorent leurs capacités de gestion et diversifient leurs ressources pour assurer leur pérennité ;
- L'Etat et son fonds culture renforcent l'offre d'appuis techniques et financiers adaptés aux besoins des opérateurs culturels d'envergure nationale d'une part, et aux initiatives culturelles des jeunes et des femmes d'autre part.

La phase 5 est la dernière sous cette forme concernant l'appui aux opérateurs culturels partenaires du Bureau de la coopération suisse. Elle est mise en œuvre sur une période de 4 ans avec l'objectif d'assurer un appui conséquent de renforcement des acteurs et actrices dans le secteur pour faciliter la gestion durable des acquis.

La présente mission consiste à réaliser un exercice de bilan/ capitalisation et d'analyse prospective de l'intervention du Bureau de la coopération suisse dans le secteur culturel au Burkina Faso.

Après un cycle de plus de 12 ans d'intervention dans le secteur de la culture, au-delà des résultats relevés par les évaluations successives, l'étude devrait permettre d'avoir une vision critique de la plus-value de la contribution suisse et d'entrevoir les perspectives possibles à privilégier en cohérence avec les défis et priorités du contexte. Cela tient compte d'une des recommandations de l'évaluation de la phase 4 suggérant d': *"Initier une évaluation générale pour faire ressortir les impacts, les bonnes pratiques voire la situation de référence pour les phases à venir"*.

2 Objectifs de la mission

2.1 Objectif général :

L'objectif général est d'apprécier l'influence de l'apport du Bureau de la coopération Suisse dans le secteur de la culture au Burkina Faso durant la période de 2007 à 2020, de préciser les acquis et les insuffisances, d'identifier les bonnes pratiques et de formuler des recommandations ainsi que les perspectives à envisager pour un nouveau cycle d'appui à moyen et long terme.

2.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agit de :

- a. Identifier/reconstituer et analyser les forces et les faiblesses du profil historique d'intervention de la Coopération suisse dans le secteur de la culture au Burkina Faso ;
- b. Identifier et décrire les bonnes pratiques à vulgariser, ainsi que les leçons clefs à tirer pour des interventions réussies et durables dans le secteur de la culture ;
- c. Décrire les enjeux et défis ainsi que les parties prenantes majeurs du contexte culturel burkinabé ;
- d. Déterminer les secteurs culturels porteurs de dynamiques positives à suivre et à valoriser dans le contexte Burkinabé ;
- e. Formuler des recommandations pour orienter l'appui pertinent et efficace du Bureau de la coopération suisse dans le secteur de la culture au Burkina Faso.

2.3 Résultats attendus

Les résultats attendus de la mission et les principales questions auxquelles elle devra répondre se présentent comme suit :

- a) Les forces et faiblesses du profil historique d'intervention de la coopération suisse dans le secteur de la culture au Burkina Faso sont reconstituées et analysées ;
 - Quels sont les forces et faiblesses liées à chaque type d'appui développé entre 2007-2020 ?
 - Quels sont les forces et faiblesses du montage institutionnel de l'appui de la Suisse au secteur de la culture ;
 - Quel a été l'impact des appuis de la Suisse dans le secteur culturel au Burkina Faso, en particulier pour les opérateurs culturels soutenus ?
- b) Les bonnes pratiques à vulgariser ainsi que les leçons clefs à tirer pour des interventions réussies et durables dans le secteur de la culture sont identifiées et décrites ;
 - Quelles sont les bonnes pratiques et les leçons à tirer des interventions de la suisse dans le secteur de la culture au Burkina Faso aussi bien au niveau interne (intégration dans la stratégie de coopération de la Suisse au Burkina Faso) qu'externe (appuis aux opérateurs culturels, fonds culture, concertation avec autres Partenaires techniques et financiers, etc.) ?
 - Comment valoriser et vulgariser les leçons ainsi que les bonnes pratiques identifiées auprès d'autres acteurs et dans le cadre d'interventions futures ?
- c) Les enjeux et défis ainsi que les parties prenantes majeurs du contexte culturel burkinabé sont décrits ;
 - Quels sont les enjeux et défis du secteur culturel en lien avec les facteurs d'influence (économique, politique, socioculturel, sécuritaire...) du contexte burkinabé ?

- Quels sont les acteurs clés qui animent le secteur culturel au Burkina Faso et quels sont leur centres d'intérêts ainsi que leurs besoins d'appui accompagnement ?
 - Quelles appréciations faire des enjeux et défis ainsi que des besoins des parties prenantes dans les secteurs spécifiques du théâtre et du cinéma ?
- d) Les secteurs culturels porteurs de dynamiques positives à suivre et à valoriser dans le contexte Burkinabè sont déterminés ;
- En relation avec la stratégie de coopération de la Suisse, quels sont les secteurs culturels porteurs de dynamiques à privilégier, dans quelles localités et au profit de quels groupes cibles ? ;
 - Quels sont les problématiques du secteur et les objectifs de changements à poursuivre dans le cadre des interventions suisses à moyen et long terme ?
 - Quels sont les partenariats à privilégier dans le cadre d'une intervention à moyen et long terme en général et dans les secteurs du théâtre et du cinéma en particulier ?
- e) Formuler des recommandations pour orienter l'appui pertinent et efficace du Bureau de la coopération suisse dans le secteur de la culture au Burkina Faso. Sur la base des acquis et insuffisances de l'intervention du Bureau de la coopération suisse dans le secteur de la culture, les consultants formulent des suggestions et orientations portant sur les aspects suivants :
- Les problématiques clés à approfondir en relation avec le contexte et les objectifs de la stratégie de coopération de la Suisse au Burkina Faso ;
 - Les options d'appui notamment les mécanismes internes et externes ainsi que les secteurs culturels à privilégier ;
 - Les besoins spécifiques de la jeunesse et des femmes à prendre en compte en relation avec les enjeux intergénérationnels ? ;
 - Les mesures à prendre par le Bureau de coopération pour amorcer le processus d'élaboration d'une nouvelle stratégie d'intervention dans le secteur de la culture.
 - Des suggestions sur le montage institutionnel de l'appui de la Suisse au secteur de la culture

3. Approche méthodologique

Les consultants sont responsables de la conduite de l'ensemble du processus et de la qualité de la mission. Ils doivent s'approprier les termes de références et proposer une méthodologie permettant d'atteindre les objectifs et résultats attendus présentés au point 2.

Cette approche méthodologique doit être simple, inclusive et participative. Les parties prenantes doivent être au cœur de l'approche méthodologique afin de garantir la qualité des contributions.

La méthodologie proposée doit intégrer une forte dimension prospective en relation avec le contexte et les objectifs de la stratégie de coopération de la Suisse.

D'une manière générale, l'étude doit veiller à intégrer de façon transversale une dimension d'analyse de genre et de jeunesse dans chaque résultat attendu de l'étude. Pour le genre, il s'agira de préciser les données sexo-spécifiques, les inégalités hommes-femmes existantes, voire d'identifier les organisations de femmes actives dans le secteur culturel à soutenir.

Une mise en exergue de la place de la jeunesse, notamment leurs besoins spécifiques d'appui, l'identification des organisations et initiatives culturelles de jeunes, l'analyse des défis intergénérationnels sont aussi souhaités.

Ces indications méthodologiques ne sont pas exhaustives. Les consultants sont libres de tenir compte d'autres éléments jugés pertinents pour l'atteinte des objectifs et résultats attendus de la mission.

Lors de la réunion de cadrage, le Bureau de la coopération suisse consolidera avec les consultants les principales attentes de la mission.

4. Groupes cibles indicatifs

- L'Etat burkinabé (Ministère de la culture, des Arts et du Tourisme) ;
- Les partenaires contractuels d'exécution du programme d'appui au secteur de la culture du Bureau de la coopération suisse : le Carrefour international de théâtre de Ouagadougou (CITO) ; la Fédération du Cartel ; l'Institut Imagine ; l'association de soutien et de gestion de fonds succès cinéma au Burkina Faso (SCBF) ; le fonds de développement culturel et touristique ; l'association génération film et le centre de formation aux arts vivants de l'Espace Gambidi.
- Les bénéficiaires des formations, des sensibilisations (hommes, femmes, jeunes) y compris ceux situés hors de la capitale ;
- Des organisations faitières du secteur de la culture ;
- Autres opérateurs culturels et observateurs clés au niveau national ;
- Le Bureau de la coopération suisse ;
- Les partenaires techniques et financiers du secteur de la culture (Belgique, Union Européenne, France, Maroc, UEMOA, UNICEF, ...) et agences d'exécution (Africalia) ;
- Autres à retenir par les consultants si pertinents pour atteindre les objectifs et résultats attendus de la mission ;
- Les artistes, les créateurs, etc

5. Intrants disponibles ou à rechercher auprès des partenaires d'exécution

- les documents de programme : prodoc, proposition de crédit, rapports annuels, rapports d'évaluation y compris de fin de phase, note bilan des comités de revue, etc. ;
- les différents rapports opérationnels techniques et financiers des partenaires d'exécution ;
- La stratégie de coopération de la Suisse au Burkina Faso 2017-2020 ;
- la politique culture de la DDC ;
- la politique sectorielle culture, tourisme, sports et loisirs ;
- la stratégie nationale de la culture, des arts et du tourisme ;
- Tout autre besoin d'informations à préciser par les consultants.

6. Extrants/livrables attendus

Les produits attendus sont les suivants :

- Un rapport provisoire de l'évaluation de max 25 pages + annexes
- Un rapport final d'évaluation validé intégrant un résumé exécutif, de max 35 pages + annexes ;
- un document électronique/une plaquette pouvant informer sur les bonnes pratiques via nos canaux web.

7. Principales tâches des consultants

Sur la base d'invitation à soumissionner, une équipe de consultants de deux personnes sera retenue, soit un consultant expatrié et un national. Les soumissions d'offres technique et financière doivent se faire par consultant. Les consultants retenus devront consolider leurs offres techniques et financières pour une perspective commune.

L'équipe de consultants retenue devra :

- Organiser en collaboration avec la Coopération suisse les différentes rencontres de concertation/cadrages ;
- Organiser avec les partenaires contractuels d'exécution les entretiens sur le terrain avec les groupes cibles et partenaires ;
- Organiser des entretiens avec des Partenaires Techniques et Financiers, les services de l'Etat en charge de la culture, les organisations faîtières du secteur de la culture ;
- Organiser en collaboration avec le Bureau de la coopération suisse la rencontre de restitution ;
- Proposer les rapports provisoire et final ;
- Proposer la brochure de capitalisation des bonnes pratiques ;
- Faire le décompte financier de la mission ;

8. Profils des consultants

L'équipe de consultants sera recrutée sur la procédure d'invitation à soumissionner.

Les compétences suivantes sont recherchées au niveau de l'équipe :

- Une expertise confirmée dans le secteur de la culture ;
- Une expérience confirmée en suivi évaluation, dans la conduite d'étude bilan capitalisation et d'analyse prospective dans le secteur culturel ;

Chaque membre de l'équipe doit pouvoir démontrer :

- Des capacités avérées d'analyse, de réflexion stratégique et de rédaction en français ;
- Une capacité à modérer des ateliers et des rencontres avec les différentes parties prenantes ;
- Une expérience en collecte et traitement de données ;
- Une bonne expérience de travail en équipe ;
- Une expérience dans la conduite de missions similaires d'au moins 5 ans ;
- Une bonne connaissance du contexte culturel burkinabé ;
- Une bonne connaissance des appuis culturels de la DDC ;
- Une bonne connaissance des acteurs et des dynamiques du secteur culturel burkinabè, ainsi que des interventions de Partenaires Techniques et Financiers et des organisations sous régionales dans le secteur de la culture ;
- Un diplôme de bac+5 au moins dans les domaines pertinents pour la mission ;

Le Bureau de coopération suisse se réserve le droit de cibler deux consultants répondant aux critères de base pour négocier et établir le contrat de prestation.

9. Calendrier et volume de travail contractuel

La mission d'étude s'étendra sur une période maximum de deux (2) mois probablement au second semestre de 2020. La période exacte sera déterminée en fonction de l'évolution de la pandémie du COVID 19.

Le consultant devra intégrer dans son offre technique, une proposition de feuille de route indicative. Une durée maximum de 35 jours/personne² est prévue pour la mission.

Les étapes et rapports devront tenir compte du calendrier ci-dessous. À noter que les dates présentées sont indicatives et peuvent subir des modifications en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Désignation	Délais	Responsables	Autres concernés
Délai de dépôt des offres	30.07.2020 au plus tard à 12H00 ³	Bureau de la Coopération Suisse (Buco) pour la réception des dossiers	Consultants soumissionnaires
Dépouillement et analyse	14.08.20	Comité	-
Rencontre de cadrage	18.08.20	Buco	Consultants
Contractualisation	28.08.20	Buco	Consultants
Collecte et analyse des données terrains	31.08.20 au 18.09.20	Consultants	Partenaires et groupes cibles
Soumission du rapport provisoire	30.09.20	Consultants	Partenaires d'exécution
Restitution du rapport provisoire	15.10.20	Buco	Personnes ressources et partenaires Invités
Dépôt du rapport final	22.10.20	Consultants	

N.B. : Le rapport final est attendu au plus tard une semaine après la réception des observations (date à définir plus tard en fonction du planning définitif adopté).

10. Composition du dossier d'offres

Le dossier d'offres doit être constitué d'une offre technique et financière. L'offre de candidature doit être proposée individuellement par consultant.

L'offre technique doit contenir :

- La lettre de soumission de la proposition technique adressée à Madame la Directrice du Bureau de la Coopération Suisse au Burkina Faso signée ;
- La compréhension de la mission ;
- Une proposition détaillée de la méthodologie de l'étude ;
- Une présentation de l'organisation et du planning pour la mise en œuvre de la mission ;
- Une présentation de la qualification du consultant et des expériences acquises en lien avec la mission ;
- Le CV, les diplômes du consultant et les attestations de travail légalisées (max trois (3) pages par CV) ;

N.B. : La somme des parties b, c, d et e ne doivent pas dépasser 15 pages. (Le texte doit être écrit dans la police 12 avec des marges standards, interligne 1,5). Pour les critères d'évaluation et d'adjudication, voir annexe 1.

² Cela veut dire : Une personne pour 35 jours ; 2 personnes = 70 jours

³ **N.B. :** le porteur du dossier doit signer la note de dépôt pour valider la soumission

L'offre financière doit contenir :

- a) Une lettre de soumission de la proposition financière adressée à la Directrice du Bureau de la Coopération Suisse au Burkina Faso signée ;
- b) Un budget détaillé conformément au formulaire joint à l'annexe 2 « budget mandat type B ». Elle inclut les honoraires, frais de voyages et tout autre frais lié au mandat. Le budget est exonéré de la TVA.

Le dépouillement et l'analyse des offres seront faits par un comité d'évaluation (coopération suisse, MCAT). Avec le principe de ciblage direct des consultants à retenir, l'objectif du comité serait de faire une analyse critique à même d'enrichir la qualité de l'offre retenue.

11. Conditions de dépôts du dossier d'offres

La proposition technique et la proposition financière doivent être remises dans une seule et même enveloppe et contenir les éléments suivants :

- a) Un tirage original signé de la proposition technique et financière intitulé « Original » ;
- b) Deux copies signées de la proposition technique et financière intitulées chacune « Copie » ;
- c) Une copie de tous les documents de la proposition technique et de la proposition financière sur support électronique (1 clé USB).

L'offre complète doit parvenir **au plus tard le 30.07.2020 à 12H00** au Bureau de la Coopération suisse au Burkina Faso à l'adresse ci-après :

Bureau de la Coopération suisse

Offre « Mandat d'étude bilan et prospective dans le secteur de la culture pour le Bureau de la Coopération suisse »

VEUILLEZ NE PAS OUVRIR

Mme Elisabeth PITTELOUD ALANSAR

770, Avenue Kwamé Nkrumah

01 BP 578 Ouagadougou 01

Tél: 00226 25 30 67 29

Fax: 00226 25 31 04 66

Burkina Faso

Les propositions peuvent être aussi envoyées par email si les consultants le souhaitent en version pdf et Word aux adresses suivantes : jean-pierre.salambere@eda.admin.ch ; thomas.piras@eda.admin.ch

Langue acceptée pour les offres : le français

ANNEXE 1 : Structure et évaluation des offres relatives à la mission d'évaluation du programme d'appui à la culture au Burkina Faso

Total de pages (maximum), sans les annexes (CV, formulaire du budget) : 15 pages

Le texte doit être écrit dans la police 12 avec des marges standards (2 cm).

Veuillez respecter la structure de l'offre suivante. Elle est obligatoire.

Chapitre	Description
0.	Lettre d'envoi signée
	Soumission pour l'évaluation du programme d'appui au secteur de la culture au Burkina Faso
1.	Proposition technique pour le mandat d'évaluation
1.1.	La compréhension de la mission <i>Description détaillée de la logique d'intervention, analyse et appréciation des TDR de la mission.</i>
1.2.	Approche Méthodologique <i>Description détaillée de la stratégie, des méthodes, des outils de collecte et de traitement des données en tenant compte des différents besoins d'informations mentionnés par les TDR. Approche de prise en compte du genre exigée.</i>
1.3.	Organisation pour la mise en œuvre de la mission <i>Description des activités, proposition du calendrier et de l'organisation des membres de l'équipe pour la réalisation de la mission.</i>
1.4.	Qualification et expérience de l'équipe : <i>Compétences proposées et adéquation avec les exigences de qualification de la mission y compris le genre</i> <i>Description des expériences pertinentes précédentes en lien avec le mandat et les leçons à tirer pour la présente mission. Proposer en annexe un résumé des CV du chef et des autres membres de l'équipe (max 3 pages par CV).</i>
2.	Proposition financière
2.1.	Lettre d'envoi du budget signée <i>Le budget mandat type B est dûment informé, avec le détail en FCFA avec l'ensemble des frais requis (honoraires, h/j prévus, frais de voyage, tout autres frais liés au mandat). Le budget est exonéré de taxe TVA. Voir modèle canevas Excel joint (A demander si non fourni).</i>

Annexe 2 : Outil de collecte de données adressé aux opérateurs

Guide d'entretien PASEC : Bureau de la Coopération Suisse

Note : ce guide est conçu dans le cadre de l'étude bilan et l'analyse prospective du Programme d'appui au secteur de la culture au Burkina Faso de la coopération suisse

Identification de l'enquête

Dénomination de l'organisation : _____
 Nom & Prénoms/Pseudonyme de l'interlocuteur : _____
 Fonction actuelles : _____
 Pays/Ville : _____
 Adresse (tél. ; e-mail ; et autres) : _____

Thèmes du guide d'entretien	Questions et relances prévues
1. Profil et raison d'être du programme	Quelle est d'après vous la principale raison d'être du Programme ? Comment s'est-il inséré dans la stratégie de la Suisse au BF ? Quelle a été sa niche, liens, synergies ou complémentarités avec l'action des autres acteurs pairs au BF ?
2. Les retombées du programme	Quelle appréciation faites-vous des résultats directs et retombées plus larges du programme – pour les bénéficiaires directs, indirects, pour le secteur de la culture au BF (filières, politiques publiques) pour le Bureau de Coopération, pour la Suisse
3. Les forces du programme, ses faiblesses, bonnes pratiques et leçons tirées	Quels sont selon vous les aspects positifs du programme (actions, activités, approches, gouvernance, autres) ? Si vous ne deviez mentionner qu'un seul succès ou bonne pratique, quels seraient-ils ? Qu'est-ce qui, à votre avis, a manqué d'être fait dans ce programme ? Quelles faiblesses pouvez-vous relever (au niveau de la conception, la mise en œuvre, la collaboration et les effets du programme) ? Quelles leçons pensez-vous que la DDC doive en tirer de son intervention ?
4. Stratégie future	Quel rôle et valeur ajoutée voyez-vous pour un Programme Culture dans le portefeuille de l'action de la Suisse au BF ? Quelles sont les synergies possibles avec d'autres programmes ? Qui soutenir à l'avenir (opérateurs, associations, écoles etc.), et sur la base de quels critères ?
5. Mot de fin	Libre (Autre chose à partager)

Guide d'entretien PASEC : Ministère en charge de la culture

Note : ce guide est conçu dans le cadre de l'étude bilan et l'analyse prospective du Programme d'appui au secteur de la culture au Burkina Faso de la coopération suisse

Identification de l'enquêté

Dénomination de l'organisation : _____
 Nom & Prénoms/Pseudonyme de l'interlocuteur _____
 Fonction actuelles : _____
 Pays/Ville : _____
 Adresse (tél. ; e-mail ; et autres) : _____

Thèmes du guide d'entretien	Questions et relances prévues
0. Réflexion libre sur le secteur de la culture	Quelle appréciation faites-vous de la dynamique du secteur de la culture au Burkina Faso en 2021? Quels sont les défis du Ministère en charge de la culture?
1. Les forces du programme, ses faiblesses et leçons tirées	Quels sont selon vous les aspects positifs du programme (actions, activités, approches, gouvernance, autres)? Si vous ne deviez mentionner qu'un seul succès ou bonne pratique, quels seraient-ils ? Qu'est-ce qui, à votre avis, a manqué d'être fait dans ce programme ? Quelles faiblesses pouvez-vous relever (au niveau de la conception, la mise en œuvre, la collaboration et les effets du programme) ? Quelles leçons pensez-vous que la DDC doive en tirer de son intervention?
2. Les enjeux et les défis ainsi que les parties prenantes majeurs	Quels sont les enjeux et les défis du secteur culturel en lien avec les facteurs d'influence (économique, politique, socioculturel, sécuritaire,...) dans le contexte du Burkina? Quels sont les acteurs clés qui animent le secteur culturel au Burkina Faso et quels sont leurs centres d'intérêts ainsi que leurs besoins d'appui/accompagnement ? Quelles appréciations faire des enjeux et des défis ainsi que des besoins des parties prenantes dans les secteurs spécifiques du théâtre et du cinéma ?
3. Les secteurs culturels porteurs de dynamiques positives à suivre et à valoriser	En relation avec la stratégie de coopération de la Suisse, quels sont les secteurs culturels porteurs de dynamiques à privilégier, dans quels localité et au profit de quels groupes ? Quels sont les partenariats à privilégier dans le cadre d'une intervention à moyen et long terme en général et dans les secteurs du cinéma et du théâtre en particulier ?
4. Stratégie future	Quel rôle et valeur ajoutée voyez-vous pour un Programme Culture dans le portefeuille de l'action de la Suisse au BF ? Quelles sont les synergies possibles avec d'autres programmes ? Qui soutenir à l'avenir (opérateurs, associations, écoles etc.), et sur la base de quels critères ?
5. Les recommandations pour une éventuelle stratégie d'intervention dans le secteur de la culture	Quelles seraient vos recommandations à la DDC pour une nouvelle stratégie d'intervention dans le secteur de la culture – considérant le contexte actuel, les enjeux et opportunités en présence, quels rôle et valeur ajoutée voyez-vous pour elle ? comment concrètement son action devrait-elle s'articuler par rapport à celle des pouvoirs publics ? quels ambitions et objectifs devraient être poursuivis, avec quels partenaires ?
6. Mot de fin	Libre (Autre chose à partager)

Guide d'entretien PASEC : Opérateurs

Note : ce focus est conçu dans le cadre de l'étude bilan et l'analyse prospective du Programme d'appui au secteur de la culture au Burkina Faso de la coopération suisse

Informations générale sur le groupe	
Localité et adresse de la tenue du focus groupe	:
Date et heure (début et fin)	
Nombre de participants (H/F)	
Moyenne d'âge	:
Langue du focus groupe	:
Cible (bénéficiaire de...)	:
Nom et prénoms du facilitateur	:
Autres observations	:

Thèmes du guide d'entretien	Relances verbales prévues
0. Etat des lieux des filières théâtre et cinéma	Que pensez-vous de l'évolution du théâtre/cinéma ces dernières années?
1 Les retombées du programme	Quelle appréciation faites-vous des résultats directs et retombées plus larges du programme – pour les bénéficiaires directs, indirects, pour le secteur de la culture au BF (filières, politiques publiques) pour le Bureau de Coopération, pour la Suisse?
2 Les forces du programme, ses faiblesses et leçons tirées	Quels sont selon vous les aspects positifs du programme (actions, activités, approches, gouvernance, autres)? Si vous ne deviez mentionner qu'un seul succès ou bonne pratique, quels seraient-ils ? Qu'est-ce qui, à votre avis, a manqué d'être fait dans ce programme ? Quelles faiblesses pouvez-vous relever (au niveau de la conception, la mise en œuvre, la collaboration et les effets du programme) ? Quelles leçons pensez-vous que la DDC doive en tirer de son intervention?
3 Les recommandations pour une éventuelle stratégie d'intervention dans le secteur de la culture	Quelles seraient vos recommandations pour une nouvelle stratégie d'intervention dans le secteur du théâtre et/ou du cinéma–Quelles filières pensez-vous que la DDC pourra accompagner dans l'avenir? comment verriez-vous son articulation avec l'action de la DDC dans le pays, quels ambitions et objectifs devraient être poursuivis, avec quels partenaires ?
4 Mot de fin	Libre (Autre chose à partager)

Annexe 3 : Notes de présentation de quelques opérateurs culturels bénéficiaires directs

– Le Carrefour Internationale de Théâtre de Ouagadougou

Créé par des hommes et femmes de la 3^{ème} génération du théâtre du Burkina Faso, le CITO est une organisation de type fédérative rassemblant des centaines (près de 600 membres) d'artistes des arts de la scène exerçant dans des disciplines telles le théâtre, la danse, la musique, le conte théâtralisé et l'humour. En référence au récépissé N°96-274/MATS/SGAT/DLPAJ du 21 octobre 1996, il a pour but, la promotion des arts de la scène au Burkina Faso et dans le monde en général. De façon spécifique, le CITO intervient sur la chaîne de valeur du théâtre professionnel d'auteur à travers la formation, la création/production et la diffusion à l'échelle nationale et sous régionale. S'inspirant des expériences amassées au gré des diverses sorties (voyages) et collaborations avec les autres formes de pratique de l'art dramatique de par le monde, les acteurs de la 3^{ème} génération ont décidé, depuis les années 1990, de s'organiser et de créer une nouvelle vision d'exercer le métier du théâtre au Burkina Faso.

Le CITO apparaît comme une innovation majeure dans le paysage culturel du Burkina pour plusieurs raisons : son caractère démocratique ; il appartient à tous les artistes qui y adhèrent et non à un seul individu comme cela a été le cas jusqu'alors ; son statut rassembleur ; il n'est ni une compagnie ni une troupe classique. Il représente un nouveau cadre fédérateur dans lequel tous les métiers des arts de la scène se rassemblent pour penser et pratiquer leur art.

– La fédération du Cartel

La Fédération du CARTEL est un regroupement au départ de cinq (5)¹⁸ associations culturelles œuvrant à la promotion du théâtre et des arts apparentés. Ses membres sont : la Compagnie Grâce Théâtre, la Compagnie Falinga, la Compagnie Théâtr' Eclair, la Compagnie Théâtre Evasion et la Compagnie du Fil. Reconnue officiellement sous le récépissé N°2007-169/SG/ DGLPAP/ DOASOC du 20 mars 2007, elle a pour objectif principal, la mutualisation des capacités techniques, matérielles, humaines et financières des compagnies membres afin de contribuer à la professionnalisation dans les pratiques artistiques.

Le Cartel est aujourd'hui une référence et se positionne, comme un modèle de gestion intégré pour différentes compagnies, en se mettant à la disposition des pouvoirs publics pour des réflexions stratégiques, en développant une programmation artistique dans un théâtre populaire. Il se constitue en laboratoire pour prendre en compte les problématiques artistiques, les étudier et proposer des solutions pour guider ou inspirer les politiques culturelles et mettre l'art au cœur de la vie des citoyens et de la cité. Il travaille à l'enracinement social de la pratique théâtrale ; ses projets sont artistiques, mais dont la vocation profonde est l'amélioration des conditions sociales des populations. Les compagnies membres développent depuis plusieurs années des projets communs et des projets propres, ce qui entraîne des besoins croissants dans les domaines de l'administration, du suivi et de la gestion de projets, d'où l'intérêt de centraliser ces tâches.

Ce regroupement centre ses activités de formation, diffusion et de création sur la recherche artistique dans un dialogue constant avec la communauté.

Outre le fait que le Cartel soit un instrument de gestion performant et un espace de réflexion ainsi que d'appui aux forces publiques, il vise également à renforcer les capacités de planification stratégique, d'administration et de gestion des projets et politiques culturels par les acteurs du secteur privé et public au Burkina Faso et en Afrique.

Le Cartel est à l'initiative de toute une série d'activités d'envergure ayant un impact économique tangible sur les zones urbaines et rurales. Parmi elles, on retrouve la Saison théâtrale du Cartel, les Nuits Internationales de la Plaisanterie, le Festival Jeune Public « La Ruche », les Récréâtrales et Filigrane.

¹⁸ Avec le départ de FALINGA qui s'est mis à son propre compte, le CARTEL compte aujourd'hui 04 opérateurs

– L’Institut Imagine

Créé en 2003, l’Institut Imagine est une structure de formation professionnelle et technique ayant pour objectif principal de développer l’expression cinématographique nationale et africaine. Il intervient dans le domaine du cinéma à travers des formations initiales et des perfectionnements dans les métiers du cinéma, de la télévision et du multimédia ; la gestion d’un « pôle archives audiovisuelles » ; l’organisation de séminaires, des colloques ; l’organisation d’expositions et de camps mémoires ; l’initiation des jeunes à l’image. Depuis juin 2010, l’Association “Institut Imagine”, de droit burkinabé à vocation internationale, a été mise sur pied avec pour objectif principal de prolonger et de pérenniser l’activité de l’Institut. L’Institut dispose d’un riche patrimoine infrastructurel, logistique et de matériel technique.

– Succès cinéma

Créée en 2011, l’Association SCBF a pour but d’aider, de promouvoir et d’accompagner la production de films de tout genre et de faire émerger une expression cinématographique populaire, diversifiée et de qualité reflétant la dynamique culturelle du Burkina Faso. L’objectif principal est de promouvoir des films à petits budgets. Elle gère un mécanisme accordant des bonifications aux trois (03) films ayant dénombré le plus de spectateurs, à partir de 10 000 entrées. Les lauréats de ce mécanisme de soutien à la production reçoivent des bonus pour la production de leur prochain film. La seconde activité de l’Association consiste en la formation des gestionnaires de salles et producteurs/distributeurs. Enfin, SCBF soutient des femmes cinéastes pour l’écriture de scénarios de films. Le Fonds Succès Cinéma est un mécanisme de financement original qui contribue à impulser une nouvelle dynamique dans la production cinématographique sous l’ère du numérique à travers des films à faible budget dit « Low-budget ». L’outil permet un accroissement de la production cinématographique et une professionnalisation de la distribution et de l’exploitation, tout en consolidant le système de billetterie.

– Le Centre de Formation et de Recherche en Arts Vivants

Créé en 2003 par l’Espace Culturel Gambidi, le CFRAV est une structure de formation dans le domaine des arts vivants. Il comporte trois départements : Arts Dramatiques / Arts Chorégraphiques / Arts Musicaux. Ces départements comportent chacun des Sections : de Formations Diplômantes, de Formations Continues, de Formations de formateurs et de Recherche. Sur un cycle de trois ans, le CFRAV donne une formation diplômante de niveau supérieur basée sur quatre socles de compétence : l’intelligence artistique ; la maîtrise technique ; l’autonomie ; la créativité. Chaque session devra donc « opérationnaliser » des objectifs artistiques de manière à doter chacun de « compétences » et enclencher un processus d’« auto formation » en sensibilisant à des « savoir – être » de praticien réflexif : qui dépasse l’enseignement de techniques liées à des disciplines, pour ambitionner de former des artistes autonomes, capables de prendre position quant à leurs choix d’ « expression – communication ». L’ambition est de concevoir une approche didactique qui s’enracine dans trois courants de pensées, à savoir : La recherche – action / La pratique réflexive / Le processus d’intervention et de changement planifié. Dès sa création, le CFRAV a mis à l’étude, un programme de formation de formateurs, tant en direction de la pratique artistique et plus particulièrement le théâtre d’intervention sociale, que relativement à « l’éducation artistique » pour l’enseignement primaire et secondaire et les institutions « socio – culturelles » en général ». Dans le cadre du PASEC, l’Espace Gambidi à travers le CFRAV collabore avec le CITO sur les questions de formation et de certification de l’école de théâtre.

– Le Collectif Génération Collective

Créé au Burkina Faso avec des représentations en Europe, le COLLECTIF regroupe à la fois la société de production GENERATION FILMS et l’Association COLLECTIF GENERATION CREATIVE. C’est une association qui se fixe pour but de contribuer à la professionnalisation des jeunes africains dans le domaine des industries culturelles et créatives, et notamment du cinéma, à partir de Ouagadougou.

L’association développe des outils et mécanismes de promotion, de développement et de formation des professionnels africains des industries culturelles et créatives pour une meilleure représentativité de leurs

entreprises et de leurs projets. Dans le domaine du cinéma, il anime l'incubateur des projets cinématographiques par des méthodes alternatives de gestion, de production, de marketing et de diffusion dans les pays du sud.

– **Le FDCT**

Créé en 2016 par décrets N° 2016-729/PRES/PM/MCAT/MINEFID du 8 août 2016 portant création du Fonds de Développement Culturel et Touristique (FDCT) et N° 2016-861/PRES/PM/MCAT/MINEFID du 14 septembre 2016 portant approbation des statuts particuliers du FDCT, le FDCT, établissement public de la catégorie des fonds nationaux, a été rendu fonctionnel et opérationnel depuis fin 2016 et son organigramme est entré en vigueur le 14 juillet 2017. L'objectif global visé est de développer la dimension économique de la culture et du tourisme en vue d'accroître leur contribution au PIB et à la création d'emplois. De manière spécifique, le FDCT vise à : (i) assurer l'accompagnement financier des projets des opérateurs culturels et touristiques ; (ii) assurer le renforcement des capacités techniques des opérateurs culturels et touristiques ; (iii) Mettre en place des mécanismes d'informations sur les industries culturelles et touristiques. Les principaux bailleurs de fonds du FDCT sont l'Etat, la Suisse, l'Union Européenne, la Wallonie Bruxelles.

Annexe 4 : Tableaux des données quantitatives sur les phases du PASEC

Tableau 25: Résultats obtenus par indicateurs du PASEC

Indicateurs	Nombre total réalisé	Nombre total prévu
Nombre d'œuvres créées ou réalisées	304	210
Nombre d'œuvres diffusées	583	150
Nombre d'œuvres diffusées à Ouaga	333	0
Nombre d'œuvres diffusées en province	111	0
Nombre d'œuvres diffusées à l'étranger	32	0
Nombre de personnes touché par les spectacles/diffusion	13 088 996	1443600
Nombre de femmes ayant participé à des diffusions	2 578 333	313080
Nombre de jeunes ayant participé à des diffusions	3 220	0
Nombre de formation	836	0
Nombre de personnes formées	7 582	11077
Nombre de femmes formées	2055	4045
Nombre de jeunes formés	570	3000

Tableau 26: Récapitulatif des performances par phase

Indicateurs	Phase 1		Phase 2	
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations
Nombre d'œuvres créées ou réalisées	0	31	0	30
Nombre d'œuvres diffusées	0	20	0	21
Nombre d'œuvres diffusées à Ouaga	0	0	0	0
Nombre d'œuvres diffusées en province	0	0	0	0
Nombre d'œuvres diffusées à l'étranger	0	0	0	0
Nombre de personnes touché par les spectacles/diffusion	0	97226	0	97226
Nombre de femmes ayant participé à des diffusions	0	0	0	0
Nombre de femmes ayant participé à des diffusions	0	0	0	0
Nombre de jeunes ayant participé à des diffusions	0	75	0	75
Nombre de jeunes ayant participé à des diffusions	0	75	0	75
Nombre de personnes formées	0	406	0	1022
Nombre de femmes formées	0	64	0	79
Nombre de jeunes formés	0	0	0	16

Phase 3		Phase 4		Phase 5	
Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations
60	56	100	125	150	60
0	216	0	202	150	120
0	0	0	178	0	0
0	60	0	53	0	2
0	0	0	32	0	0
400000	6 554 060	1043600	6 324 091	12908036	16 393
0	0	313080	2 571 141	20621	2 993
0	0	313080	2 571 141	20621	2 993
0	0	0	0	27494	3070
0	0	0	0	27494	3070
0	1963	0	1824	5004	2208
400	744	0	604	2000	580
0	0	0	0	3000	554

Tableau 27: Performances du CITO par indicateur et par phase du PASEC

PHASE PASEC	Nombre d'œuvres créées ou réalisées	Nombre d'œuvres diffusées	Nombre d'œuvres diffusées à Ouaga	Nombre d'œuvres diffusées en province	Nombre d'œuvres diffusées à l'étranger	Nombre de personnes touché par les spectacles/diffusion
Pasec 1 & 2	27	27	27	0	0	164 100
Pasec 3	9	160	109	51	0	42 555
Pasec 4	9	59	53	4	2	63 338
Pasec 5	3	19	19	0	0	7 015
Total	48	265	208	55	2	277 008

Nombre de femmes ayant participé à des diffusions	Nombre de jeunes ayant participé à des diffusions	Nombre de formation	Nombre de personnes formées	Nombre de femmes formées	Nombre de jeunes formés
0	0	43	492	127	0
0	0	13	522	145	0
27 779	0	22	416	192	0
2 993	0	18	372	94	235
30 772	0	96	1 802	558	235

Tableau 28: Performances du CARTEL par indicateur et par phase du PASEC

PHASE PASEC	Nombre d'œuvres créées ou réalisées	Nombre d'œuvres diffusées	Nombre d'œuvres diffusées à Ouaga	Nombre d'œuvres diffusées en province	Nombre d'œuvres diffusées à l'étranger	Nombre de personnes touché par les spectacles/diffusion
Pasec 1 et 2	32	12	0	0	0	30 202
Pasec 3	21	47	0	5	0	19 215
Pasec 4	27	39	21	18	0	40 031
Pasec 5	23	23	0	2	0	6 631
Total	103	121	21	25	0	96 079

Nombre de femmes ayant participé à des diffusions	Nombre de jeunes ayant participé à des diffusions	Nombre de formation	Nombre de personnes formées	Nombre de femmes formées	Nombre de jeunes formés
0	0	0	320	0	0
0	0	0	1 014	434	0
12 462	0	3	352	118	0
4 090	3 070	33	662	187	265
16 552	3 070	36	2 348	739	265

Tableau 29: Performances de l'Institut Imagine par indicateur et par phase du PASEC

PHASE PASEC	Nombre d'œuvres créées ou réalisées	Nombre d'œuvres diffusées	Nombre d'œuvres diffusées à Ouaga	Nombre d'œuvres diffusées en province	Nombre d'œuvres diffusées à l'étranger	Nombre de personnes touché par les spectacles/diffusion
Pasec 2	2	2	0	0	0	150
Pasec 3	24	11	0	0	0	6 450 000
Pasec 4	<u>80</u>	80	80	31	30	6 008 593
Pasec 5	25	25	0	0	0	447

Total	131	118	80	31	30	12 459 190
-------	-----	-----	----	----	----	------------

Nombre de femmes ayant participé à des diffusions	Nombre de jeunes ayant participé à des diffusions	Nombre de formation	Nombre de personnes formées	Nombre de femmes formées	Nombre de jeunes formés
0	150	0	616	0	16
0	0	0	427	165	0
2 403 622	0	52	910	261	0
109	0	57	1 174	299	54
2 403 731	150	109	3 127	725	70

Tableau 30: Performances de SCBF par indicateur et par phase du PASEC

PHASE PASEC	Nombre d'œuvres créées ou réalisées	Nombre d'œuvres diffusées	Nombre d'œuvres diffusées à Ouaga	Nombre d'œuvres diffusées en province	Nombre d'œuvres diffusées à l'étranger	Nombre de personnes touché par les spectacles/diffusion
Pasec 3	3	2	0	0	0	42 290
Pasec 4	9	24	24	0	0	212 129
Total	12	26	24	0	0	254 419

Nombre de femmes ayant participé à des diffusions	Nombre de jeunes ayant participé à des diffusions	Nombre de formation	Nombre de personnes formées	Nombre de femmes formées	Nombre de jeunes formés
0	0	0	0	0	0
127 278	0	2	145	33	0
127 278	0	2	145	33	0

Tableau 31: Performances du CGC par indicateur et par phase du PASEC

PHASE PASEC	Nombre d'œuvres créées ou réalisées	Nombre d'œuvres diffusées	Nombre d'œuvres diffusées à Ouaga	Nombre d'œuvres diffusées en province	Nombre d'œuvres diffusées à l'étranger	Nombre de personnes touché par les spectacles/diffusion
Pasec 5	10	53	0	0	0	2 300
Total	10	53	0	0	0	2 300

Nombre de femmes ayant participé à des diffusions	Nombre de jeunes ayant participé à des diffusions	Nombre de formation	Nombre de personnes formées	Nombre de femmes formées	Nombre de jeunes formés
0	0	593	0	0	0
0	0	593	0	0	0

Annexe 5 : Liste des personnes rencontrées dans le cadre de l'évaluation du PASEC

N° ORDRE	NOM ET PRENOMS	INSTITUTION	CONTACTS : TEL ET MAIL
OEPRATEURS DIRECTS			
1.		CITO	
2.		CITO	
		CITO/CFRAV	
4.		Institut Imagine	
5.		Institut Imagine	
6.		Génération film ; Ouaga film Lab	
7.		FDCT	
8.		FDCT	
9.		Cartel	
10.		Cartel	
11.		Cartel	
BENEFICIAIRES INDIRECTS			
		Bénéficiaire CARTEL	
1.		Bénéficiaire IMAGINE	
		Bénéficiaire IMAGINE	
1.		Bénéficiaire IMAGINE	
20.		Bénéficiaire IMAGINE	
21.		Bénéficiaire CARTEL	
22.		Bénéficiaire CARTEL	
23.		Bénéficiaire IMAGINE	
LES FAITIERES DE LA CULTURE			
24.		Président CNC	
25.		Secrétaire général CNC	

20.	Président FNCA
21.	Président FENATHEB
22.	Trésorier FENATHEB
23.	Secrétaire général FENATHEB
24.	
30.	Chargé des sections régionales FENATHEB
31.	Président GRAAL
32.	Secrétaire général GRAAL
33.	Président FEFAPA
34.	Secrétaire générale FEFAPA
35.	Membre FEFAPA
MINISTÈRE DE LA CULTURE	
36.	Secrétaire générale
37.	DGESS
38.	DCAJ
39.	DGESS
40.	DGESS
PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS	
41.	Wallonie Bruxelles International
42.	Chargés de programme DDC à Berne
43.	Chargé de Programme, desk Burkina Faso, DDC
44.	Délégation de l'UE au Burkina Faso
45.	Africalia Belgium
46.	Institut Français
BUCO	
47.	Chargé de programme
48.	Responsable Gouvernance

Annexe 6 : Cadre de résultats du PASEC

PREVISION		REALISATION	
PHASE 1 et 2			
Effets attendus	Indicateurs clés	Effets atteints	Cibles atteintes
Trente (30) créations artistiques et représentations théâtrales individuelles et collectives sont développées par des compagnies théâtrales.	Nombre de créations artistiques et représentations théâtrales	<ul style="list-style-type: none"> - la régularité et la qualité des spectacles produits. - Les thématiques abordées ont montré la capacité des opérateurs culturels à participer à la formation et à l'expression de l'opinion publique sur des enjeux de développement du Burkina Faso notamment sur les questions de gouvernance et de citoyenneté. - Le soutien des acteurs culturels dans leur mobilisation de ressources financière et dans la gestion de leurs institutions culturelles a permis aussi de libérer du temps pour la création artistique qui impacte positivement sur la qualité des spectacles produits. 	61 œuvres réalisées 41 œuvres diffusées 97 226 personnes touchées par les spectacles/diffusion 75 jeunes ont participé à des diffusion
100 artistes dont 50% de femmes et 50% d'hommes du monde des arts du spectacle sont formés et se sont professionnalisés; les prestations artistiques sont mieux adoptées par les populations.	Nombre d'artistes formés		
Des échanges interculturels sur cinq (5) projets de créations et de formations portés par des acteurs du Sud et du Nord sont assurés et améliorent les différentes œuvres artistiques.	Nombre d'échanges interculturels réalisés		
Les cadres d'expressions et de production des artistes (hommes et femmes) sont améliorés.	Nombre de cadres d'expressions culturelles créés		
Une meilleure structuration du secteur culturel permet aux acteurs de conduire des actions au niveau des politiques publiques (formulation de plan opérationnel d'appui à la culture, introduction des disciplines des arts dans le système éducatif, etc.)	Niveau de structuration des acteurs du secteur culturel		

Des dispositifs pour la pérennisation du financement de la culture sont identifiés et mis en place.	Nombre de dispositifs mis en place		
La décentralisation de l'appui à la culture fait l'objet d'une réflexion et 3 collectivités décentralisées sont outillées sur leur rôle et responsabilité dans le transfert de compétence du secteur de la culture	Nombre de collectivités outillées		
Phase 3			
Impacts attendus	Indicateurs clés	Impact atteint	Cibles atteintes
Le secteur de la culture, le théâtre et le cinéma notamment participe à l'éducation de la population sur ses droits et devoirs, consolidant ainsi l'Etat de droit et la démocratie, tout en générant durablement des emplois et des revenus pour les artistes.	Thèmes évoqués par les spectacles créés et diffusés : éducation, égalité homme/femme, citoyenneté Nombre d'emploi et niveau des revenus générés par les opérateurs culturels soutenus (artistes et compagnies culturelles)	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction du chômage dans le milieu artistique à travers des emplois créés ; - Renforcement de la stabilité, la crédibilité et l'utilité publique des opérateurs ; - Amélioration de l'offre des spectacles théâtraux et des diffusions cinématographiques ; - Renforcement de la conscience citoyenne 	
Effets attendus	Indicateurs clés	Effets atteints	Cibles atteintes
Effet attendu 1 Les opérateurs culturels soutenus se structurent et mènent un plaidoyer pour l'amélioration des conditions cadres de développement de la culture. L'Etat et les partenaires techniques et financiers augmentent leurs budgets alloués à la culture et développent des appuis appropriés pour ce secteur.	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de mécanismes fonctionnels de financement du secteur de la culture ; - Augmentation de ressources consacrées à la culture par l'Etat et les PTFs - Nombre de projets de formation des artistes du secteur de la culture par le FAFPA - Niveau d'exercice des compétences en matière de culture par les collectivités territoriales - Prises de positions par les organisations culturelles dans le suivi de la SCADD 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la conscience citoyenne à travers des créations portant sur des thématiques sur la gouvernance, la corruption, la démocratie avec une vision d'éducation à une citoyenneté responsable. - Professionnalisation artistique et administrative à travers le renforcement de l'expertise nationale en matière de cinéma et de théâtre qui s'exporte de plus en plus vers les pays de la sous-région où les metteurs en scène, réalisateurs, comédiens et techniciens sont régulièrement sollicités - Cristallisation des échanges créatifs et des synergies, création d'opportunités - Création d'emplois temporaires et permanents - Renforcement des économies locales - Amélioration de revenus contribuant à la lutte contre la pauvreté en milieu artistique améliorés 	<ul style="list-style-type: none"> - 1963 artistes formés (1536 en théâtre et 427 en cinéma) sur 1000 attendus (+96%) dont 599 femmes sur 785 attendus (-34%) ; - 56 œuvres réalisées sur 100 attendues (-44%) dont 29 en arts vivants et 27 films ; - 216 œuvres diffusées dont 9 en cinéma et 207 en arts vivants ; - 6 554 735 personnes mobilisées pendant les diffusions sur 400 000 attendues (+1538) dont 6 450 000 pour les films et 104 735 pour les arts vivants ; - Création de centaines surtout intermittents et probablement une vingtaine d'emplois permanents
Effet attendu 2 Les opérateurs culturels soutenus structurent et mènent un plaidoyer pour l'amélioration des conditions cadres de développement de la culture. L'Etat et les partenaires techniques et financiers augmentent leurs budgets alloués à la culture et développent des appuis appropriés pour ce secteur.	<p>Au moins 1'000 artistes (dont 40% de femmes) sont formés (formation initiale ou perfectionnement) aux techniques des métiers du théâtre et du cinéma</p> <p>En plus du métier de comédiens, les femmes artistes embrassent les autres métiers des arts de la scène (mise en scène, production, régie, scénographie, technique de son et lumière etc.)</p> <p>Au 10 opérateurs culturels ont une meilleure gestion et planification de leurs activités</p>		

	<p>Au moins 50 spectacles de théâtre et 10 œuvres cinématographiques sont réalisés et diffusés dans les régions du Burkina Faso et dans la sous-région. Certains des thèmes traités sont relatifs aux droits et devoirs des citoyens</p> <p>Au moins 400'000 personnes (hommes et femmes) des villes et campagnes du Burkina Faso accèdent aux différentes créations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la structuration de l'offre de formation et la synergie d'action 	<ul style="list-style-type: none"> - dans les structures des opérateurs ; 879 jeunes ont été initiés en arts vivants et au cinéma
Effet attendu 3 : Le secteur de la culture crée et consolide des emplois décents procurant des revenus aux artistes hommes et femmes.	Au moins 1000 artistes consolident leurs emplois et augmentent leurs revenus de 30%		
PHASE 4			
Impacts attendus	Indicateurs clés	Impact atteint	Cibles atteintes
Le secteur de la culture participe plus à l'expression citoyenne et à la consolidation de la démocratie grâce au renforcement des capacités des opérateurs culturels et de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> □ Au moins les 4 opérateurs culturels appuyés sont stables, fonctionnels et offrent des prestations permanentes sur divers thèmes d'éducation citoyenne dont la réduction des inégalités de genre ; □ Au moins 60% des groupes cibles dont 30% de femmes reconnaissent avoir adopté au moins une attitude citoyenne positive grâce à l'activité des opérateurs ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction du chômage dans le milieu artistique à travers des emplois créés ; - Renforcement de la stabilité, la crédibilité et l'utilité publique des opérateurs ; - Amélioration de l'offre des spectacles théâtrales et des diffusions cinématographiques ; - Renforcement de la conscience citoyenne 	
Effets attendus	Indicateurs clés	Effets atteints	Cibles atteintes
<ul style="list-style-type: none"> - Des œuvres de qualité participant à l'éducation citoyenne des hommes et des femmes sont produites et diffusées de façon décentralisée grâce au renforcement des capacités des opérateurs culturels soutenus 	<ul style="list-style-type: none"> - Accroissement d'au moins 5% de la demande des produits culturels mis sur le marché par les opérateurs ; - Les opérateurs culturels ont pu accroître la consommation culturelle de leurs représentations avec 60% des spectateurs cibles dont 30% de femmes ; 	<ul style="list-style-type: none"> - La professionnalisation des acteurs et des démarches se traduisant par une offre qualitative et mieux structurée en terme de formation des acteurs, le développement de collaborations artistiques Nord-Sud ou Sud –Sud, la qualité reconnue des œuvres créées par les opérateurs ; - L'émergence d'acteurs locaux connus et reconnus grâce aux formations, à la mise en place de cellules régionales et aux nombreuses diffusions qui contribuent à une décentralisation culturelle accrue 	<ul style="list-style-type: none"> - 1823 acteurs culturels formés sur 5063 prévus (-64%) dont 604 femmes sur 1645 (-63%) ; - 234 formateurs mobilisés dont 13% de femmes ; - 125 œuvres artistiques créées sur 100 attendues (+25%) dont 64% provenant d'Imagine ; - 160 œuvres diffusées ;
<ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs-trices et les opérateurs-trices culturels bénéficient d'une offre de formation structurée et renforcent leur professionnalisation 	<ul style="list-style-type: none"> Accès d'au moins 25% des acteurs et actrices appuyés à des formations à base de modules certifiés ; Amélioration des conditions professionnelles d'au moins 10% d'acteurs et d'actrices dans leurs activités culturelles ; 	<ul style="list-style-type: none"> - une forte sensibilité des opérateurs du Programme sur la question du genre qui est désormais actée par un ensemble de mesures prises et mises en œuvre au profit des femmes, qui sont autant d'expériences pertinentes sur cette problématique 	<ul style="list-style-type: none"> - 6 324 091 personnes mobilisées pendant les diffusions sur 1 043 600 prévues (+505%) dont 6 008 593 pour les films et 315 498 pour les arts vivants ;
<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat, les PTF et des institutions privées participent à la constitution de mécanismes 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement et financement d'activités culturelles par le fonds couvrant au moins les 13 régions ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Des retombées économiques certaines, mais à évaluer. En attendant, les résultats ci-dessus 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 568 141 de ces personnes sont des femmes ;

<p>pérennes et équitables de financement des activités culturelles</p>	<p>- Développement d'au moins un autre mécanisme de financement et d'appui des activités culturelles (panier commun, etc.)</p>	<p>mentionnés permettent d'estimer à 234 personnes environ le nombre d'emplois temporaires (formateurs, artistes et contractuels divers) et à 32 permanents relevant des 04 opérateurs stricto sensu. En termes de revenus, les opérateurs ont pu injecter plus d'un milliard de FCFA qui a contribué à la création d'emplois indirects et au développement d'activités connexes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 47% de 1 200 000 000 d budget du BUCO mobilisé ; - 53% de 1 373 857 054 de financement à rechercher mobilisé ; - 838 902 699 FCFA reçus de BUCO sur 1 049 000 065 prévus soit 80,04% ; - Formations et installations en région de 05 cellules « cinéma de poche pour le développement (CINEPOD) par Imagine avec une production de 31 films de sensibilisation ; - Renforcement de 4 cellules régionales d'action culturelle relevant du CITO ; - Création d'une cellule genre au CITO ; - Mise en place d'un dispositif d'aide à l'écriture de scénario au profit de 07 femmes cinéastes ; - 234 emplois temporaires et 32 permanents ; - FDCT (nombre de projets soutenus, montant alloués, prise en compte du genre et des questions liées à la jeunesse)
--	--	---	--

PHASE 5

Impacts attendus	Indicateurs clés	Impact atteint	Cibles atteintes
<p>Les acteurs du secteur de la culture, dont les jeunes et les femmes en son sein, améliorent durablement sa capacité à renforcer l'éducation citoyenne, la bonne gouvernance, la cohésion sociale et la paix.</p>	<p>En fin 2022, au moins 80% des spectateurs sont satisfaits de la qualité des prestations artistiques des opérateurs culturels soutenus ;</p> <p>En fin 2022, au moins 60% des spectateurs lient la réduction des cas d'incivisme, de violences, de corruption à l'influence des œuvres artistiques produites et diffusées par les opérateurs culturels ;</p> <p>La vitalité du secteur culturel s'est améliorée d'ici à fin 2022 ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction du chômage dans le milieu artistique à travers des emplois créés ; - Renforcement de la stabilité, la crédibilité et l'utilité publique des opérateurs ; - Amélioration de l'offre des spectacles théâtraux et des diffusions cinématographiques ; - Renforcement de la conscience citoyenne 	
Effets attendus	Indicateurs clés	Effets atteints	Cibles atteintes

<p>Les opérateurs culturels participent à la construction de la citoyenneté dans l'ensemble du pays et assurent la promotion de la contribution artistique des jeunes et des femmes ;</p>	<p>d) En fin 2022, au moins 60% de l'audience des opérateurs de théâtre soutenus estiment que les prestations artistiques des opérateurs soutenus les ont amenés à réfléchir sur les questions de citoyenneté ; e) Accroissement du nombre d'œuvres artistiques produites et diffusées par des jeunes et des femmes par rapport à la phase précédente ;</p>	<p>- La professionnalisation des acteurs des filières concernées à travers plusieurs sessions organisées à leur intention et leur ayant permis d'être aptes sur le terrain ; - Le renforcement de la conquête des marchés sur les plans local et international à travers l'obtention des contrats de prestation auprès de certains partenaires internationaux et locaux ; - Le renforcement de la mobilisation et de la fidélisation du public au théâtre compte tenu de la régularité et de la qualité des spectacles ; - La conscientisation de la population sur des thèmes d'actualité liés à l'extrémisme violent, à la gouvernance, etc.</p>	<p>- 60 œuvres créées sur 150 prévues ; - 120 œuvres diffusées sur 150 prévues ; - 16 393 personnes mobilisées pendant les diffusions des œuvres ; - 3 070 jeunes touchés ; - 2 993 femmes touchées - 701 formations réalisées ; - 191 formateurs mobilisés dont 32 femmes ; - 2 368 bénéficiaires des formations dont 658 femmes et 344 jeunes sur 5004 prévues ; - 5 appels à projet lancés par le FDCT sur 4 prévus ; - 27 projets subventionnés avec une enveloppe de 108 003 850 FCFA sur 200 reçus par le FDCT (financement BUCO) ; - 7 projets portés par des femmes soutenus avec une enveloppe de 29 207 600 FCFA sur 40 projets portés par des femmes reçus (financement BUCO)</p>
<p>Les opérateurs culturels partenaires améliorent leurs capacités de gestion et diversifient leurs ressources pour assurer leur pérennité ;</p>	<p>f) Les opérateurs culturels appuyés ont pu accroître la mobilisation de leurs ressources financières propres d'au moins 20% par rapport à la phase précédente d'ici à fin 2022 ; g) Les opérateurs culturels appuyés ont pu établir au moins un nouveau partenariat pour la contribution à long terme à leurs plans d'action d'ici à fin 2022;</p>	<p>- L'élaboration de lignes directrices spécifiques pour une meilleure prise en compte des jeunes, des femmes et de la centralisation dans le cadre des appels à projets du FDCT.</p>	
<p>L'Etat et son fonds culture renforcent l'offre d'appuis techniques et financiers adaptés aux besoins des opérateurs culturels d'envergure nationale d'une part, et aux initiatives culturelles des jeunes et des femmes d'autre part.</p>	<p>h) En fin 2022 tous les opérateurs culturels appuyés sont satisfaits des appuis techniques et financiers de l'Etat ; i) L'appui de l'Etat garantit une stabilité institutionnelle minimale aux opérateurs d'envergure nationale appuyés par le programme d'ici à fin 2022;</p>	<p>- Le renforcement de capacités et professionnalisation des acteurs ; Amélioration de la présence de femmes dans les métiers techniques du cinéma et du théâtre ; - Le renforcement de l'intégration des jeunes et des femmes dans les différentes activités programmées par les opérateurs.</p>	